

CHANTS POPULAIRES

DE

LA BRETAGNE.

**Roun a c'havo (barz), or bop moliannuz ar'ont
ha c'hénédel, ha sob digwez amzeraou.**

TRIOED ÉNEZ PRIDEN (Myvyrian, t. III. p. 291.)

**Le barde gardera le souvenir de toute chose digne d'éloges concernant
l'individu et la race, et de tout événement contemporain.**

TRIADES DE L'ILE DE BRETAGNE.

° B
" Barzas-Breiz.

CHANTS POPULAIRES

DE LA

BRETAGNE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

Avec une traduction française, des éclaircissements,
des notes et les mélodies originales,

PAR

TH. DE LA VILLEMARQUÉ.

DEUXIÈME ÉDITION.

Comme

PARIS

DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 13.

CROZET, libraire,
Quai Malaquais, 15.

TECHNER, libraire,
Place du Louvre, 14.

1840

2

27224.11.3

1874, Avril 28.
Bequest
Hon. Charles Sumner,
of Boston.
(26.11.1830.)

**On recommande comme importantes les corrections
qui suivent.**

TOME II.

- Pages 21, l. 10, *placet*, lisez : lacet.
— 164, *Do*, lisez : Doné.
— 168, *goéïeh*, lisez : goz.
— 225, l. 2, *choïst*, lisez : j'ai choisi.
— 273, l. 14, *mouton*, lisez : agneau.
— 293, l. 3, *kerghj*, lisez : kergfjar.
— 363, l. 9, *moïnez*, lisez : des moines.
Mélodies, p. 8. l. 6, *deïz-vad*, lisez : eur-vad.

PRÉAMBULE.

Les rois, les nobles et le clergé de France ont leur histoire; le *tiers état*, grâce aux travaux qui se poursuivent sous la direction de M. Augustin Thierry, ne tardera pas à avoir pareillement la sienne; justice aura été faite à tout le monde, on n'aura oublié que le peuple! D'où vient cet oubli? Probablement de l'ignorance. Si l'on ne s'est pas mis en peine de recueillir les matériaux de l'histoire du peuple, c'est qu'on ne se doutait même pas qu'il en eût une. Il est vrai qu'elle n'est point enregistrée dans les *Cartulaires* et les *Chroniques*, qu'elle n'est pas écrite; cependant elle existe consignée dans les poésies populaires et traditionnelles; on n'avait qu'à les réunir. Voilà ce que nous aurions dû apprendre, il y a longtemps, des étrangers. Chose inouïe! l'Espagne a des recueils de chants populaires, imprimés depuis l'an 1510; l'Italie a les collections de Muller; la Suède, de Wolff, Geyer et Afzelius; la Hollande de Fallers-Leben et Lejeune; la Bohême, de Hauker; la Russie, de Gœtze; la Serbie, de Vuk; le Danemark, de MM. Grimm et Thièle; l'Allemagne, de Herder, Van der Hagen, Gerres, Büsching, Erlach et Brentano; l'Angleterre, de Percy,

*

Warton, Ritson, Ellis, Jamieson, Brooke, Evan et Walter Scott; et nous, nous qui donnons si souvent l'impulsion à l'Europe, nous n'avons à opposer aux étrangers que deux recueils fastidieux, dont nous ont gratifiés des antiquaires allemands, à qui *Malbrough s'en va-t-en guerre*, et d'autres complaints dans le même goût, ont paru dignes d'être imprimées!

J'ai tâché de combler, à l'égard d'une des provinces de France, la lacune que je viens de signaler ¹.

Si ce recueil était complet, il justifierait le titre qu'il porte, et offrirait véritablement un BARZAS-BREIZ, une *histoire poétique de la Bretagne* ² : religion, mythologie, mœurs, croyances et sentiments, individu, famille, nation, cette histoire a tout embrassé; malheureusement, nous n'en possédons plus que quelques précieux débris.

Quant à l'idée du recueil lui-même, le mérite de l'avoir conçue ne me revient pas en entier, il était commencé plusieurs années avant ma naissance. Voici quelle en a été l'origine :

Ma mère, qui est aussi celle des malheureux de sa paroisse, avait, il y a près de trente ans, rendu la santé à une pauvre chanteuse mendiante; émue par les prières de la bonne paysanne, qui cherchait un moyen de lui exprimer sa reconnaissance, et l'ayant engagée à dire une chanson, elle fut si frappée de la beauté des poésies bretonnes, qu'elle ambitionna parfois, depuis cette époque, ce touchant tribut du malheur, et souvent l'obtint; plus tard elle le sollicita, mais ce ne fut plus pour elle-même.

Ainsi est née cette collection; dans le but de l'augmenter, j'ai parcouru la Bretagne durant plusieurs années. J'ai assisté aux grandes réunions du peuple, à ses fêtes religieuses ou profanes, aux *pardons*,

¹ Espérons que M. Fauriel fera bientôt paraître aussi sa collection de chants populaires de l'Auvergne, sujet non moins digne d'exercer sa rare sagacité que les *chants populaires de la Grèce moderne*.

² Barzas, *historia poetica* (Voyez D. Lepelletier, dict. Brei.); Breiz, *Bretagne*.

aux foires, aux veillées, aux *fileries* ; les bardes populaires, les ménagers, les meuniers, les laboureurs, ont été mes collaborateurs les plus actifs ; j'ai aussi fréquemment consulté, avec fruit, les vieilles femmes, les nourrices, les jeunes filles et les vieillards. Les enfants mêmes dans leurs jeux, m'ont quelquefois, sans le savoir, révélé des trésors. Le degré d'intelligence de ces personnes variait souvent ; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'aucune d'elles ne savait lire.

Dans la masse des poésies populaires que j'ai ainsi entendues, il y avait matière à plus de vingt volumes ; toutes, quoique très intéressées pour les chanteurs, ne l'étaient pas au même degré à mes yeux ; les unes étaient curieuses au point de vue de l'histoire, de la mythologie, des vieilles croyances ou des anciennes mœurs domestiques ou nationales ; d'autres n'offraient qu'un intérêt purement poétique ; d'autres n'en présentaient sous aucun rapport : j'ai donc été forcé de faire un choix.

Mais si ce choix n'a pas toujours été d'accord avec le goût des chanteurs, la manière dont j'ai classé les chants de ce recueil m'a toujours été indiquée par eux. Comme eux je les ai divisés en trois catégories principales, à savoir : 1^o en chants historiques (*Gwerzén-nou*) ; 2^o en chants d'amour (*Souennou*) ; 3^o en chants religieux (*Kamaennou*).

Pour avoir des textes aussi complets et aussi purs que possible, je me les suis fait répéter, souvent jusqu'à quinze et vingt fois par différentes personnes. Les versions les plus détaillées ont toujours été mon choix ; car la pauvreté ne me semble pas le caractère des chants populaires originaux ; je crois au contraire qu'ils sont riches et ornés dans le principe, et que le temps seul les dépouille. L'expérience prouve qu'on n'en saurait trop recueillir de versions. Tel morceau qui paraît complet au premier abord, est reconnu tronqué lorsqu'on l'a entendu chanter plusieurs fois, ou présente des altérations évidentes de style et de rythme, dont on ne s'était pas douté. Les versions d'un même chant s'éclaircissent donc l'une par l'autre, l'éditeur n'a rien à corriger, et doit suivre avec une rigoureuse exactitude

la plus généralement répandue. La seule licence qu'il puisse se permettre, est de substituer à certaines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques de cette version, les stances, les vers, ou les mots correspondants des autres langues. Telle a été la méthode de Walter Scott; je l'ai suivie. A ces libertés indispensables se bornent toutes celles que je me suis cru autorisé à prendre, et je présente ces poésies au public, avec la conviction qu'elles portent en elles les marques les plus incontestables de leur authenticité. Je pourrais donner d'autres preuves si cela était nécessaire, je pourrais citer les noms des chanteurs qui me les ont apprises; mais il me suffit d'invoquer l'autorité des personnes respectables des diverses parties de la Bretagne où elles se chantaient en ce moment.

Quoiqu'elles aient été recueillies, soit en Tréguier, soit en Léon, soit en Cornouaille ou en Vannes, ou, selon les divisions françaises, dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, elles sont presque toutes populaires dans chacun de ces pays, et passent avec une facilité extrême du dialecte Léonnais dans celui de Tréguier, ou réciproquement, et de ceux-ci dans le dialecte de Cornouaille, duquel elles passent aussi parfois, mais plus rarement, dans le dialecte de Vannes. On conçoit que dans ces voyages, elles perdent en partie leur cachet, comme des médailles leur empreinte; toutefois, ce n'est pas au point qu'on ne puisse plus le distinguer; en les cherchant dans les pays auxquels elles semblent appartenir, on les y retrouve dans leur pureté primitive; mais il est des nuances tellement délicates, il y a une telle affinité entre quelques-uns des dialectes bretons, que je n'ose me flatter d'avoir toujours réussi à les publier dans celui qui leur convenait.

Les contractions et permutations de lettres que font subir à des mots identiques la variété des idiomes locaux, et surtout les règles des consonnes muables, lesquelles sont presque aussi multipliées et aussi difficiles à suivre dans les langues celtiques que dans les langues orientales, pourraient faire croire au premier abord que je n'ai pas suivi

une orthographe régulière ; un simple examen des textes prouvera le contraire ; je me suis scrupuleusement astreint à celle de notre excellent grammairien Breton , M. Le Gonidec. Il n'y a qu'un seul point où, d'après son avis même, je m'en sois écarté, c'est dans l'accentuation des voyelles , qui varie de canton à canton , et qui n'a rien de fixe.

Une traduction en prose, aussi littérale que possible, est placée en regard des textes. Des arguments et des notes les accompagnent. Le recueil entier est précédé d'un essai sur la littérature populaire de la Bretagne, où je discute l'antiquité des monuments poétiques que je publie *.

Comme on m'a reproché de ne point rendre des vers par des vers, selon l'usage des Allemands, quelque cette manière de traduire, qui d'ailleurs est fort difficile, ne soit guère admise en France, j'ai cru devoir donner quelques essais de traductions rimées.

Je publie aussi les airs originaux de la plupart de ces poésies ; je les ai pareillement recueillis de la bouche des paysans Bretons, et M. Jules Schaëffer, de l'Académie royale de musique, les a notés avec une scrupuleuse exactitude, et ce sentiment particulier qu'un Breton seul pouvait y mettre.

Il ne me reste plus qu'à offrir mes remerciements aux diverses personnes, dont les suffrages, les conseils et les lumières m'ont encouragé et éclairé :

A MM. les membres du *comité historique de la langue et de la littérature françaises*, qui ont trouvé ce recueil digne de paraître sous leurs auspices ;

A M. Fauriel, qui, ayant été chargé de l'examiner, au nom du comité, a bien voulu dire, dans son compte-rendu, qu'il le jugeait « de nature à intéresser non seulement la France, mais l'Europe ; »

A M. Villemain, président du même comité, maintenant ministre

* Je suis heureux de pouvoir dire qu'à la révision générale de mon travail, l'amitié éclairée de M. Alfred de Courcy m'est souvent venue en aide.

de l'instruction publique, qui, pour entendre la lecture de ces chants, dont son excellent goût a dirigé le choix, s'est plus d'une fois détourné d'un travail qui promet, selon M. de Châteaubriand, un des plus beaux monuments historiques du XIX^e siècle ;

Au chantre illustre des *Martyrs* lui-même, que la Bretagne n'entend pas, sans orgueil, proclamer le plus grand génie de la France;

Mais surtout à M. Augustin Thierry, dont le nom est aussi une des gloires de notre époque ; à l'historien qui a si bien montré le parti qu'on peut tirer des poésies populaires ; à l'homme chez lequel les longues et cruelles souffrances qui l'ont privé de la lumière, semblent avoir accru les forces de l'intelligence, à celui qui m'a le premier accueilli, guidé, soutenu de la manière la plus affectueuse, et à qui j'ai voué un culte tout particulier de respect et d'admiration ;

Enfin, je ne puis oublier une femme modeste et de talent, l'amie de Silvio Pellico, madame Sophie Pannier, dont l'esprit fin, délicat, et bien fait pour saisir les beautés intimes de la poésie populaire, m'a suggéré plus d'une observation ingénieuse.

S'il m'est impossible de citer tous les savants étrangers, aux conversations ou aux ouvrages desquels j'ai eu également lieu de recourir, je nommerai du moins M. de Bunsen, ancien ministre du roi de Prusse à Rome, et MM. Grimm, que l'Allemagne compte, à bon droit, parmi ses illustrations.

Maintenant, quel que soit l'accueil que le monde savant réserve à cette publication, je me plais à espérer que les paysans de la Bretagne, à qui elle appartient et à qui je la dédie, me sauront gré de mes efforts.

INTRODUCTION.

I

« S'il s'est conservé quelque part, en Gaule, des bardes, et des bardes en possession de traditions druidiques, ce n'a pu être que dans l'Armorique, dans cette province qui a formé, pendant plusieurs siècles, un état indépendant, et qui, malgré sa réunion à la France, est restée celtique et gauloise de physionomie, de costume et de langue, jusqu'à nos jours ¹. »

Telle est l'opinion d'un de nos plus judicieux critiques. Quelque peu ambitieuse qu'elle soit, elle eût passé, près des savants du dernier siècle, pour une hypothèse absurde; les anciens Bretons étant à leurs yeux des barbares « qui ne cultivaient point les muses,

¹ J.-M. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, tome 1, p. 78.

et leur langue, à en juger par celle des Bretons d'aujourd'hui, un jargon grossier qui ne paraît pas pouvoir se prêter à la mesure, à la douceur et à l'harmonie des vers ¹. »

Ainsi pensaient les hommes éclairés de cette époque, qui mettaient de niveau, dans l'ordre des intelligences, l'Armoricain et le sauvage du Kamtschatka ; mais, en vérité, c'était pousser trop loin l'indulgence pour le premier, et se rendre coupable d'une injustice grave à l'égard du second ; car, le sauvage des glaces du Nord a une poésie qui lui est propre, et le Breton n'en aurait pas.

Cette manière de voir n'était point nouvelle. Abaylard traitait ses compatriotes de barbares ; il se plaignait d'être forcé de vivre au milieu d'eux, et se vantait de ne pas savoir leur langue, qui, disait-il, lui faisait honte ². La barbarie bretonne ³ était même tellement reconnue par les écrivains du moyen âge, qu'ils n'employaient pas d'autre expression pour qualifier la culture intellectuelle des Armoricains, et qu'ils en firent un jeu de mots quelque peu grossier ⁴ qui devint proverbial.

L'histoire de Bretagne n'offre pas seule ce phénomène : il se rencontre dans celle des Gallois, des Irlandais et des montagnards de l'Ecosse, qui ont été, à l'égard de l'Angleterre, dans les mêmes rapports nationaux que les Armoricains à l'égard de la France ; il doit se présenter dans l'histoire de tous les petits peuples qu'ont fini par s'incorporer les grandes nations qui les avoisinent.

¹ *Dictionn. Celto-Breton*, préface de D. Taillandier, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, p. 9.

² *Lingua mihi ignota et turpis* (*Epist.* 1).

³ *Britannica barbaries* (*Veter. Epist. Hibern.* ap. Usser, p. 116).

⁴ *Bruti Britones* (Guilielmi Neubriensis, *Hist. proem.*, p. 18).

Dernièrement, une des premières Revues anglaises attribuait la « barbarie » des nations celtiques « à une inaptitude complète pour la civilisation ¹. »

Un critique du même pays s'exprime de la même manière dans un ouvrage tout récent : il les appelle « les restes d'une race impuissante et vaincue; sans trophées authentiques d'excellence et de grandeur passée, tels aujourd'hui qu'étaient leurs sauvages aïeux ². »

Partout une espèce d'anathème a été lancé contre cette race malheureuse que sa fortune seule a trahie. Partout frappée d'ostracisme, elle a été longtemps bannie du domaine de la science; et même aujourd'hui, qu'elle n'a plus à gémir sous la tyrannie du glaive, le despotisme intellectuel ne l'a pas encore partout délivrée de son joug.

Plus juste en France qu'en Angleterre, et moins préoccupée d'idées d'un autre temps, éclairée, franche et dégagée des liens étroits d'un patriotisme exclusif, la critique moderne comprend mieux ses devoirs. Du haut du Parnasse nouveau où elle règne, elle jette un vaste et libre regard autour d'elle. Vainqueurs et vaincus réconciliés, grands et peuple, égaux à ses yeux, sont admis à lui faire la cour. Comme elle a reçu avec orgueil les palmes lyriques du troubadour Provençal et les lauriers épiques du trouvère Français, elle sourira sans doute quand la Muse bretonne viendra à son tour, la dernière, poser timidement sur son front sa couronne de fleurs sauvages.

¹ *Foreign Quarterly Review*, n° 11, p. 496.

² Honor. Herbert (*Britannia after the Romans*, p. 29).

II

Les chanteurs populaires Bretons ayant conservé le nom des anciens bardes Celtiques¹ et sauvé de l'oubli quelques débris de leurs poésies ; quoiqu'il ne soit pas de notre sujet d'écrire l'histoire de ces derniers, il nous semble pourtant indispensable, pour l'intelligence de celle des autres, de placer ici un petit nombre d'observations sommaires, sur leur état et leur condition dans l'île de Bretagne, dans la Gaule et dans l'Armorique.

Les bardes primitifs passaient pour originaires de la Grande-Bretagne². Initiés comme les augures à la science divinatoire, ils partageaient avec les druides la puissance sacerdotale, et formaient, dans la société, une des classes les plus honorées³.

Le plus ancien monument qui en fasse mention remonte à quelques siècles avant l'ère chrétienne.

Plusieurs vieux historiens, dit Diodore de Sicile, parmi lesquels Hécatée⁴, nous apprennent qu'il y a une île de l'Océan, opposée à la Gaule celtique et située vers le nord, où la tradition place le berceau de Latone, et où, pour cette raison, Apollon est adoré par dessus toutes les autres divinités. Les habitants le

¹ Bardus gallicè cantor appellatur (*Festus Pomp.*, lib. 11).

² Disciplina in Britannia reperta (César, *De Bello Gallico*, lib. vi).

³ Strabon, *Geog.*, iv, p. 248.

⁴ Il y a eu deux auteurs de ce nom ; l'un vivait deux siècles et demi, l'autre cinq siècles avant Jésus-Christ.

célèbrent perpétuellement dans leurs chants, lui rendent les plus grands honneurs et passent pour ses prêtres. Le dieu a dans cette île un magnifique bois sacré, au milieu duquel s'élève un temple merveilleux de forme circulaire¹, rempli de votives offrandes. La ville voisine lui est également dédiée; un grand nombre d'entre les habitants savent jouer de la harpe, et en jouent dans l'intérieur du sanctuaire, en chantant à la louange de leur divinité des hymnes sacrés où ils vantent ses actions glorieuses; le gouvernement de la cité et la garde du temple appartiennent aux bardes², qui en héritent par une succession non interrompue³.

Au caractère religieux, les bardes joignaient un caractère national et civil, qu'il n'est pas moins important de remarquer. Dans la guerre, ils animaient de leurs prophétiques accents le courage de leurs compatriotes, en leur prédisant la victoire; dans la paix, tout à la fois juges des mœurs et historiens, ils célébraient des uns les nobles actions, et dévouaient au blâme les actions coupables des autres⁴. Si l'on consultait les lois de Moelmud, qui passent, près de quelques critiques, pour un remaniement ultérieur de lois préexistantes à l'établissement du christianisme, mais qui, certainement, sont antérieures à celles de Hoel-le-Bon, législateur Gallois du dixième siècle, on les trouverait assez d'accord avec les autorités anciennes que nous venons de citer.

Selon ces lois, le devoir des bardes est de répandre

¹ Probablement Stone-Henge.

² Βορριάδας; un critique Allemand propose de lire Βαρδοῦς. En tout cas, ces ministres du culte d'Apollon ne peuvent être que des bardes. Elien le reconnaît formellement en traduisant Βορριάδας par Παιῖται (x. H. A. et Diod. Sic., ed. Petr. Wess., t. 1, liv. II, p. 159).

³ Diod. *ib.*, p. 159.

⁴ Οὗς μὲν ὑμνοῦσι οὗς δὲ βλασφημοῦσι (Diod., liv. v).

et de maintenir toutes les connaissances de nature à étendre l'amour de la vertu et de la sagesse. Ils doivent tenir un registre de chaque action mémorable, soit de l'individu, soit de la tribu; de tous les événements du temps, de tous les phénomènes de la nature, des guerres et des victoires; ils sont chargés de l'éducation de la jeunesse; ils ont des franchises particulières; ils sont mis de niveau avec le chef et l'agriculteur, et regardés comme un des trois *pilliers* de l'existence sociale¹.

Quoi qu'il en soit, cette institution paraît s'être conservée plus longtemps et plus purement chez les Bretons insulaires que chez les Gaulois, parmi lesquels elle avait été importée², puisque César nous apprend que quiconque aspirait à connaître à fond les mystères de la science, devait aller les apprendre de la bouche des bardes de l'île de Bretagne.

L'Armorique souffrait néanmoins exception; bien qu'elle fit partie de la Gaule, et qu'elle en parlât l'idiome³, sa position géographique, ses montagnes et la mer, l'avaient mise à l'abri des influences étrangères, et ses bardes conservaient encore au iv^e siècle de l'ère chrétienne leur caractère primitif.

Ausone connut l'un d'eux qui était prêtre du soleil, comme les bardes insulaires dont parle Hécateé : « C'était un vieillard; il se nommait Phœbitius; il composait et chantait des hymnes⁴ en l'honneur de Bélen; il appartenait à une famille de druides de la nation armoricaine. »

¹ Myvyrian, t. III, p. 291.

² In Galliam translata esse existimatur (Cæsar, lib. VI).

³ Non usquequaque utuntur lingua, sed paululum variata (Strabon, Géog.)

⁴ Beleni *Edithus*. Voy. sur le sens à donner à ce mot, *Horace*, ép. 2, 1, 230.

Mais ces poètes ne devaient pas tarder à dégénérer eux-mêmes : Ausone semble l'insinuer, quand il nous fait observer que son druide est pauvre, malgré son illustre origine, et que son état ne l'a guère enrichi.

Les bardes insulaires subissaient déjà le sort des bardes Gaulois; quelques-uns d'entre eux prennent encore, il est vrai, le triple nom de barde, devin et druide¹; ils gourmandent les rois, les peuples et les moines²; ils dispensent librement le blâme et la louange; leur personne n'a pas cessé d'être inviolable et respectée; ils se vantent d'être les descendants directs des anciens bardes de l'île de Bretagne³; cependant le plus grand nombre, sinon tous, n'ont pu se soustraire à l'influence des événements qui entraînent l'Europe entière vers des destinées nouvelles; ils sont tombés dans un état peut-être moins subalterne que celui des bardes Gaulois, mais certainement bien inférieur à la haute position sociale qu'ils occupaient jadis.

Leurs plus anciens monuments poétiques, dont l'authenticité est désormais à l'abri de toute objection⁴, nous signalent cette décadence. Ils nous les montrent pour la plupart sous le patronage de leurs chefs nationaux. Nous les voyons s'asseoir à leur table, coucher dans leur palais, les accompagner à la guerre. Ils forment une portion régulière et constituée de chaque famille noble; ils y occupent un rang distingué, ils ont des droits et privilèges qui

¹ Myvyrian, t. 1, p. 26 et 30.

² *Ibid.*, *ib.*, p. 27 et 151.

³ *Ibid.*, *ib.*, p. 25, 27, passim.

⁴ Voyez l'excellente dissertation de Sharon Turner, *A vindication of the genuineness of the ancient British poems*. London, 1803.

s'attachent à leurs fonctions, en même temps qu'ils ont des devoirs à remplir ¹.

Or cette époque était celle où les Bretons insulaires émigraient en masse en Armorique. Le premier passage avait eu lieu sous les ordres du tyran Maxime vers 390, du plein consentement des habitants de l'île; les autres furent forcés : les Bretons fuyaient la domination saxonne.

En allant par-delà les mers chercher leur nouvelle patrie, dit un auteur contemporain, ils chantaient sous leurs voiles, au lieu de la chanson des rameurs : « Vous nous avez livrés, Seigneur, comme des brebis pour un festin, et vous nous avez dispersés parmi les nations ². »

Les émigrations devinrent si fréquentes et si considérables, que l'île parut dépeuplée ³, et que peu de siècles après, le chef saxon Ina, craignant de manquer de sujets, députa vers les émigrés pour les prier de revenir, leur faisant les plus magnifiques promesses. Egalant ou surpassant même en nombre la population indigène, ils n'eurent pas de peine à faire prévaloir parmi elle leurs lois et leur forme de gouvernement. Aussi l'Armorique se divisait-elle, au v^e siècle, comme la Cambrie, en plusieurs petits états indépendants. C'étaient les comtés de Vannes, de Cornouaille, de Léon et de Tréguier, pays celtiques par leur langage, leurs coutumes et leurs lois. Les peuples qui en faisaient partie, outre leur évêque, avaient comme les Bretons - Cambriens leur chef particulier, quelquefois dominé par un chef suprême

¹ Myvyrian, t. 1, p. 4, 19, 35, 57, pass.

² Celeusmatis vice sub velorum finibus cantantes (Gildas, *De excidio Britanniæ*).

³ Spoliata emarcuit Britannia (Henric, *Hutindon*, ap. D. Morice, preuves, t. 1, col. 164).

d'abord éligible, mais qui plus tard devint héréditaire, et finit par réunir à sa couronne les petits états indépendants qui entouraient son domaine.

Maintenant on concevra facilement pourquoi les plus anciens de ces chefs dont l'histoire nous a transmis les noms : Konan Meriadek et Gradlon, compagnons de Maxime ; Budik, Houel, Kalfurn, Fragan et les autres, sont tous des Bretons insulaires.

Des faits précédents il résulte, que les bardes formant une partie essentielle de chaque famille noble chez les Cambriens aux v^e et vi^e siècles, ces bardes ont dû les accompagner en Armorique.

En second lieu, que le bardisme primitif païen existant encore dans ce pays, lors de la première émigration, le bardisme insulaire chrétien, qui venait s'y établir, a dû exercer sur lui une influence notable et le modifier d'une manière quelconque.

Enfin, que la poésie bardique ainsi modifiée, a fleuri en Armorique au v^e et au vi^e siècles.

C'est ce que nous allons essayer de prouver.

Sans nous arrêter à l'opinion généralement reçue, qui fait un barde converti de l'émigré Gildas, frère d'Aneurin, nous passerons à la tradition courante au moyen âge. Selon Geoffroi de Monmouth, Taliesin, le chef des bardes, des prophètes et des druides de l'Occident, avait suivi les exilés Bretons en Armorique². Si cette tradition n'était fondée que sur le témoignage du crédule Bénédictin, on pourrait fort bien en douter; mais comme elle se trouve dans les anciennes annales des Bretons du continent, qui font

¹ Myvyrian, t. 1, p. 26, 30, 34.

² Venit (Taliesin) enim noviter de partibus Armoricanis Dulcia quò didicit sapientis dogmata Gildæ.

(*Vita Merlini Caledoniensis*, p. 28. s^o XII^o.)

vivre le barde au pays des Vénètes¹, et lui font prédire au prince armoricain Juthaël et à toute sa race, de glorieuses destinées; elle nous semble admissible en bonne critique.

Au reste, Taliesin ne serait pas le seul barde insulaire émigré sur le continent; il en est un autre du même temps, dont l'histoire, pour être moins connue, n'en est pas moins intéressante. Elle est tirée d'une vieille légende de Tréguier, de l'écriture du XIV^e siècle², mais qui probablement a été composée avant cette époque.

« Hyvarnion, dit le P. Albert Le Grand dont nous empruntons la traduction, estoit natif de la Grand' Bretagne, et parfait musicien et compositeur de balets et chansons. Le roy (d'Armorique), qui se délectoit à la musique, l'appointa en sa maison et lui donna de grands gages.

« Une nuit, continue le naïf narrateur, il songea qu'il avoit espousé une jeune vierge du païs. Un ange lui estoit apparu en lui disant : vous la rencontrerez demain, sur votre chemin, près de la fontaine : elle s'appelle Rivannon³. »

Cette jeune fille étoit de la même profession que lui⁴; il l'épousa et en eut un fils nommé Houarvé, qui naquit aveugle, et chantait dès l'âge de cinq ans de beaux cantiques que lui apprenait sa mère⁵.

Ainsi le génie des bardes de l'île de Bretagne s'unissoit à la Muse d'Armorique, loin des villes, dans

¹ Ingomar. *Vita Sancti Judicaelis regis*, § 1. Voy. aussi Le Baud. *Hist. de Bret.*, c. 11, p. 81.

² D. Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*, 2^e édit., t. 1, p. 264. Bolland., *Acta Sanct.*, t. III, juin, p. 336.

³ *Vie des Saints de Bretagne*, p. 145.

⁴ D. Lobineau, *ib.*, p. 264.

⁵ Albert-le-Grand, *ib.*, p. 146.

la solitude : mystérieux et poétique hymen, dont nos pères ont recueilli les fruits.

Mais s'il a existé, du v^e au vi^e siècle, en Armorique, des bardes soit indigènes, soit étrangers, leurs chants se sont-ils conservés jusqu'à nous, et quel en est le caractère? Ici, nous l'avouons, commence la difficulté de notre tâche, car on pourrait dire de ces chants ce que disait Giraud de Barry de ceux des anciens Gallois : « la plupart sont traditionnels; très peu sont écrits ¹. »

Cependant, de même que les habitants du pays de Galles avaient recueilli les œuvres de leurs poètes les plus célèbres, les Bretons d'Armorique ont possédé jusqu'à la fin du dernier siècle un recueil des chants d'un de leurs bardes.

Ce barde, le seul dont la tradition populaire ait gardé le souvenir, se nommait Gwenc'hlan²; ses poésies que l'on a confondues, mal à propos, avec le manuscrit breton de Sainte-Nonn, récemment exhumé, portaient le titre de *Diouganou*, « prophéties, » et se conservaient dans l'abbaye de Landévenek, où le P. Grégoire de Rostrenen et D. Le Pelletier les ont consultées³.

L'estimable auteur de *l'Histoire de la langue des Gaulois*, a recueilli de la bouche des paysans une strophe des chants de notre poète : « L'avenir, dit le barde, entendra parler de Guinqlan. Un jour les Bre-

¹ *Veterum Epist. Hibernicar. Syllog.* ap. Usser, p. 116.

² Guinqlan, prophète Breton, ou plutôt astrologue très fameux encore aujourd'hui parmi les Bretons, Guinqlan, dont j'ai vu les prophéties à l'abbaye de Landévenek entre les mains du R. P. D. Louis Le Pelletier, était natif du comté de Goëlo, en Bretagne-Armorique, et prédit, environ l'an 450, comme il le dit lui-même, ce qui est arrivé depuis dans les deux Breagnes (*Dictionn. Français-Breton*, t. II, p. 468).

³ L'éditeur de D. Le Pelletier nous apprend que le manuscrit datait du milieu du xv^e siècle (*Dictionn. Breton-Français*, préface, p. 8).

tons élèveront leurs voix sur le Menez-bré, et ils s'écrieront en regardant cette montagne : Ici habita Guinclan ; et ils admireront les générations qui ne sont plus, et les temps dont je sus sonder la profondeur. »

Au rapport du même écrivain, la tradition léonnaise affirme que le poète était païen, et qu'il avait prophétisé qu'un jour les prêtres chrétiens seraient traqués dans les bois comme des bêtes fauves.

On a dit qu'aucun historien ancien ne mentionne Gwenc'hlan. Nous pensons le contraire, et croyons avoir découvert dans un auteur antérieur à l'an 1000, un passage qui s'applique à lui.

Après avoir fait le tableau des v^e et vi^e siècles, Nennius ajoute :

« Talhaern Talanguen brilla dans la poésie, et Nuevin et Taliesin, et Bluchbar et Cian, qu'on appelle Gueinchguant, brillèrent à la fois, en même temps, dans la poésie bretonne ¹. »

Si Sharon Turner ne fait pas la moindre difficulté de corriger, avec Evans, Nuevin par Aneurin, et Bluchbar par Lywarc'h, ajoutant « qu'il n'y a pas un doute à avoir sur la justesse de ces corrections ², » et si nous adoptons leur amendement, il nous est impossible de retrouver, comme eux, Gueinchguant dans un certain Gwingwn, par la raison que ce prétendu personnage n'a jamais existé que dans l'imagination des deux antiquaires Anglais, qui ont pris le *Pirée pour un nom d'homme* ³.

¹ ... Et Cian qui vocatur Gueinchguant, simul, uno tempore in poemate britannico claruerunt (Ex Nennii M^o Johann. Cott. *Spect. ad geneal. saxon.* ap. Gale, xv, script., vol. III, p. 116).

² *A vindication of genuineness of the ancient British poems*, ed. 1803, p. 117.

³ Voici le vers gallois sur lequel ils s'appuient :

Mab an e Cian, o vaen gwenn gwn.

Fils unique de Cian de la roche (au) blanc sommet.

Quant à nous, nous n'hésitons pas à croire, que le Gueinchguant de Nennius n'est autre que notre Gwenc'hlan ¹.

Les bardes Kian-Gwenc'hlan et Talhaern, sont mentionnés par Taliesin, qui semble les réunir à dessein sous la même auréole poétique.

« Taliesin parla, dit le poète, et le moment où Kian devait cesser de faire entendre ses nombreux chants d'éloges, fut retardé. »

« Je crois au Dieu qui est, poursuit-il, je crois par la parole de Talhaern, à qui le Génie bardique, qui ne lui cache aucun secret, a révélé quand viendra le jour du jugement ². »

D'après le témoignage du barde, Gwenc'hlan avait donc composé des chants nombreux, des chants d'éloges, dans le goût des poésies des anciens bardes Gaulois ³.

En l'associant, comme fait Nennius, au devin Talhaern, le barde montre assez qu'il entend lui appliquer le même titre, et en cela, il n'est pas seulement d'accord avec les autres poètes Cambriens des v^e et vi^e siècles, dont plusieurs prennent ce titre, ou avec les écrivains antérieurs ou postérieurs à

Evans traduit :

Unicus filius Ciani ex valido Gwynnion ortus !

¹ La première moitié (*Gueinc'h*) étant la même dans les deux noms, il ne reste plus que la seconde à trouver. Or, la finale (*uant*) a été altérée de la même manière en passant du breton en latin et en français, dans le nom d'Alain FERGUANT qui est souvent écrit FERGAN, et qu'on prononce FERJAN. Quant au G intermédiaire, c'est une corruption que la basse latinité faisait subir à l' L bretonne; ainsi, les bardes Gallois du vi^e siècle écrivaient Malgun, et Gildas à la même époque écrivait Maclocunus; les deux noms sont donc identiques.

² Myvyrian, t. 1, p. 35 et 36.

³ *Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum,
Plurima, securi, fudistis carmina bardi.*

(*Pharsal.*, lib. 1.)

l'ère chrétienne, qui le donnent aux bardes Gaulois en général; mais il l'est encore avec la tradition conservée jusqu'à ce jour par les paysans d'Armorique, qui surnomment Gwenc'hlan « le prophète¹. »

Toutefois, privés que nous serions d'exemples de sa poésie, depuis la disparition du précieux manuscrit de ses chants, quelle pourrait être l'utilité de ces observations, et à quoi serviraient-elles, sinon à nous faire plus vivement regretter une perte qui semble irréparable?

Un de nos compatriotes a pensé le contraire : jugeant, avec M. de Kerdanet, que les poésies de Gwenc'hlan devaient s'être conservées traditionnellement dans la bouche du peuple, et stimulé peut-être par la découverte des strophes que nous avons citées plus haut, M. J.-M. de Pengwern a fait des recherches qu'il assure avoir été couronnées du succès. Nous en avons fait également, et nous mettons le lecteur à même de prononcer sur leur résultat. Le premier chant de ce recueil passe pour l'œuvre du barde, et les paysans l'intitulent « *Prédiction de Gwenc'hlan.* » Est-ce à tort ou à raison ? on en jugera². Mais ce que nous pouvons dire d'avance, c'est que le fond d'opinions, de mœurs, de sentiments, d'idées et d'images sur lequel il repose, c'est que son esprit général, offrent tous les caractères de la poésie des bardes Gallois des v^e et vi^e siècles, avec une teinte encore plus crue de paganisme, et une haine prononcée contre l'Église chrétienne tout entière.

Conviant, au milieu de la nuit, les aigles du ciel et les oiseaux de proie à un horrible festin, il leur fait tenir ce langage : « Ce n'est point de la chair pourrie

¹ Rostrenen, préface, p. xv.

² T. I, *Chans historiques*, n^o 1.

de chiens ou de moutons, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. »

Quant aux autres analogies qui existent entre ce chant et les œuvres des bardes Cambriens, nous renvoyons le lecteur aux notes du chant lui-même. Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser de signaler dès à présent deux traits frappants qu'il a de commun avec ces poésies. Nous voulons parler de l'esprit prophétique et national qu'il respire.

Comme les druides animaient de leurs hymnes les guerriers Gaulois compagnons de Vindex, en leur prédisant la victoire ; comme Taliesin et Merlin pronostiquaient la ruine de la race saxonne et le triomphe des indigènes ; Gwenc'hlan dans une poétique imprécation qui rappelle les *diræ procas* des bardes de l'île de Mona, annonce la défaite des étrangers. Il voit le chef Armoricaïn attaquer son rival ; il l'excite de ses cris ; il voit l'ennemi tomber baigné dans son sang, il voit son cadavre abandonné sur le champ de bataille en pâture aux oiseaux de proie, et livre sa tête au corbeau, son cœur au renard, et son âme au crapaud, symbole du génie du mal.

Quoique nous soyons malheureusement bien pauvres en monuments semblables, il en est cependant deux autres, que nous pourrions citer encore : ces deux morceaux, qui ont probablement subi, comme le chant de Gwenc'hlan, l'influence de notre poésie populaire, et dont l'un a pour sujet Merlin-le-Dévin¹, et l'autre une Magicienne² appelée Loïza, nous semblent révéler la lutte qui dut exister entre les vieux dogmes druidiques et les doctrines chrétiennes au berceau, et se rapporter aux siècles où cette lutte eut lieu.

¹ T. I. *Chants historiques*, n° vi.

² T. I. *Ibid.*, *Ibid.*, n° vii.

Le premier nous montre Merlin suivi d'un chien noir, en quête d'objets sacrés pour les druides : une voix l'apostrophe et l'arrête impérieusement, en lui adressant ces paroles qu'on retrouve dans plusieurs chants des anciens bardes Gallois : « Dieu seul est devin. »

L'autre pièce, à laquelle les chanteurs ont cousu le nom d'Abaylard, offre un étalage encore plus complet de science divinatoire et cabalistique. Taliésin a bien composé un chant dans le même goût, où il se vante aussi d'être le premier des devins, des magiciens, des astrologues et des poètes du monde, mais sa harpe est loin d'avoir le son lugubre, fantastique et sauvage de l'instrument d'airain de notre magicienne. Comme nous y reviendrons plus tard, nous n'insisterons pas sur ce sujet, il nous suffira de dire, qu'au moment où Loïza vient de couronner son épouvantable apothéose, en s'écriant : « Si je passais sur terre encore un an ou deux, je bouleverserais l'univers, » une voix semblable à celle qui s'est fait entendre à Merlin, lui adresse cette sublime apostrophe : « Loïza ! Loïza ! prenez garde à votre âme ; si ce monde vous appartient, l'autre appartient à Dieu ! »

La même lutte ayant eu lieu en Irlande entre le druidisme et le christianisme, les mêmes souvenirs poétiques en sont restés dans la mémoire des poètes populaires. On a publié un dialogue entre Ossian et saint Patrice, où l'apôtre de l'Irlande s'efforce pareillement de détourner le barde de ses vieilles superstitions¹.

La « *Prédiction de Gwenc'hlan, Merlin-le-Devin, et Loïza* » semblent appartenir à l'ancienne poésie druidique par le fond et même quelquefois par

¹ Miss Brooke, *Irish poetry*, p. 73.

la forme, bien que la tradition, comme nous l'avons dit, leur ait sans doute fait subir son influence, et que les chanteurs populaires aient mêlé, dans le dernier morceau, quelques traits chrétiens à un ensemble d'idées païennes.

Nous pourrions encore trouver çà et là des principes druidiques égarés au milieu de notre poésie bretonne, mais elle sera désormais chrétienne. Le chant de *Loïza* nous semble l'anneau qui la rattache au bardisme antique, en marquant le passage des doctrines anciennes aux nouveaux enseignements.

La poésie chrétienne elle-même ne put se soustraire entièrement à l'action du passé. De même que les missionnaires greffèrent la foi du Christ sur le chêne des druides, et n'abattirent pas tous ces arbres sacrés, les poètes nouveaux ne brisèrent point la harpe des anciens bardes, ils y changèrent seulement quelques cordes. Ce fait, dont les monuments gallois du *v^e* siècle nous offrent la preuve, est appuyé sur un chant breton de même date. L'auteur met en scène un saint barde chrétien, doué, comme les anciens druides, de l'esprit prophétique, et lui fait prédire aux habitants de sa paroisse l'invasion de la peste dans le canton voisin ¹.

Par une coïncidence assez remarquable, Taliesin, à la même époque, prédisait l'arrivée du même fléau, en Cambrie, et en menaçait un chef Gallois ².

Les quatre chants que nous venons de mentionner, sont le dernier souffle de la poésie savante des Bretons d'Armorique; nous entrons dans le domaine de leur poésie populaire.

¹ T. I. *Chants historiques*, n^o v.

² Myrhyrian, t. I, p. 27.

III

Tandis que la muse des bardes d'Armorique chantait sur un mode dont l'art guidait parfois les tons, près d'elle, mais perdue dans l'ombre, une autre muse chantait aussi. C'était la poésie populaire, poésie inculte, sauvage, ignorante; enfant de la nature dans toute la force du terme; sans frein, sans autre règle que son caprice, souvent sans conscience d'elle-même, jetant comme l'oiseau ses notes à tout vent, à tout propos, sur tout sujet; née du peuple, et vivant recueillie et protégée par le peuple; confidente intime de ses joies et de ses larmes; harmonieux et fidèle écho de son âme; dépositaire, enfin, de ses croyances et de son histoire domestique et nationale.

Cette poésie vécut également dans l'île de Bretagne. Les bardes lui firent la guerre. Aneurin a grand soin de nous prévenir que ses chants sont bardiques et non populaires¹, tant il paraît redouter qu'on ne les assimile aux rustiques effusions des ménestrels.

Chez les Bretons d'Armorique, au contraire, la poésie populaire finit par vaincre les bardes. Aussi les triades galloises mettent-elles les Armoricains au nom-

¹ Myrvyrian, t. 1., p. 7 et 8.

bre des trois peuples qui ont corrompu le bardisme primitif, en y mêlant des principes hétérogènes.

Cette poésie avait fait déjà, du vivant de Taliesin, des conquêtes assez nombreuses, pour qu'il crût nécessaire de l'attaquer à force ouverte. Le temps a respecté une satire pleine de verve et de colère, où le barde l'anathématise.

Nous avons un double motif de lui donner place ici, car elle est importante et comme document d'histoire littéraire, et comme monument de la langue bretonne au VI^e siècle.

Les *kler* (écoliers-poètes), s'écrie violemment Taliesin : les vicieuses coutumes poétiques, ils les suivent ; les mélodies sans art, ils les vantent ; la gloire d'insipides héros, ils la chantent¹ ; des nouvelles, ils ne cessent d'en forger² ; les commandements de Dieu, ils les violent³ ; les femmes mariées, ils les flattent dans leurs chansons perfides, ils les séduisent par de tendres pensées ; les belles vierges, ils les corrompent ; et toutes les solennités qui ont lieu, ils les fêtent⁴ ; et les honnêtes gens, ils les dénigrent⁵ ; leur vie et leur temps, ils les consomment inutilement ; la nuit, ils s'enivrent ; le jour, ils dorment⁶ ; fainéants, ils vaguent sans rien faire ; l'église, ils la haïssent ; la taverne, ils la hantent⁷ ; de

Breton du VI^e siècle.

Breton moderne.

¹ Klod oc'h wax zivlax a datkanant.

Glor oc'h wax zivlax a diskanant;

² Kéloued bob amzer a emarverant.

Kélou beb amzer a em arvarant.

³ Gerc'hemenno Dou a dorant

Gerc'hemenno Dou a dorant

⁴ Ha gwélio ez-int a gwéleziant

Ha gwélio ez-int a gwéleziant

⁵ Ha gwirion zéniou a zivalant

Ha gwirion zenion a zivalant

⁶ E noz é mezvant é deiz é geuskant.

E noz é mezvant é deiz é gouskant.

⁷ Erégliouiz a gasant ar davarn gerc'hant. Er iliz a gasant ar davarn a gerc'hant.

* Sic Dial. vana.

misérables gueux forment leur société. Les cours et les fêtes, ils les recherchent; tout propos pervers, ils le tiennent; tout péché mortel, ils le chantent¹; tout village, toute ville, toute terre, ils les traversent²; toutes les frivolités, ils les aiment. Les commandements de la Trinité, ils s'en moquent³; ni les dimanches, ni les fêtes, ils ne les respectent⁴. Le jour de la mort, ils ne s'en inquiètent pas. Leur glotonnerie, ils n'y mettent aucun frein; boire et manger à l'excès, voilà tout ce qu'ils veulent.

« Les oiseaux volent, les abeilles font du miel⁵, les poissons nagent, les reptiles, rampent⁶; il n'y a que les kler, les vagabonds et les gueux, qui ne se donnent aucune peine⁷. »

« N'outragez pas parmi vous l'enseignement et l'art des vers⁸; silence, misérables faussaires qui usurpez le nom de bardes⁹, et ne savez juger entre la vérité et les fables¹⁰; si vous êtes les bardes primitifs de la foi, les ministres de l'œuvre de Dieu, pro-

Breton du VIII^e siècle.

Breton moderne.

- | | |
|---|---|
| • Pob pec'hod marvol à ganmolant. | Peb pec'hod marvol a ganmeulant. |
| • Pob pentré, pob tré, pob tir a dreiglant. | Peb pen-tré, peb tré, peb tir a dreulant. |
| • Gorc'hemenno e Drinded a zifrodant. | Gorc'hemenno ann Drinded a zifredant. |
| • Gwélio na sullo na azolant. | Gwélio na sullo na azoulant. |
| • Eder a hédant, gwéneñ a vélant, | Eer a hédant, gwéneñ a vélant |
| • Peagod a noviant, préved a siléjant, | Peaked a noviant, préved a siléjant. |
| • Ond kler, ha gwazion, ha laéron, diboue-
[niant. | Meit kler, ha gwazion, ha laéron, di-
[bouéiant. |
| • Ne c'hablec'h mek deak na gwardu-
[fiaz. | Ne c'hablec'h mek, deak *** na gwera-
[darez. |
| • Peuc'h c'houi, koz varzion fal. | Peuc'h, c'houi, koz varzed fal.... |
| • Né ouzoc'h c'houi varno rong gwir ha
[kéloued. | Né ouzoc'h c'houi varno rong gwir ha
[héiou. |

* Dial. vann.

** Id.

phétisez à votre roi les malheurs qui l'attendent. Quant à moi, je suis devin et chef général des bardes d'Occident 1. »

Cette sanglante diatribe, éternel cri de la science et de l'art contre la nature ignorante et rustique, trop violente sans doute pour être prise à la lettre, est cependant, comme nous l'avons dit, d'une grande valeur historique. Le poète nous apprend quels étaient les auteurs des chants qui couraient dans la foule, et quel était le genre de leurs compositions au vi^e siècle.

Il les divise en kler, ou écoliers-poètes, en chanteurs ambulants, et en mendiants; il leur attribue des chansons historiques et des chansons d'amour, composées sans goût, sans art, sans critique, et dans des formes nouvelles, les unes sur les événements du temps, ou sur les personnes vivantes; les autres, adressées aux femmes et aux jeunes filles. Une assemblée d'évêques tenue à Vannes, vers l'an 465, défendait aux prêtres Bretons, aux diacres et aux sous-diacres, d'assister aux réunions profanes où l'on entendait ces chants érotiques 2, et comme s'ils eussent redouté, jusque dans le sanctuaire, l'invasion de la musique profane, ou comme si elle y était déjà entrée, ils prescrivaient au clergé de Bretagne d'avoir une manière de chanter uniforme 3.

Gildas, en s'élevant contre les prêtres d'Armorique « qui prennent plaisir à écouter les vociférations de ces poètes populaires, colporteurs des bruits ridicules, plutôt que de venir entendre, de la bouche des

1 Myrvyrian, t. 1, p. 26.

2 Ubi amatoria cantantur (Concil. vev., ap. D. Morics. *Hist. de Bret.*, pr. t. 1, p. 184):

3 Ut intra provinciam, psallendi una sit consuetudo (*ibid.*)

enfants du Christ, de suaves et saintes mélodies ¹, non-seulement confirme l'autorité de Taliesin, lorsque le barde appelle les ménestrels des conteurs de nouvelles, mais encore nous révèle dans la poésie armoricaine du vi^e siècle un troisième genre, non plus l'œuvre des bardes, ou des ménestrels profanes, mais des poètes ecclésiastiques.

A ce dernier genre appartenaient ces hymnes que chantaient sous leurs voiles dans la traversée, les exilés de l'île de Bretagne en Armorique; ces beaux cantiques, que la mère d'Hivarnion enseignait à son fils, et cette légende rimée de l'archevêque Dyvrik, que chantait le peuple dans la cathédrale de Landaf, peu d'années après la mort du saint ².

Les Bretons d'Armorique avaient donc, au vi^e siècle, une littérature contenant trois genres très distincts de poésie populaire, à savoir : des chants historiques, des chants d'amour, et des chants religieux.

IV

Le génie de la poésie populaire dans tous les temps et chez tous les peuples, atteint dès sa naissance son

¹ *Præconum ore ritu bacchantium concrepante..... ad ludica et ineptas sæcularium fabulas strenuos et intentos... Canora Christi tyronum, voce suaviter modulante.* Gildas, *Epist.*, p. 13 et 22 ap. Gale).

² *Vita Sancti Dubritii*, ap. Joh. Price, *Hist. Brit.*, p. 127.

complet développement. Comme la langue et avec la langue du peuple, elle meurt, mais ne change pas de nature; toutefois elle ne peut se soustraire à l'influence des siècles; mais, nous le répétons, son essence ne varie pas. Nous pensons donc qu'on s'égarerait en cherchant dans la poésie traditionnelle et populaire, les traces d'un progrès semblable à celui qui règne dans la poésie écrite et artificielle. Cette poésie est complète, par cela même qu'elle est, et il faut, ce nous semble, la juger comme un tout homogène, pour en avoir une idée juste. Les remarques que nous allons soumettre au lecteur seront donc générales, et pourront convenir indifféremment à toutes les époques de l'histoire de la poésie bretonne, depuis les temps les plus reculés; nous verrons plus tard, en descendant le courant des âges, quelles nuances particulières lui ont données les événements, les mœurs et les temps.

Le principe de toute poésie populaire, c'est l'âme humaine dans son ignorance, dans sa bonne foi, dans sa candeur native; l'âme, non sophistiquée et « sans cognoissance d'aucune science ni mesme d'escripture »¹, et toutefois, pressée par un besoin instinctif de confier à quelque monument traditionnel le souvenir des événements qui surviennent, les émotions qu'elle éprouve, les dogmes religieux ou les aventures des héros de son culte.

De ce principe découle cette importante vérité, admise par MM. Fauriel², Ampère³ et Rûhs⁴, et

¹ Montaigne, *Essais*, liv. 1, ch. 54.

² *Chants populaires de la Grèce moderne*, introd. pass.

³ *Histoire littéraire de la France*, t. 4, p. 21.

⁴ *Edda*, p. 61.

qui doit servir de base à tout ce qui suivra, à savoir : que les poètes populaires sont, en général, contemporains du fait, du sentiment ou de la tradition ou croyance religieuse dont ils sont l'organe, et que, par conséquent, pour trouver la date de composition de leurs œuvres, il faut chercher à quelle époque appartiennent soit les événements et les personnages qu'ils mentionnent, soit les sentiments qu'ils expriment, soit enfin les opinions ou traditions pieuses qu'ils consacrent.

L'opinion de ces critiques est basée sur le témoignage des poètes populaires eux-mêmes.

« Comme je ne sais point lire, dit un chanteur grec, pour ne point oublier cette histoire, j'en ai fait une chanson, afin d'en bien conserver le souvenir ¹. »

« Celui qui vous chante cette chanson, dit l'auteur de la *Bataille de Morat*, peut maintenant se nommer, il a été lui-même témoin de ce qu'il raconte, il s'appelle Jean Ower ². »

Cette vérité s'applique, dans sa généralité, aux trois genres de compositions populaires de la Bretagne précédemment indiqués; les écrivains du moyen-âge la proclamaient comme nous la proclamons aujourd'hui.

« Les Bretons, disait un des poètes français les plus charmants du XIII^e siècle, soulaient jadis faire des lais ³

¹ Histoire de Georges Katoverga, *Chants populaires de la Grèce mod.*, t. II.

² X. Marmier, *Chants de guerre de la Suisse (Revue des Deux-Mondes*, 4^e série, p. 215, 1836).

³ *Lais*, en irlandais *chanson*, en gallois *son*, *voix* et *chant*, en breton *son lugubre* (V. Rostren. *Dict.*, t. I., p. 231). Il n'est plus en usage que dans ce dernier sens, mais il a pu exprimer l'idée d'une *ballade élégiaque*, à en juger par le morceau que nous possédons, et auquel Marie de France donnait ce nom.

sur les aventures qui arrivaient aux gens, pour qu'on ne les mît point en oubli ¹. »

Les auteurs anonymes des lais de *Gradlon-meur* ², de *l'Epine* ³ et de *Havelok* ⁴, tiennent le même langage que Marie ⁵. Ils recueillirent plusieurs de ces chants et les rimèrent en français.

L'original du lai de Gradlon, était encore populaire en Bretagne du temps de la Ligue ⁶. On n'a pas cessé d'y chanter celui de l'Eostik ou du Rossignol, que Marie de France a arrangé, et qu'on trouvera dans ce recueil.

Le poète Breton commence ainsi :

« La jeune épouse de Saint-Malo pleurait hier à sa fenêtre ⁷. »

La même précision de date se retrouve au début, ou dans l'épilogue d'un grand nombre de ballades.

« Je frémis de tous mes membres, dit l'auteur des *Trois Templiers*, je frémis de douleur en voyant les malheurs qui frappent la terre, en voyant l'évène-

¹ *Lai d'Equitan, sire de Nantes*. Marie de France (Ap. Roquefort, t. 1., p. 114).

² L'aventure du chevalier
Cum il s'en alla o sa mie,
Fu par tute Bretaigne oie;
Un Lai en firent li Breton (*ibid.* p. 541).

³ De l'aventure que dit ai,
Li Breton en firent un Lai (*ibid.* p. 580).

⁴ Li ancien par remembrance,
Firent un Lai de sa victoire,
Et que touz jors en soit mémoire...
Un Lai en firent li Breton (*Lai d'Havelok et d'Argentille*, manuscrit. reg., n° 7595).

⁵ Rimez en ai (*Prologue*, loco. cit. p. 44).

⁶ Brizeux, *Notice sur Le Gonidec*, p. 3 (*Grammaire Celto-Brettonne*, 2^e éd. 1838).

⁷ T. 1., *Chants historiques*, n° xi.

ment qui vient d'avoir lieu près de la ville de Kemper, il y a un an ¹. »

Le poète qui a célébré la victoire du héros Breton, *Lez-breiz*, sur les Français, termine de la sorte son chant national :

« Ce chant a été composé pour garder le souvenir du combat et pour être répété par les gens de la Bretagne, en l'honneur du seigneur *Lez-breiz* : puisse-t-il être répété à la ronde, afin de réjouir ceux du pays ². »

« Moi qui ai composé cette chanson, nous fait observer l'auteur de *Geneviève de Rustéfan*, j'ai vu le prêtre, qui est maintenant recteur de la paroisse de Nizon, pleurer bien souvent près de la tombe de *Geneviève* ³. »

« En cette année 1693, dit un autre chanteur, est arrivé un grand malheur dans la ville de Lan-nion ⁴. »

Les chansons érotiques portent aussi invariablement la date du sentiment qu'elles expriment.

Un jeune homme trahi par sa maîtresse et chantant sa rupture avec elle, se plaint de ne pas savoir écrire et d'être ainsi arrêté dans son poétique essor :

« Si je savais, s'écrie-t-il, lire et écrire ainsi que je sais rimer, comme je ferais vite une chanson ⁵ ! »

Les cantiques, qui sont l'expression d'une croyance ou d'un sentiment religieux, et les légendes, qui sont le récit des aventures d'un saint personnage, n'ont pu

¹ T. I, *Chants historiques*, n° XIII.

² *Ibid.*, *ibid.*, n° XVI.

³ T. II, *ibid.*, n° XX.

⁴ *Ibid.*, *ibid.*, n° XXVI.

⁵ *Ibid.*, *Chants d'amour*, n° XV.

de même naître, que sous l'empire des croyances ou des traditions dont on les a faits dépositaires.

Il serait puéril d'essayer de le démontrer à l'égard des premiers. Quant aux légendes populaires, comme ceux qui les riment savent lire, et ont pu les emprunter aux livres, et non à la tradition orale, il nous semble nécessaire d'insister sur cette observation; la légende de saint Efflamm en fournira la preuve.

En terminant le récit des aventures du saint et de sa fiancée, l'agiographe populaire ajoute :

« Afin que vous n'oubliiez pas ces choses qui n'ont jamais été consignées en aucun livre, nous les avons tournées en vers, pour qu'elles soient chantées dans les églises ¹. »

C'est dire assez que l'actualité et la bonne foi sont deux qualités inhérentes au chant populaire primitif. Le poète de la nature chante ce qu'il a vu ou ce qu'on lui a rapporté, ce que tout le monde sait comme lui; il n'a d'autre mérite que celui du choix des matériaux et de la forme poétique. Son but est toujours de rendre la réalité; l'artiste, au contraire, cherche à peindre l'idéal; l'un copie, l'autre crée; l'un poursuit le vrai, l'autre la chimère; l'un ne sait pas mentir de propos délibéré et doit à ses naïvetés des grâces par quoi ses œuvres se comparent à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, » comme l'a si bien dit Montaigne ²; l'autre s'instruit à feindre et réussit par la fiction.

Cette opinion est aussi celle de MM. Grimm. Nous pouvons affirmer, disent-ils, que nous n'avons pu parvenir à découvrir un seul mensonge dans les chants du peuple ³.

¹ T. II, *Chants religieux*, n° III.

² Liv. I, ch. 54.

³ *Kinder und Huns Marchen*, introd., 2^e éd. Berlin, 1819.

Mais peut-être un examen détaillé de notre poésie populaire, dans son état actuel, qui doit être le garant de son état passé, jettera un plus grand jour sur cette importante question. Voyons donc quel est aujourd'hui le mobile de cette poésie, relativement à ses trois genres littéraires, et quels en sont les auteurs.

Et d'abord, à qui s'adresse-t-elle?—A tous ceux qui parlent breton, au petit peuple des villes, aux habitants des bourgs, des villages et des campagnes, à la masse de la population bretonne; à près de douze cent mille individus sans culture, sans autre science que l'instruction orale qu'ils reçoivent du clergé, et sans autres biens que le trésor de chants et de traditions qu'ils amassent depuis des siècles; gens avides d'émotions et de nouvelles, pleins d'activité d'esprit, d'imagination, de mémoire et de besoin de connaître, qui, arrêtés par l'ignorance des lettres, sont forcés de demander aux chanteurs leur pâture et leurs plaisirs intellectuels de chaque jour.

Chroniqueur et nouvelliste, romancier, légendaire, lyrique sacré, le poète est tout pour eux.

Le rôle de chroniqueur est celui qu'il joue le plus habituellement. Tout événement, de quelque nature qu'il soit, pour peu qu'il soit récent, qu'il ait causé une certaine rumeur, lui fournit la matière d'un chant. C'est toujours la foule qui lui indique les sujets qu'il doit traiter; ce sont les goûts, les instincts, les passions de la foule qu'il suit; il exprime ses idées, il traduit son opinion, il s'identifie complètement avec elle¹. Ceci est du reste pour les chants du poète, et par contre coup pour sa réputation, une question de vie ou de mort; le peuple est juge et partie, il faut lui

¹ T. II, *Chants historiques*, n° xxxii.

plaire à tout prix. Si le chanteur s'avisait de traiter un sujet d'une époque reculée, un sujet étranger aux idées, aux mœurs et aux habitudes actuelles du peuple, de prendre pour héros de ses poèmes des personnages avec lesquels le public ne serait pas déjà familiarisé, que la génération nouvelle, ou du moins la génération qui s'en va, ne connaîtrait pas ; s'il lui prenait envie de rimer des aventures qui n'offriraient point à la foule un intérêt récent, son chant n'aurait aucun succès, et, quelque beau qu'il fût d'ailleurs, ne se graverait point dans les esprits, en un mot, ne deviendrait point populaire et traditionnel.

L'action de la mémoire du peuple sur l'œuvre des poètes populaires, le succès durable de cette œuvre dépend donc non-seulement de son mérite intrinsèque, mais des racines plus ou moins profondes que l'événement, le sentiment ou la croyance qui en est le sujet, a jetées dans les esprits, avant que l'auteur s'en soit emparé.

« On ne crée pas plus un morceau de poésie populaire, disent MM. Grimm, et surtout on ne le fixe pas plus dans la mémoire de tout un peuple, qu'on ne crée *a priori*, et qu'on ne fait parler une langue à une nation entière. Tenter d'improviser en pareil cas, est une entreprise extravagante, dans laquelle il faut désespérer de réussir. L'homme qui veut faire isolément de la poésie populaire, en tirer de son propre fonds, échoue habituellement, on pourrait presque dire inévitablement, dans la tâche qu'il s'est proposée ».

Un chant existe depuis longtemps, parce qu'il s'est trouvé, au moment où il est né, dans les conditions les plus favorables à une longue existence. Dans les mé-

¹ *Loco citat.*

mes conditions d'être, un autre jouira du même privilège, mais il ne pourra s'en passer. Réflexion naïve à force d'être vraie.

C'est pour avoir ignoré ce grand principe générateur et conservateur de la poésie dont nous parlons, que de très estimables auteurs sont allés donner à pleines voiles contre l'écueil signalé par MM. Grimm. Les chants populaires ressemblent à ces plantes délicates qui ne se couronnent de fleurs que lorsqu'elles ont été semées dans un terrain préparé d'avance.

Quoique les gens du peuple, en Bretagne, soient généralement doués d'un génie poétique assez remarquable, et qu'on puisse attribuer indifféremment nos chansons à la masse, sans distinction de sexe, d'âge ou d'état; cependant, il est des classes particulières qui passent pour leurs auteurs : ce sont les meuniers, les tailleurs, les *pillaouer* ou chiffonniers, les mendiants et ces poètes ambulants, qui ont retenu le nom usurpé, inconnu désormais, hélas ! et bien déchu de *barz* (barde).

Personne, excepté les *kloer* et les prêtres, dont nous parlerons tout à l'heure, ne se trouve dans une position aussi favorable au développement des facultés poétiques, personne n'est mieux fait pour jouer le rôle de chroniqueur et de nouvelliste populaire. Leur vie errante, l'exaltation de leur esprit, qui en est la suite naturelle, leurs loisirs, tout les sert merveilleusement.

La seule différence qu'il y ait entre l'existence du meunier et celle des autres chanteurs de ballades, c'est qu'il rentre chaque soir au moulin; comme eux, du reste, il fait le tour du pays; il traverse les villes, les bourgs, les villages; il entre à la ferme et au manoir, il visite le pauvre et le riche; il se trouve aux foires et aux marchés, il apprend les nouvelles, il les

rime et les chante en cheminant; et sa chanson, bientôt répétée par les mendiants, les porte sur l'aile du refrain d'un bout de la Bretagne à l'autre.

En effet, les mendiants, en cela semblables aux Dadganied, ou chanteurs populaires actuels de Galles, colportent et répètent plus souvent les chansons des autres qu'ils n'en composent eux-mêmes. Il est très remarquable que, méprisés ailleurs et le rebut de la société, ces gens soient honorés en Bretagne, et presque l'objet d'un culte affectueux; cette commisération toute chrétienne emploie les formes les plus naïves et les plus tendres dans les dénominations qu'elle leur donne; on les appelle: « bons pauvres, » « chers pauvres, » « pauvrets, » « pauvres chéris, » ou simplement « chéris; » quelquefois on les désigne sous le nom d'« amis ou de frères du bon Dieu. » Nulle part le mendiant n'est rebuté; il est toujours sûr de trouver un asile et du pain partout, dans le manoir comme dans la chaumière. Dès qu'on l'a entendu réciter ses prières à la porte, où dès que la voix de son chien a annoncé sa présence (car il est souvent aveugle, et n'a généralement d'autre guide qu'un chien), on va au-devant de lui, on l'introduit dans la maison, on se hâte de le débarrasser de sa besace et de son bâton, on le fait asseoir au coin du feu, et prendre quelque nourriture. Après s'être reposé, il chante à son hôte, pour prix de ces bons offices, une chanson nouvelle, et ne le quitte jamais que le front joyeux et la besace lourde. Aux noces, on le trouve à la place d'honneur au banquet des pauvres, où il célèbre l'épousée, qui les sert elle-même à table.

Le barz occupe dans l'ordre, qu'on nous passe cette expression ambitieuse, un rang plus élevé que les autres chanteurs; il nous représente assez bien,

avec le poète mendiant, mais moins en laid, il faut en convenir, ces gueux et ces ménestrels vagabonds ombres des bardes primitifs, à qui Taliesin donnait l'injurieux sobriquet de bardes dégradés, et auxquels il faisait un crime de vivre sans travail et sans gîte, de servir d'échos à la voix publique, de débiter les nouvelles en vogue parmi le peuple et de courir les fêtes et les assemblées. Aucun des reproches qu'il leur adresse ne serait déplacé dans un sermon de nos rigides prédicateurs Bretons; nous en avons entendu plus d'un tenir, à l'égard de nos chanteurs populaires, un langage peu différent de celui du satirique Cambrien.

On pourrait démêler encore, dans les traits de nos barz ambulants, quelques rayons perdus de la splendeur des anciens bardes. Comme eux ils célèbrent les actions et les faits dignes de mémoire; ils dispensent avec impartialité, à tous, aux grands et aux petits, le blâme et la louange; comme eux ils sont poètes et musiciens; parfois ils essaient de relever le mérite de leurs chants, en les accompagnant des sons très peu harmonieux d'un instrument de musique à trois cordes, nommé rébek, que l'on touche avec un archet, et qui n'est autre que la hrouz ou rote des bardes Gallois et Bretons du vi^e siècle¹.

On sait que ceux de ces poètes qui étaient aveugles, faisaient usage de certaines tailles, dont les coches, disposées d'une façon particulière, leur tenaient lieu de caractères, et fixaient dans leur mémoire les chants qu'ils voulaient y graver. Cette espèce de mné-

¹ Chrota britanna (*Venant, Fortunat.*, lib. 7, p. 170), Marie de France l'appelle *Rote* :

Fu Gugemer le lai trovéz

Que hom dist en harpe è en rote (*Poésies*, t. 1, p. 118).

monique s'appelait l'alphabet des bardes ¹; plusieurs de nos poètes ambulants aveugles, s'en servent encore aujourd'hui pour se rappeler le thème et les diverses parties de leurs ouvrages ².

On sait aussi qu'il était défendu aux bardes, par leurs propres lois, de s'introduire dans les maisons sans en avoir préalablement obtenu la permission et qu'ils la demandaient en chantant à la porte ³. C'est un usage auquel nos chanteurs ambulants ne manquent jamais de se conformer; leur salut habituel est : « Dieu vous bénisse, gens de cette maison; Dieu vous bénisse, petits et grands; » ils n'entrent que lorsqu'on leur a répondu : « Dieu vous bénisse aussi, voyageur, qui que vous soyez. » Si on tarde à leur répondre, ils doivent passer leur chemin.

Enfin, comme les anciens bardes domestiques chez les Gallois, ils sont l'ornement de toutes les fêtes populaires, ils s'assoient et chantent à la table des fermiers, ils figurent dans les mariages du peuple, ils fiancent les futurs époux en vertu de leur art, selon d'antiques et invariables rites, et cela, avant que la cérémonie religieuse ait lieu : le prêtre semble n'être que le consécuteur de la bénédiction nuptiale qu'ils ont donnée. Ils ont leur part dans les présents de noces. Ils jouissent d'une liberté illimitée de parole, d'une certaine autorité morale, d'une considération instinctive, d'un certain empire sur les

¹ Coelbren y Beirz (*Jones Musical and poetical remains*, t. III, p. 4).

² Nous devons la communication de ce curieux renseignement à M. A. de Blois, dont l'obligeance égale le savoir.

³ Pennant, *Tour in Wales*, t. 1, p. 459 et seq.

esprits; ils sont aimés, recherchés, honorés, presque autant que l'étaient ceux dont ils mènent à peu près la vie, dans une sphère moins élevée.

De l'histoire sérieuse à la chronique légère, de la chronique au roman d'amour, et de celui-ci au simple narré d'une intrigue amoureuse, ou seulement à l'effusion d'un sentiment vif et personnel, la transition est facile. Nous devons même dire que les chants historiques dont le thème est un événement de quelque valeur publique ou privée, et les chants d'amour qui offrent quelques traits piquants par leur actualité, empruntés à la vie domestique, rentrent souvent les uns dans les autres.

En ce cas, ces derniers sont encore l'œuvre des meuniers, ou, le plus souvent, des tailleurs. Le caractère particulier du tailleur est la causticité et la raillerie; « son oreille est longue, dit le proverbe breton, son œil nuit et jour ouvert, et sa langue aiguë. » Rien ne lui échappe : il chansonne impartialement tout le monde, disant en vers ce qu'il ne pourrait dire en prose, comme ce barbier du Midas breton qui, ayant découvert un jour que son maître avait des oreilles de cheval, s'en alla couper, sur la grève, un roseau dont il fit une flûte, pour répandre en tout lieu la nouvelle. Ses chants sont des satires mordantes, alors même qu'elles semblent l'être moins. Toute leur valeur, comme celle des ballades, est dans leur actualité. Le tailleur est au courant de toutes les intrigues secrètes. Il surprend souvent les amours, et se donne le plaisir malin de les effeuiller dans leur fleur, aux yeux de la foule.

On en peut dire autant des meuniers et des pillaoers; ils mériteraient donc assez le reproche que Taliesin adressait à certains chanteurs populaires de son

temps : toutefois, s'ils raillent la conduite du prochain, on peut leur rendre cette justice, qu'ils ne le calomnient jamais.

Lorsqu'elles expriment une passion heureuse ou malheureuse, les chansons d'amour sont en général l'œuvre des *kloer*, qui y figurent le plus souvent eux-mêmes comme acteurs et comme poètes. Cette poésie intime, personnelle et sentimentale, forme dans la littérature populaire de Bretagne une branche très distincte et non moins curieuse, sinon aussi importante, que la branche purement historique.

On donne aujourd'hui le nom de *kloer* ou *clercs*, aux jeunes gens qui font leurs études pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il correspond exactement au gallois *kler*, qui avait très anciennement une des significations du latin *clerus* dans la basse latinité, s'appliquant comme lui aux savants. Nous avons vu que déjà du temps de Taliesin, il se prenait comme aujourd'hui, dans le sens de ménestrel, de barde d'un rang inférieur, d'écolier-poète.

Nos *kloer* Bretons, appartiennent en général à la classe des paysans et quelquefois du petit peuple des villes et des bourgades : les sièges épiscopaux de Tréguier, de Léon, de Kemper et de Vannes, sont les villes qui en réunissent le plus; ils y arrivent par bandes, du fond des campagnes, avec leurs costumes étranges, leurs longs cheveux, leur langue et leur naïveté rustique. La plupart n'ont guère moins de dix-huit à vingt ans. Ils vivent ensemble, dans les faubourgs; le même galetas leur sert de chambre à coucher, de cuisine, de réfectoire et de salle d'étude. C'est une existence bien différente de celle qu'ils menaient dans les champs; une révolution complète s'opère bientôt en eux; à mesure que leur corps s'énerve et que leurs mains blanchissent, leur intelligence se développe,

leur imagination prend un nouvel essor. L'été et les vacances les ramènent au village ; c'est la saison des fêtes et des plaisirs, « la saison, dit un poète Breton, où les fleurs s'ouvrent avec le cœur des jeunes gens. » Rarement les kloer reviennent à la ville, sans y rapporter le germe d'une première passion. Avec elle s'élève dans leur âme un grand orage ; un combat s'y livre entre Dieu et le devoir, l'amour et ses douces faiblesses, souvent l'amour est le plus fort. L'oisiveté, la réflexion, l'idée d'un bonheur prochain qu'on pourrait cueillir, le contraste de la gêne, des privations, de la servitude présente, avec la liberté des bois ; l'isolement, le mal du pays, les regrets, la tristesse, contribuent à développer ce sentiment qui n'existait qu'en germe. Un mot, un signe, un geste, un regard imprudent, que sais-je ? parfois le son d'un instrument sauvage qui s'éveille au fond du vallon, le font éclater tout à coup ; alors l'écolier jette au feu ses livres de classe, maudit la ville et le collège, renonce à l'état ecclésiastique et revient au village.

Mais, le plus souvent, Dieu l'emporte. En tout cas, l'écolier-poète a besoin, c'est son expression, de « soulager son cœur » ; ses confidences, il les fait à la muse ; c'est elle qui reçoit ses premiers aveux, qui sourit à ses joies d'enfant, et qui essuie ses larmes. Poésie et poètes pleins de fraîcheur et de grâce, dont l'auteur de *Marie* peut donner une idée, et que M. Emile Souvestre a peints d'après nature dans quelques pages charmantes.

Ce qu'on vient de lire fera comprendre pourquoi le vieux satirique que nous avons cité au commencement de cet article accuse les kloer de son temps de flatter les femmes mariées dans des chansons perfides, de les séduire en leur suggérant des pensées d'amour, et de corrompre les jeunes filles.

Par un instinct naturel à tous les poètes vraiment populaires, les kloer dont nous parlons chantent, mais n'écrivent jamais. On dirait qu'ils redoutent, pour leurs chastes œuvres, le sort de ces chansons bâtardees que vendent, sous leur nom, dans les foires des villes, aux servantes et aux valets, les estimables libraires qui en sont les auteurs. Les kloer préfèrent le siège rustique, mais solide, que leur élève dans son cœur l'habitant des campagnes, à celui que la publicité, par l'entremise des imprimeurs, offre à ses courtisans; et ils ont raison. La mémoire de l'ouïe, comme disent les *Maximes de la Sagesse* des bardes de l'île de Bretagne, est, en effet, bien autrement fidèle aux poètes populaires que la mémoire des lettres. Ecrire et se faire imprimer serait pour eux renoncer à être appris par cœur, et à entendre répéter leurs chants de génération en génération.

Devenus prêtres, les kloer brûlent ce qu'ils ont adoré; ainsi Gildas, oubliant, sous le froc du moine, que dans sa jeunesse il avait fait partie du corps des bardes, déclamaient contre eux. Kloer, ils dédaignaient les chants des mendiants et des chanteurs nomades; prêtres, ils maudissaient les kloer et leur art, les mendiants et leurs chansons.

Et, cependant, ils tiennent aux uns comme aux autres par plus d'un lien encore. Ils empruntent aux kloer leurs effusions d'amour, et les font monter vers le ciel en cantiques pieux. Les sentiments qu'ils expriment étant toujours vivants dans les cœurs, leurs œuvres, en cela différentes des ballades et des chants d'amour, n'ont besoin, pour devenir populaires, que d'être faites dans une forme vulgaire qui les rende accessibles à l'intelligence et à la mémoire du peuple; elles se retiennent et se transmettent d'âge en âge comme des prières. Il n'est donc possible de savoir

la date de leur composition qu'en connaissant l'époque précise où vivaient leurs auteurs.

Quant aux histoires édifiantes qui sont le thème de ces légendes, c'est tout différent. Ces compositions rentrent dans le domaine de nos chants historiques, et elles n'ont de gage de vie et de popularité qu'autant qu'elles sont fondées sur un ensemble de traditions déjà répandues dans la foule.

Après avoir étudié nos chants populaires, en regard au principe dont ils émanent, nous allons essayer de prouver que, par leurs éléments constitutifs, leur forme et leur style, ils conviennent aux époques où vécut les personnages qu'ils mentionnent, et où eurent cours les sentiments, les mœurs et les idées qu'ils nous font connaître.

V

On trouve parmi les chants qui forment ce recueil :
Des ballades dont les héros ont existé aux vi^e, xi^e, xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles ;

Des chansons d'amour qui se rapportent à des cérémonies druidiques depuis très longtemps incomprises ; à des fêtes domestiques, dont l'origine et les pratiques se perdent dans la nuit des temps ; à un ordre de choses qui a cessé d'être depuis le xv^e siècle ; à des événements sans importance qui ont eu lieu à la même époque ;

Enfin, des légendes de saints Bretons des premiers siècles de l'ère chrétienne, dont l'une n'avait pas encore été écrite, quand le chanteur populaire s'en empara, et des cantiques qui se rattachent aux fêtes les plus anciennes du catholicisme, ou qui ont pour sujet quelques-unes de ses doctrines fondamentales.

Or, à quelle époque, si l'on ne tenait aucun compte des caractères d'actualité historique de la poésie populaire, devrait-on attribuer nos ballades et nos chants d'amour, car nous ne parlons ni de nos cantiques, dont les auteurs probables sont connus, ni des légendes auxquelles s'appliqueront nos réflexions sur les chants historiques.

Est-il vrai que ces poésies ne remontent pas au-delà du *xv^e* siècle, comme on l'a prétendu? Mais alors, autant vaut les croire toutes modernes, car il n'y a pas de raison pour qu'elles soient nées plutôt au *xvi^e* siècle qu'au *xviii^e* ou au *xix^e*. Est-ce que l'histoire de Merlin était de nature à intéresser beaucoup plus les auditeurs du temps de la duchesse Anne, que les auditeurs d'aujourd'hui, qui aiment cent fois mieux entendre la dernière chansonnette nouvelle?

Est-ce que les malheurs d'un jeune Breton, auxiliaire inconnu d'une conquête dont les paysans ne se doutaient pas plus au *xvi^e* siècle qu'à présent, pourraient les toucher davantage?

Est-ce qu'Abaylard et Héloïse, ou la dame du Faouet, dont le mari part pour la première croisade, ou le baron français de Jauioz, qui vivait au *xiv^e* siècle, ou les Templiers abolis à la même époque, ou Lez-breiz et Gouiket, ces courageux soutiens de la

¹ C'était l'opinion de M. Raynouard, qui faisait aussi naître la langue Bretonne à la même époque.

nationalité Bretonne, est-ce que tous ces héros de vieilles histoires oubliées, étaient de nature à stimuler bien vivement le goût populaire, au xvi^e siècle, et à faire vivre le poète ?

On en peut dire autant des chansons érotiques. Si ces espèces d'idylles, qu'on chante en dansant autour des monuments druidiques, au solstice d'été, cérémonie qui rappelle d'une manière si frappante celles qu'on célébrait à la même époque, autour de monuments semblables, dans l'île de Bretagne, et dont les bardes gallois¹ ont conservé le souvenir ; si ces dialogues de noces, dont le style varie au gré du chanteur, mais dont le thème et la forme ne changent jamais ; si des élégies amoureuses, composées par des malheureux atteints de la lèpre, fléau dont il ne restait plus de traces en Basse-Bretagne au xv^e siècle ; si tous ces chants datent du règne de la duchesse Anne, il faut croire que le druidisme florissait assez à cette époque en Armorique, pour avoir pu y établir des fêtes et des chants analogues ; que les actes du concile de Vannes, qui mentionnent au v^e siècle les cérémonies et les chansons d'amour des noces², sont des titres apocryphes ; que la lèpre désolait encore la Bretagne postérieurement à l'année 1500 ; ou que tous les auteurs des chants mentionnés sont des imposteurs du temps de la reine Anne, qui, par la merveilleuse puissance de leur génie, ont deviné l'histoire des siècles passés.

Mais, en supposant, nous dit-on, que les événements dont on vient de parler aient pu donner naissance à des chants quelconques, il est moralement impossible que ces chants nous soient parvenus sans

¹ Myvyrian, t. 1, p. 60, 61, 74.

² Convivia ubi amatoria cantantur et turpia, et obscœni motus corporum choris et saltibus efferuntur (loco sup. citato).

avoir éprouvé une transformation totale quant au style, à la prosodie, et au même fond. Dans leur état actuel, ils datent du xvi^e siècle, et s'ils contiennent quelques débris de compositions originales, ces débris ont si complètement disparu sous le replâtrage moderne, qu'il n'y a pas moyen de les distinguer.

Nous nions le fait, et nous nous flattons de prouver qu'il est faux, en démontrant que les allusions des chanteurs populaires, soit aux événements, soit aux personnages de leur temps, que les aventures qu'ils attribuent à leurs héros sont vraies, ou du moins vraisemblables, que les mœurs, les idées, les costumes qu'ils leur prêtent sont naturels et conviennent à merveille à l'époque où se passent les faits.

Ainsi, quand l'auteur de la ballade de Merlin nous le représente, tantôt comme un devin puissant, tantôt comme un barde malheureux qui fuit la compagnie des hommes, quoi de plus simple? Un des deux Merlin n'était-il pas surnommé « *chef des enchanteurs* »¹ l'autre n'a-t-il pas écrit tout un poème sur ses malheurs et sa vie sauvage? Quand le poète fait allusion, dans le même morceau, à un chef breton armoricain, qui donne à sa fille le pays de Léon en dot, ne retrouvons-nous pas une preuve de cette donation dans une charte du xi^e siècle?² Quand il fait offrir en présent des colliers d'or aux chefs Bretons nobles, par cette distinction honorifique, ne les place-t-il pas, comme le barde Aneurin³, au dessus des guerriers vulgaires?

Quand l'auteur d'Héloïse et Abaylard les change

¹ Myvyrian, t. 1, p. 79.

² *Carta Alani Fergan*, ap. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. 1, col. 707. V. n^o VIII, *Merlin-Barde*, notes.

³ *Ib. ib.* p. 4.

en detx savants d'une science surhumaine, en magiciens, sorciers, ou démons, n'est-il pas d'accord avec l'opinion populaire contemporaine?

Le chantre du *Retour d'Angleterre*, en décrivant les apprêts du départ des Bretons compagnons de Guillaume-le-Conquérant, n'indique-t-il pas assez clairement, en l'appelant « *le fils de la duchesse* », Alan Fergan, fils d'Havoise de Bretagne, un des auxiliaires des Normands ?

La ballade de *L'épouse du Croisé* n'attache-t-elle pas sur l'épaule de chaque chevalier cette croix rouge que les soldats bretons ne portèrent qu'à la première expédition ?²

Celle des *Templiers* n'accuse-t-elle pas ces moines de crimes affreux ; l'auteur ne les a-t-il pas vu brûler vifs ?³

Le barde ambulante à qui nous devons la *Fiancée*, ne nous apprend-il pas qu'il n'avait que treize ans quand eut lieu l'enlèvement qu'il chante ? Quand il veut peindre d'un trait le ravisseur, ne le compare-t-il pas à un chef breton qu'il a connu, et qui est mort en 1212, ne décrit-il pas l'armure d'un chevalier du xiii^e siècle ?⁴

Le baron de Jauioz, qui vivait à la fin du siècle suivant, ne fait-il pas présent d'un *pawisk*, vêtement alors en usage, à la jeune Bretonne qu'il emmène en France ?⁵

Lez-breiz et Rolland Gouiket, ces Glendours de notre Armorique, ne combattent-ils pas contre la France ? Le premier ne se repose-t-il pas, après la

¹ T. 1, *Chants historiques*, n° ix.

² *Ibid.*, *ibid.*, n° x.

³ *Ibid.*, *ibid.*, n° xiii.

⁴ *Ibid.*, *ibid.*, n° xii.

⁵ *Ibid.*, *ibid.*, n° xiv.

bataille, comme un lion rassasié, sur les cadavres sanglants de vingt-quatre chevaliers français¹ ?

Si nous passons aux chansons d'amour, quoiqu'il soit moins facile de déterminer leur date d'une manière précise, les sentiments qu'elles expriment n'ayant point d'âge, nous trouverons qu'elles offrent les mêmes caractères.

Le pauvre lépreux se sent mourir, consumé par le mal affreux qui le dévore : tout le monde le fuit, et même celle qui l'aimait².

Le meunier qui chante ses amours avec la belle meunière de Pontaro, parle, comme de son seigneur, du jeune baron Hévin de Kymerc'h, que l'histoire fait vivre en 1420³.

Quant aux légendes, elles rentrent, comme nous l'avons dit, dans la classe des chants historiques, et ce que nous disons des ballades leur convient aussi.

Arthur, pas plus que dans les poèmes gallois du vi^e siècle, n'y est invincible ; dans la légende de saint Efflamm⁴, il a besoin, pour ne pas périr, d'un secours miraculeux ; il n'a ni le costume, ni les mœurs empruntées que lui donnent les trouvères du moyen âge. Le chef Armoricaïn Gradlon est dépeint, dans la vie de saint Ronan⁵, comme un monarque imprudent, téméraire, prompt à écouter les conseils dangereux ; il y condamne l'innocence. C'est l'homme tel qu'il appartient à l'histoire, et pas encore le héros des poèmes chevaleresques, qui lui donneront « un beau corps, un cœur franc, » et qui le surnommeront « le Grand.⁶ »

¹ T. I, *Chants historiques*, n^o xvi.

² T. II, *Chants d'amour*, n^o viii.

³ *Ibid.*, *ibid.*, n^o vii.

⁴ *Ibid.*, *Chants religieux*, n^o iii.

⁵ *Ibid.*, *ibid.*, n^o iv.

⁶ Graalent fu de Bretuns nés

Cependant nous avons des monuments poétiques, dont il est impossible de déterminer l'époque, au moins par les moyens précédemment indiqués. Ce sont les chants qui appartiennent à cette portion de toute poésie populaire qui traite du monde invisible et de ses habitants dans leurs rapports avec les humains. Nous verrons bientôt si on peut parvenir à leur assigner une date probable, en recourant à d'autres moyens ; mais il nous semble nécessaire d'étudier d'abord la nature de leurs mystérieux acteurs.

VI

Les principaux agents surnaturels de la poésie populaire de Bretagne, sont les nains et les fées.

Les noms généraux que portent celles-ci sont *Gann*, *Gwenn*¹, génie, et *korr*, petit, diminutif *korrig*, qui, réunis, donnent *korrigan* ou *korrigwenn*.

Gentix et bien enparentés;
Gent ot le cors é franc le cuer,
Pur cou ot nun Graalent-muer.

Roquefort, t. 1., p. 487.

¹ Gwenn, se prend encore dans le sens d'ingénieux (*V. Le Gonidec, Dict. Bret.*, p. 259).

Or, les Germains, selon Tacite ¹, honoraient comme une déesse une vierge celte, appelée Gann, et les anciens bardes Cambriens, déclarent révéler un être mythologique, du sexe féminin, qu'ils nomment Koridwen ², à laquelle ils donnent neuf vierges pour suivantes ³; d'un autre côté, P. Méla, appelle les neuf vierges de l'île de Seine, parfois Galligen, et parfois Barrigen ⁴, les disant prêtresses d'une divinité appelée Gallic ⁵, tandis que Vopiscus donne le nom de Gallican aux druidesses de la Gaule ⁶.

Nous pensons donc que nos fées Bretonnes portent le même nom que les prêtresses et déesses des nations celtiques; mais ce n'est pas le seul trait qu'elles aient de commun avec elles.

Les Gallican, dit Vopiscus, sont douées du génie prophétique. Les vierges de l'île de Seine ont le même attribut. Méla ajoute qu'elles ont la faculté de se métamorphoser à leur gré, et qu'elles possèdent de grandes connaissances en médecine. Taliesin ne peint pas Koridwen d'une manière différente, seulement il lui donne un vase magique, dont les bords sont ornés de perles, et qui contient l'eau merveilleuse du génie bardique et de la science universelle ⁷.

Comme ces vierges sacrées, nos korrigan prédisent l'avenir; elles savent l'art de guérir les maladies incurables au moyen de certains charmes, qu'elles

¹ *De moribus German.*, c. 8. Dio, in fragm. not. Lips., var. ed.

² C'est ainsi que l'écrivit le barde Cynwall (*Jones poetical remains*, t. 1, p. 34): on trouve aussi Karidwen, (*Myvyr.*, p. 18) et Kyrridwen (*ib.* p. 66).

³ *Myvyr.*, p. 45.

⁴ Barrigenas, Galligenas, (Voss. ap. Gough. Camden, t. 1, p. 12.)

⁵ *Gallici numinis.*

⁶ Gallicanas, Dryades, in Aurel., c. 44.

⁷ *Myvyr.*, t. 1, p. 17, 38, 173.

font connaître, dit-on, aux sorciers leurs amis ; protégées ingénieuses, elles prennent la forme de tel animal qu'il leur plaît ; elles se transportent, en un clin-d'œil, d'un bout du monde à l'autre. Tous les ans, au retour du printemps, elles célèbrent une grande fête de nuit. Une nappe blanche comme la neige est étendue sur le gazon, au bord d'une fontaine ; elle est couverte des mets les plus exquis ; au milieu brille une coupe de cristal, qui répand une telle clarté, qu'elle sert de flambeaux. A la fin du repas, cette coupe circule de main en main ; elle renferme une liqueur merveilleuse, dont une seule goutte rendrait, assure-t-on, aussi savant que Dieu. Au moindre bruit humain tout s'évanouit.

C'est, en effet, près des fontaines que l'on rencontre le plus fréquemment les korrigan, surtout des fontaines qui avoisinent des dolmen ; elles en sont restées les patronnes, dans les lieux solitaires d'où la sainte Vierge, qui passe pour leur plus grande ennemie, ne les a pas chassées. Nos traditions leur prêtent une grande passion pour la musique, et de belles voix, mais elles ne les font point danser comme les traditions germaniques. Les chants populaires de tous les peuples les représentent souvent peignant leurs beaux cheveux blonds, dont elles paraissent prendre un soin particulier. Leur taille est celle des autres fées européennes ; elles n'ont pas plus de deux pieds de hauteur. Leur forme, admirablement proportionnée, est aussi aérienne, aussi délicate, aussi diaphane que celle de la guêpe : elles n'ont d'autre parure qu'un voile blanc qu'elles roulent autour de leur corps. La nuit, leur beauté est grande ; le jour, on voit qu'elles ont les cheveux blancs, les yeux rouges et le visage ridé ; aussi ne se montrent-elles que le soir et haïssent-elles la lumière. Tout en leur personne annonce des intél-

ligences déchuës. Les paysans Bretons assurent que ce sont de grandes princesses qui, n'ayant pas voulu embrasser le christianisme quand les apôtres vinrent en Armorique, furent frappées de la malédiction de Dieu. Les Gallois voient en elles les âmes des druides condamnées à faire pénitence¹. Cette coïncidence est frappante.

Partout on les croit animées d'une haine violente pour le clergé et la religion qui les a confonduës avec les esprits de ténèbres, ce qui paraît les irriter beaucoup. La vue d'une soutane, le son des cloches les met en fuite. Les contes populaires de toute l'Europe tendraient, du reste, à confirmer la croyance ecclésiastique qui en a fait des génies malfaisants. En Bretagne, leur souffle est mortel comme en Galles, en Irlande, en Ecosse et en Prusse; elles jettent des sorts; quiconque a troublé l'eau de leur fontaine, on les a surprises, soit peignant leurs cheveux, soit comptant leurs trésors auprès de leur dolmen (car elles y recèlent, dit-on, des mines d'or et de diamant), est presque toujours sûr de périr, particulièrement si c'est un samedi, jour consacré à la Vierge et néfaste pour elles.

Presque toutes les traditions européennes leur attribuent aussi un penchant prononcé pour les enfants des hommes et les leur fait voler. Cette croyance, comme toutes celles qu'on leur impute, doit être fondée sur quelque événement réel; peut-être est-elle empruntée aux habitudes des sorcières et des bohémiennes; aussi les fées sont-elles l'effroi de la paysanne des vallées de l'Oder, comme celui de la paysanne de l'Armorique. Celle-ci met son nourrisson sous la protection de la sainte Vierge en lui passant au cou un chapelet ou un scapulaire, préservatif parfait contre toute espèce

¹ *Fairy legends of Wales*, p. 303.

d'êtres malfaisants. Les korrigan ne sont pas, au reste, les seules fées qui dérobent les enfants ; on en accuse également les morgan ou génies des eaux ¹, aussi du sexe féminin : elles entraînent, dit-on, au fond des mers ou des étangs, dans leurs palais d'or et de cristal, ceux qui viennent, comme le jeune Hylas, jouer imprudemment sur leurs bords.

Leur but, en volant les enfants, est, disent les paysans, de régénérer leur race maudite. C'est aussi pour cette raison qu'elles aiment à s'unir aux hommes : pour y arriver elles violent toutes les lois de la pudeur en se laissant profaner, tantôt comme la prêtresse Gauloise ², tantôt comme la nymphe antique ³.

Les êtres que les fées substituent parfois aux enfants des hommes, sont comme elles de la race naine et passent pour leur progéniture ; comme elles, ils portent les noms de korr, korrig et korrigan, qui s'appliquent aux deux sexes ⁴. On les appelle aussi kornandon, gwazig-gan (petit homme-génie), et *dus* ou lutin.

La puissance des nains est la même que celle des fées, mais leur forme est très différente. Loin d'être blancs et aériens, ils sont généralement noirs, velus, hideux et trapus ; leurs mains sont armées de griffes de chat, et leurs pieds, de cornes de bouc ; ils ont la face ridée, les cheveux crépus, les yeux creux et petits, mais brillants comme des escarboucles, la voix sourde et cassée par l'âge. Ils portent toujours sur

¹ Hinkmar de Reims (*op.*, éd. de 1645, t. 1, p. 654) et un auteur anonyme, qui vivait en l'année 808, leur donnent l'un le nom de *Geniciales feminæ*, l'autre celui de *geniscus*, dans lesquels on retrouve le primitif celtique *gwen* ou *gan*. Rustici credunt ... ad infantes nocere possint, vel aquaticus, vel geniscus esse debeat (Ducange, t. 2, v. aquaticus). Geniscus, de genius, Alp (*Irische Elfenmarchen*, von dr Wilhem Grimm, introd., § 14).

² Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, p. 93.

³ Voyez *la Korrigan et le seigneur Nann*, n° XI.

⁴ Le Gonidec, *Dict. Bret.*, aux mots *Korr.*, *Korrig*, et *Korrigan*.

eux une large bourse en cuir qu'on dit pleine d'or, mais où ceux qui la leur dérobent n'ont trouvé jusqu'ici que des crins sales, des poils et une paire de ciseaux ; ce sont les hôtes des dolmen ; ils passent pour les avoir bâtis ; la nuit ils dansent à l'entour, au clair des étoiles, une ronde dont le refrain primitif était : lundi, mardi, mercredi, auquel ils ont ajouté par la suite : jeudi et vendredi ; mais ils se sont bien gardés d'aller jusqu'au samedi et surtout jusqu'au dimanche, deux jours néfastes pour eux, comme pour les fées. Malheur au voyageur attardé qui passe, il est entraîné dans le cercle et doit danser, parfois, jusqu'à ce que mort s'en suive. Le mercredi est leur jour férié ; le premier mercredi de mai leur fête annuelle ; ils la célèbrent avec de grandes réjouissances, par des chants, des danses et de la musique.

Les Bretons, comme les Gallois, les Irlandais et les montagnards de l'Écosse, les supposent faux monnayeurs, et très habiles forgerons. C'est au fond de leurs grottes de pierre qu'ils cachent leurs invisibles ateliers. Ce sont eux qui ont écrit ces caractères cabalistiques, qu'on trouve gravés sur les parois de plusieurs de ces monuments, en Bretagne ; qui viendrait à bout de les déchiffrer, connaîtrait tous les lieux du pays où il y a des trésors cachés ; Taliesin se vantait d'en avoir le secret :

« Moi, disait-il, le chef des bardes de l'Occident, je sais expliquer les signes gravés sur les pierres des grottes de l'arohi-druide ¹. »

Les nains sont sorciers, devins, prophètes, magiciens. Ils peuvent dire comme leur frère Alvis, dans l'Edda : « J'ai été partout et je sais tout. » Les jeunes filles en ont grand peur, et goûtent peu, quoiqu'elles

¹ Myrryrian, t. 1, p. 34.

soient sans danger, leurs privautés lutines. Le paysan, en général, les redoute pourtant moins que les fées : il les brave volontiers et s'en rit, s'il fait jour, ou s'il a pris la précaution de s'asperger d'eau bénite; il leur attribue la même haine qu'aux fées pour la religion; mais cette haine prend une tournure plutôt malicieuse et comique que méchante. On dit à ce sujet, qu'on les a surpris, au brun de nuit commettant en rond et en se tenant par la main avec mille éclats de rire diaboliques, certains actes cyniques, moitié sérieux, moitié plaisants, mais tous jours fort impies et irrévérencieux.., au pied de la croix des carrefours.

Telle est d'après la tradition actuelle, la physionomie des nains Bretons; plusieurs des traits qu'elle présente leur sont communs avec les Génies des autres peuples. Nous ne savons à quelle époque elle s'est dessinée de la sorte; il est probable que c'est peu de siècles après l'établissement du christianisme; l'amalgame d'éléments féeriques dont elle nous paraît le résultat, était déjà opéré depuis longtemps au moyen âge et avait subi l'influence puissante du génie chrétien; en consultant les témoignages anciens, on acquerra la preuve de ce que nous venons de dire.

Gervais de Tilbury change en esprit de ténèbres le lutin dont il parle d'après la tradition de son temps; ce lutin a l'aspect d'un vieillard, la face ridée, la taille d'un nain¹.

Le Gobelin Zabulon est noir comme un Ethio-pien; il porte une longue barbe, qui atteste son grand âge; il est visible et invisible à volonté; la légende le change également en démon, et le fait dompter par un saint².

¹ *Otia imperialia*, p. 180 (s^e XIII^e).

² Orderic. Vital. *Histor. eccles. V.* p. 556 (s^e-XI^e).

Si nous remontons plus haut, le moine de Saint-Gall nous contera l'histoire d'un de ces êtres mystérieux dont il fait aussi un diable, qu'il dit forgeron, et qu'il surnomme « le velu¹. » Isidore de Séville donnait la même épithète au génie que les Gaulois, selon saint Augustin, appelaient Dus, et les Latins, incube ou faune, esprits qui prennent plaisir, dit-il, à lutiner les femmes².

Si nous allons jusqu'aux Romains, nous verrons danser les satyres lascifs aux pieds de bouc : Sabinus nous apprendra que les incubes gardent des trésors³, et Nonnose, que la nation des pygmées est noire et couverte de poils⁴.

Enfin, si nous puisons aux sources les plus anciennes, dans Hérodote, nous verrons que les Phéniciens portaient sculptées à la proue de leurs vaisseaux des figures exactement semblables à celles du Dieu Ephestus, lequel était un pygmée⁵, et par conséquent, petit, noir et velu, selon la définition de Nonnose. Or, cet Ephestus était le Vulcain des Phéniciens ; il était père des Cabyres, génies nains que l'antiquité a toujours assimilés aux Dactyles⁶, autres pygmées, forgerons, jongleurs, danseurs⁷, musiciens⁸, et qu'elle a souvent confondus avec les Korybantés, Kourètes et Karikines, dont le culte, importé par les navigateurs Phéniciens,

¹ *De Carolo Magno*, ap. D. Bouquet, p. 116 (s^o ix^o).

² *Isidor. Etymol.*, lib. VIII (s^o VII^o).

³ Ad II Georg. V. 507.

⁴ Nommosus ap. Koatanalem, *Dict. Bret.-Franç. inéd. V. Kor.*

⁵ Liv. III, p. 37.

⁶ *Symbolique* de Creuzer, trad. de Guigniaut, t. III, p. 9.

⁷ Strabon, X, p. 466 et seq. 473.

⁸ *Scholl. Apoll. et Pherecyd. fragm. alt.* Sturtz, p. 146. Clément. Alex. Stromat., I, p. 420.

existait encore dans la Gaule et dans l'île de Bretagne, au III^e siècle de notre ère ¹.

La mythologie phénicienne nous ramène donc à la mythologie celtique : les Korybantés, Karikines et Kourètes d'Asie, aux Korrigan et Korred Bretons.

Les anciens bardes, en nous faisant connaître la déesse Koridwen, l'associent à un personnage mystérieux qui a beaucoup d'affinité avec nos nains. Ils l'appellent Gwion, « l'esprit ² » et le surnomment « le nain ; » son existence se trouva liée d'une façon assez étrange à celle de la déesse ; comme il veillait au vase mystique qui contenait l'eau du génie de la divination et de la science, vase qui rappelle d'une manière frappante la coupe des Cabyles ³, trois gouttes bouillantes lui étant tombées sur la main, il la porta à sa bouche, et soudain l'avenir et tous les mystères de la science se dévoilèrent à lui. La déesse irritée voulant le mettre à mort, il s'enfuit, et, pour lui échapper, il se changea tour à tour en lièvre, en poisson, en oiseau, tandis qu'elle-même, devenait tour à tour levrette, loutre et épervier ; mais le génie ayant eu l'inspiration fatale de se métamorphoser en grain de froment, la déesse, changée tout à coup en poule noire, le distingua de son œil perçant au milieu du monceau de blé où il s'était caché, le saisit du bec, l'avala, et grosse aussitôt, elle mit au monde, au bout de neuf mois, un enfant charmant qui s'appela Taliesin ⁴, nom commun, à ce qu'il paraît, aux chefs des druides, des bardes et des devins Bretons ⁵.

¹ Strabon, iv, p. 198 et Diodore de Sicile, iv, 56.

² Owen's *Welsh Dictionary*, V. Gwyon, ed. 1832.

³ Strabon, x, p. 472.

⁴ Myvyrian, t. 1, p. 17, 18, 36, 37.

⁵ On remarquera l'analogie qu'il offre avec celui de *Taliesin*, génie, magicien, enchanteur, qu'on identifie avec les Cabyles, les Kourètes ou Kourét, et les Korybantés.

L'eau merveilleuse du vase magique est nommée par les bardes « l'eau de Gwion¹. » L'île d'Alwion², ou de Gwion, dont on a fait Albion, et qu'un ancien poète Gallois appelle le pays de Mercure³, paraît lui devoir son nom. Gwion a, en effet, beaucoup de rapport avec ce dieu⁴. On sait que l'Hermès celtique était la plus grande divinité des Bretons insulaires; qu'ils en avaient chez eux, au témoignage de César, une infinité d'idoles; qu'ils honoraient en lui l'inventeur des lettres, de la poésie, de la musique, de tous les arts; qu'ils l'invoquaient dans leurs voyages et lui attribuaient une grande influence sur le commerce et les marchés⁵.

Un bas-relief antique, gravé par Montfaucon, le représente sous la figure d'un nain, tenant une bourse à la main⁶. C'est précisément ainsi que les anciens bardes représentent Gwion; ils l'appellent « le nain à la bourse⁷. »

Or, nos nains d'Armorique, comme nous l'avons vu, ont aussi une bourse. Tous les autres attributs de Gwion et de l'Hermès gaulois, la science magique, poétique, cabalistique, alchimique, métallurgique, divinatoire, ils la possèdent; leur jour de fête est le jour de Mercure. Il semblerait donc qu'il n'y eût aucun doute à

¹ Myvyrian, t. II, p. 17, 88; 178.

² Sic Eustates (*Commentar. in Dion.*, p. 566), Sic Agathemerus, *Géograph.* II, c. 9). Le G disparaît dans les mots composés.

³ Myvyrian, t. I, p. 158.

⁴ Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore le rapport qui existe également entre ce Gwion et Gigon, l'Hermès-Héraclès des Égyptiens, le même que Melcarth, dieu du commerce et inventeur des arts, chez les Phéniciens et les Tyriens; dans les mystères des Cabyres de Samothrace, tandis que la grande divinité travaille à l'œuvre du monde, il l'aide dans ses opérations magiques, comme Gwion aide Kordwen. Sa taille et sa figure sont celles des Korymbantes: c'est lui qui conduit leurs danses.

⁵ César, VI., c. 17.

⁶ Montfaucon, t. IV, p. 414.

⁷ Myvyrian, t. III, p. 161.

avoir sur l'identité de ces personnages; mais nous prouverons, en outre, que les noms mêmes sous lesquels on les désigne, sont équivalents. Pour cela, il nous suffira de dire en deux mots que les habitants du Pays de Galles appellent indifféremment « herbe de kor » et « herbe de Gwion, » une plante médicinale particulièrement affectonnée des bains¹, et que les Gaulois, d'après une inscription trouvée à Lyon, appelaient Korig (petit nain); le dieu « qui présidait au commerce des Gaules, patronisait les bateliers de la Saône et de la Loire, les voituriers et les peseurs². »

Nous n'insisterons pas sur ce point déjà trop longuement traité; il nous suffisait de faire voir que nos nains Bretons, aussi bien que nos fées, se rattachent, par leur nom et leurs principaux attributs, à l'ancienne mythologie celtique. C'est une des raisons pour lesquelles il est impossible, comme nous l'avons dit, de déterminer la date des chants dont ils sont le sujet. Mais, si on ne peut les ranger par ordre chronologique, du moins peut-on les renfermer dans une période quelconque, en étudiant les allusions qu'ils contiennent, et en recherchant à quelle époque elles se rapportent. Voyons donc si les trois chants mythologiques que nous publions, et que nous avons choisis comme les plus caractéristiques, datent du xvi^e siècle, ainsi qu'on l'a affirmé, plutôt que de tout autre temps antérieur ou postérieur.

Le premier représente un seigneur partant pour la

¹ *Owen's Welsh Dict.*, t. 1, p. 126, ed. 1832.

² Quelques auteurs ont pensé qu'il fallait lire *Tauricus*, nous ne le croyons pas.

³ Ap. M. Pardessus, *histoire du commerce dans les Gaules, et dans l'île de Bretagne*, av. J.-C.

chasse; à cheval, armé d'une lance¹. Nous savons qu'on se servait de la lance et du javelot à la chasse, au moyen âge, en Bretagne; mais qu'on en ait fait usage au xvi^e siècle, jusqu'ici nous n'avons pu en découvrir de preuve. Le second, étant populaire en Galles et en Armorique, doit être mis hors de question.

Reste le dernier qui montre les Bretons en état d'hostilité flagrante contre les Français et leur roi², hostilité qu'on ne dira pas, je suppose, avoir eu lieu au xvi^e siècle, alors que le roi de France était duc de Bretagne.

Ces chants n'étant donc pas du xvi^e siècle, ne remontent-ils point évidemment plus haut? Cette question nous conduit à examiner si la forme de nos poésies populaires s'accorde bien avec le fond d'événements, de mœurs et d'idées qu'ils présentent.

VII

Les poésies populaires de toutes les nations offrent des analogies frappantes, et cela se conçoit; elles sont l'image de la nature dont le type, comme l'a dit M. de Châteaubriand, se trouve gravé au fond des mœurs de tous les peuples.

¹ T. I, *Chants historiques*, n° II.

² *Ib. ib.* n° III.

Entre les ballades de l'Espagne et de l'Italie; de la Serbie, de la Scandinavie, des états d'Allemagne, de l'Ecosse et de la Bretagne, il n'y a d'autre différence que celle du caractère particulier; des mœurs et des coutumes des habitants de ces contrées.

La muse méridionale est ardente, passionnée, impétueuse et lyrique; la muse serbienne s'élève parfois à la hauteur de la poésie épique; les muses scandinave et danoise sont tragiques et guerrières; le génie de la muse de la Germanie, est, selon Wolf, celui de la tragédie bourgeoise, la plus touchante et la plus pathétique; le génie de la ballade écossaise, la mélancolie la plus douce. Quant à la muse bretonne, elle nous paraît unir la sensibilité exquise et recueillie de la poésie germanique, à la tristesse douce et tempérée de la poésie écossaise.

La manière dont procèdent nos compositeurs de ballades bretonnes, est analogue à celle des autres poètes populaires. Le poète, ou plutôt l'auteur dramatique, car chacune de ses œuvres est un drame, indique souvent, dès le début, le dénouement, dans quelques vers qui servent de prologue; puis, il dispose la scène, y place ses acteurs, et les laisse discourir et agir librement; point de réflexions, elles doivent ressortir de l'ensemble des discours et des aventures; rien d'inutile, tout se tient, tout s'enlace, tout marche droit au but. Toujours à l'écart, l'auteur n'intervient qu'en de très rares occasions, soit dans le courant de la pièce, lorsque le sens l'exige impérieusement, soit à la fin, lorsque le drame en suspens hésite, au moment d'atteindre le but.

Son allure brusque et sans transitions, est parfaitement naturelle; il raconte un événement que tout le monde a présent à l'esprit; il est donc inutile qu'il entre dans de longs détails, il suffit qu'il saisisse

les traits saillants, et qu'il les mette dans un jour tel qu'ils puissent frapper la vue et se graver dans l'âme du spectateur. Quelquefois la nature l'inspire, à rendre l'art jaloux, mais le plus souvent, enfermé sans guide dans le dédale de la routine, il est impuissant à se faire à lui-même des ailes pour s'élever.

Homère, lui seul, en sortit. Des régions banales de la poésie vulgaire, il sut s'élever jusqu'aux sommets les plus sublimes de l'art; mais encore est-il juste de remarquer qu'il est fort souvent monotone comme tous les poètes populaires. Ainsi, que ses acteurs aient à parler ou à agir, il les met en scène invariablement de la même manière. Il emploie mille fois la même forme, il répète mille fois le même vers entier. Ses hérauts rapportent littéralement les messages des chefs. Ses épithètes sont presque toujours tirées de la nature physique, et se reproduisent uniformément. Minerve a des yeux bleus, Junon des yeux de génisse, les Grecs de belles cnémides; la mer est verte, le ciel profond, la terre vaste.

Tous les poètes populaires offrent les mêmes formes, la même allure, les mêmes tournures parasites, les mêmes répétitions, les mêmes épithètes naturelles, pour ainsi dire, stéréotypées. Nous n'en citerons pas d'exemples, ce recueil en offrira un assez grand nombre. Nullè variété dans la combinaison des matériaux qu'ils mettent en œuvre; leur lyre est un instrument incomplet. Le rébek breton n'a que trois cordes, la guzla serviennne n'en a qu'une.

La chanson d'amour n'est ni aussi rude, ni aussi négligée, ni aussi décousue que le chant historique. Quelquefois elle revêt la forme de l'ode anacréontique, le plus souvent celle de l'idylle ou de l'églogue. C'est le dialogue de la ballade roulant sur un thème d'a-

mour, moins le prologue, le dénouement et les notes incidentes. Ici le poète est toujours en scène; il est acteur : ce sont le plus souvent les émotions, les craintes, les espérances, les tristesses, les mécomptes, ou les joies de son cœur qu'il tache d'exprimer; le poète pense, réfléchit et conclut tout haut.

Le cantique emprunte son allure; sa forme, et son génie, partie aux chansons d'amour, partie aux hymnes d'églises; la légende populaire, partie à la ballade, et partie à la prose latine. Celle-ci ne perd point pour cela l'allure dramatique de la ballade; mais cette allure est moins brusque, plus réglée, plus grave, plus cléricale, si j'ose le dire; l'auteur s'efface moins, il parle plus longtemps, il raisonne; parfois il moralise; le récit tend à dominer l'action, comme dans les œuvres artificielles du même genre, qu'on ne chante point, mais qu'on lit, et qui par conséquent ne sont pas populaires.

Le chant marié à la parole est en effet l'expression de la seule poésie vraiment populaire. Son union avec la musique est si intime que, si l'air d'une chanson vient à se perdre, les paroles se perdent également. Nous en avons fait mille fois l'expérience, mille fois nous avons vu le chanteur s'efforcer vainement de rappeler dans sa mémoire les mots du chant qu'il voulait nous faire connaître, et ne parvenir à les retrouver, qu'en retrouvant la mélodie.

Quelquefois, l'air et les paroles naissent simultanément : l'inventeur de la poésie, dans les traditions Cambriennes, est aussi l'inventeur de la musique; quelquefois l'air est ancien.

Le rythme est comme l'aile du poète populaire; le rythme l'enlève et le soutient dans son essor. Il ne pourrait composer sans fredonner un air qui

lui donne la mesure; tous, excepté peut-être les kloer et les prêtres, qui suivent pourtant une méthode semblable à celle de nos autres poètes populaires; ignorent ce que c'est que la prosodie : plusieurs nous l'ont souvent avoué. Ils sentent, disent-ils, instinctivement, qu'ils doivent se conformer rigoureusement au *ton*, sous peine de blesser l'oreille et l'harmonie; se reposer quand il se repose, s'arrêter quand il s'arrête; faire accorder ensemble certaines finales qui suivent certains repos, et que l'air leur indique; leur science ne va pas plus loin.

La prosodie Bretonne est donc basée sur le mètre et la rime. Les vers s'assemblent de manière à former des distiques ou des quatrains de mesure égale. Ces vers ont six, sept, huit; neuf, douze, et jusqu'à treize et quinze syllabes. Ceux de douze, comme en français, ont une césure au sixième pied; ceux de treize syllabes, tantôt au sixième, tantôt au septième; ceux de quinze, au huitième. Chaque hémistiche, chaque vers, chaque strophe, doit offrir un sens complet, et n'enjamber jamais sur l'hémistiche, le vers, ou la strophe suivante. C'est bien là le caractère rythmique d'une poésie faite pour être entendue et retenue par cœur. Les rimes ne se croisent point; au moins, ne connaissons-nous aucun chant populaire, où cela ait lieu. En général, elles satisfont l'oreille, quelquefois elles ne présentent qu'une simple assonance.

Telle est aujourd'hui notre prosodie, mais elle a eu d'autres traits qu'elle a perdus et dont plusieurs monuments qui nous restent portent des traces évidentes. Outre la rime, elle a employé l'allitération; outre des distiques et des quatrains, elle a eu des tercets, formes artificielles, essentiellement opposées au génie de la poésie populaire et qu'elle tient des anciens bardes.

Déterminer l'époque à laquelle l'allitération, ou la rime des consonnes entre elles, a cessé d'être en usage parmi nous, ne serait pas chose facile. Elle existe d'une manière assez régulière dans tout le chant mythologique de l'*Enfant supposé*, que, sa grande popularité, en Cambrie et en Armorique, nous a fait présumer antérieur au x^e siècle. La *Prédiction de Gwenc'hlan*, qui nous paraît du v^e ou du commencement du vi^e, en offre également des vestiges. L'allitération faisait partie de la prosodie des bardes Gallois de cette époque. Comme notre ballade du *Rosignol*, qui est antérieure au xiii^e siècle, n'est point allitée; comme l'*Epouse du Croisé*, et le *Retour de l'Angleterre* ne le sont pas davantage, nous sommes portés à croire cette forme déjà morte en Armorique au xii^e siècle.

Le tercet, ou la strophe de trois vers rimant ensemble, devait aussi ne plus exister à la même époque; du moins n'existait-il plus dans le pays de Galles; les trois dernières pièces que nous venons de citer ne contiennent que des distiques ou que des quatrains. Les druides s'en servaient pour transmettre leurs enseignements à leurs élèves. Les seules de leurs maximes qui nous soient parvenues sont renfermées dans des tercets. Le judicieux critique Ed. L'huyd la suppose la plus ancienne forme rythmique dont les Bretons aient jamais fait usage. Nous sommes complètement de son avis, et nous le trouvons justifié par plusieurs de nos chants populaires. Il est très remarquable qu'elle soit précisément la forme de ceux que nous avons eu lieu de croire du vi^e siècle, comme la *Peste d'Elliant*, ou antérieurs au x^e comme l'*Enfant supposé*.

Nous aurions donc peut-être raison d'attribuer aussi une date reculée, aux chants mythologiques du *Tailleur et des Nains*, et du *Seigneur Nann*, qui contiennent quelques tercets.

En supposant qu'on ait admis tout ce qui précède, on pourra encore nous faire l'objection suivante :

Les chants populaires de Bretagne, s'il en est de diverses époques, doivent en porter le cachet ; or, ils ont tous la même teinte uniforme, ils sont tous écrits dans l'idiome moderne.

VIII

Il existe, entre la langue dont se servent nos poètes populaires et les chants qu'ils composent, un désaccord singulier. La poésie est jeune et la langue est vieille. La langue est incomplète et tout juste assez riche pour rendre, sans avoir recours aux formes grammaticales et aux vocabulaires étrangers, les idées du peuple qui la parle ; mais on peut voir qu'elle n'a pas toujours été aussi pauvre ; ses haillons laissent briller parfois les fils d'or d'une splendeur passée.

Sans sortir de notre sujet nous indiquerons sommairement quelques-unes des pertes grammaticales qu'elle a faites ; nous en pouvons juger en comparant sa syntaxe à celle des autres nations celtiques.

Ainsi, elle n'a plus de passif régulier ; pour l'obtenir elle est réduite à recourir aux auxiliaires. Ses substantifs n'ont conservé que deux désinences, l'une pour le singulier et l'autre pour le pluriel. Ses déclinaisons n'ont plus de cas, à proprement parler ; elle les rem-

place par des prépositions qui indiquent le rapport des mots entre eux. Elle a perdu l'accord, en genre et en nombre, du nom avec l'adjectif, lequel ne varie plus sa terminaison selon que le premier est du masculin ou du féminin, au singulier ou au pluriel; elle ne met plus guère qu'au singulier les substantifs précédés des noms de nombre cardinaux; enfin, elle manque souvent de liaisons grammaticales.

Quant à son vocabulaire, il offre infiniment moins de gallicismes qu'on pourrait le croire, et le peu de mots qu'il a empruntés au français¹, comme ceux qu'il doit au grec, au latin et aux idiomes germaniques avec lesquels il a été en contact immédiat pendant plusieurs siècles, il les a modifiés selon son génie particulier, de manière à se les rendre propres.

Si maintenant nous avançons que, dès le vi^e siècle, la langue bretonne était telle qu'elle est aujourd'hui, le lecteur ne pourra prendre notre assertion pour un paradoxe, car nous l'avons mis à même d'en juger en mettant en regard d'un texte du vi^e siècle le même texte dans le breton moderne². Pas un nom, pas un verbe, pas un adjectif, qui n'occupent la même place en vertu de règles communes, ou qui puissent être déplacés, sans violer ces règles; pas une consonne muable qui n'y suive la même loi de permutation. En un mot, il ne manque aux deux pièces pour offrir une parfaite identité, que d'avoir été écrites dans le même dialecte. Non-seulement les mots du fragment cité, excepté quatre, se trouvent dans tous les dictionnai-

¹ Il va sans dire que nous ne parlons ici que du breton tel qu'il existe dans la bouche du peuple des campagnes et dans nos poésies populaires, et non pas du breton des villes, ou de celui de nos respectables ecclésiastiques, qui, malheureusement, pour la plupart ne se piquent pas d'être puristes.

² V. p. xix et xx de cette introduction.

res de la langue bretonne, mais encore ils sont journellement employés par les paysans des divers cantons de la Bretagne, dont le moins intelligent comprendrait les vers du barde du vi^e siècle, et ces quatre mots eux-mêmes, qui manquent dans quelques vocabulaires, sont encore en usage parmi le peuple du Morbihan, où Taliesin passa la moitié de sa vie.

Un grand historien, guidé par l'instinct de son génie, devinait et expliquait ce curieux phénomène, lorsqu'il disait que les pauvres et les paysans de la Bretagne avaient tenu fidèlement à leur vieille langue nationale, et l'avaient conservée à travers les siècles, avec la ténacité de mémoire et de volonté qui est propre aux hommes de la race celtique ².

A cette tenacité bretonne, comme première raison de persistance de la langue de Taliesin, au xix^e siècle, on en peut ajouter une autre tirée de l'histoire même de cette langue. Le mépris qu'ont affecté pour elle les savants Bretons et étrangers de presque tous les siècles; son état d'isolement, l'oubli profond dont elle a été enveloppée, sont autant de barrières qui l'ont préservée des atteintes des philologues novateurs; n'ayant pas été cultivée, et n'ayant eu depuis le vi^e siècle au moins, ni orateurs, ni philosophes, ni poètes que puissent avouer la science ou l'art, ni, en un mot, de littérature qui mérite ce nom, elle est restée invariable dans la bouche du peuple et des chanteurs populaires; ce n'est pourtant pas à dire qu'elle n'ait éprouvé absolument aucune altération, quelques-uns de nos chants prouveraient le contraire. Ils offrent çà et là certaines formes grammaticales, certains mots, que les Bretons du pays de Galles ont conservés, et qui sont, ou bien hors d'usage aujourd'hui parmi nous,

² Aug. Thierry. *Hist. de la conquête d'Angleterre*, t. III, p. 89.

ou pris dans une acception différente : ils contiennent surtout des idées, et parfois des strophes entières, que le peuple ne comprend plus, qu'il dénature étrangement, et dont nous n'avons pu nous-mêmes retrouver qu'à grand'peine le sens probable et la rédaction primitive. La langue de nos poètes populaires a donc, comme leur prosodie, éprouvé quelques pertes et quelques modifications : cela est évident et incontestable; mais, ce qui nous paraît l'être aussi, c'est que ces altérations et ces pertes n'attaquent essentiellement ni son vocabulaire, ni sa syntaxe.

Nous pensons donc qu'on ne peut rien arguer contre l'antiquité de nos poésies de l'uniformité de leur style.

Il ne nous reste plus qu'à examiner la question de savoir si nos chants populaires ont subi, comme on l'a prétendu, une transformation totale quant au fond d'événements, de mœurs et d'idées qu'ils présentent, question déjà à moitié résolue, mais qui mérite plus d'être complètement traitée.

IX.

« Les chanteurs populaires, dit Walter-Scott, ressemblent aux alchimistes qui changent l'or en plomb; ils corrompent à dessein les œuvres de l'auteur dont

ils transmettent les chants à la postérité, au point de leur enlever leur esprit et leur style original.

Cette opinion nous semble bien exagérée. Ces œuvres sont, il est vrai, sujettes à deux espèces d'altérations : l'une venant des chanteurs, l'autre des auteurs eux-mêmes. Ainsi, comme le poète voyageur qui apprend en passant une nouvelle, et qui est, pour ainsi dire, forcé de demander au trésor vulgaire des lieux communs le moyen de combler les lacunes du sujet qu'il veut célébrer, les colporteurs des chants antiques, par défaut de mémoire, et non à dessein, substituent à des détails originels d'autres traits à peu près semblables, lambeaux empruntés à de vieilles chansons oubliées, et tombés depuis longtemps dans le domaine public.

Il arrive aussi, en général, qu'au bout d'un certain nombre d'années, l'événement simple, naturel, historique que l'auteur a chanté, s'est, en passant de bouche en bouche, singulièrement poétisé dans la tradition prosaïque. La mort du héros du poème, en entourant sa mémoire d'une espèce d'auréole d'immortalité populaire, y contribue plus que toute autre cause. On recherche, on répète jusqu'aux moindres circonstances de ses aventures ; les plus inconnues sont les plus goûtées ; le noyau principal se grossit de la sorte de traits fort souvent inexacts, mais qui passent pour vrais, et qu'on écoute toujours avidement. D'un autre côté, la vie du héros, dans le monde des âmes, ses rapports avec les humains, dont le peuple ne doute pas, cette existence commencée sur la terre et qui se poursuit au-delà du tombeau, ouvrent une carrière nouvelle à l'imagination et à la faconde populaires².

¹ *Minstrelsy, introductory remarks.*

² *V. l. II, Chants historiques. IANNIK SKOLAN*

Que fera le poète? Il a traduit dans la langue de vers la première partie de l'histoire; il est forcé, pour plaire à ses auditeurs, de l'amplifier et de traiter la seconde. De là, sans doute, dans un cas, des substitutions, et dans l'autre, des développements et des additions inévitables. Mais ces substitutions des chanteurs n'altèrent pas plus l'essence du chant primitif, que les additions de l'auteur lui-même. Celui-ci ne fait que greffer des tiges nouvelles sur un arbre qu'il a planté, ou qu'accélérer, par une culture plus soignée, la pousse de quelques branches moins vivaces; ceux-là ressemblent à la nature, qui, par d'éternels renouvellements, remédie à ses propres pertes. L'arbre de poésie, parvenu à son développement complet, peut donc de temps à autre, quoique vigoureux et plein de sève, laisser tomber des rameaux morts, bientôt remplacés par d'autres; mais désormais il reste inviolable et respecté.

Pour peu qu'on se donne la peine de recueillir seulement cinq ou six versions d'un même chant populaire, on acquerra la preuve de cette vérité. Parmi ceux que nous publions, il en est dont nous avons réuni jusqu'à vingt versions, qui toutes nous ont offert un fond identique d'événements, de mœurs ou de croyances. Les unes étaient riches, détaillées et complètes, les autres pauvres, dépourvues d'ornements, tronquées; tantôt elles ne différaient entre elles que par des strophes ajoutées, retranchées ou corrompues, ou seulement par quelques vers, tantôt par l'omission du prologue ou de l'épilogue, tantôt par de simples locutions et des noms propres altérés; mais, nous le répétons, elles ne nous ont offert ni modification intime, ni variation rythmique de nature à préjudicier, soit à leur sujet, soit à leur forme, d'une manière notable.

Si nous avons contre nous le sentiment de Walter Scott, nous sommes heureux de pouvoir lui opposer l'opinion de MM. Grimm, juges plus compétents en pareille matière; peut-être même sont-ils allés plus loin que nous, car, selon eux, le peuple respecterait trop ses chants populaires pour ne pas les laisser tels qu'ils ont été composés et tels qu'il les a appris ¹.

X

C'est, en effet, avec un recueillement religieux que le peuple écoute les chanteurs; on a pu voir que ceux de la Bretagne ont tout fait pour mériter ce respect. Leur rôle n'est pas seulement d'amuser et de plaire; ils ont à remplir une autre et plus grave mission. Ils sont les conservateurs de la langue, des annales populaires, des bonnes mœurs même, des vertus sociales, et nous pouvons le dire, un des instruments les plus actifs de la civilisation Bretonne, si par ce mot l'on veut entendre ce qui est beau, honnête et bien. Cette mission, ils l'ont comprise et remplie à toutes les époques.

Comme les bardes Cambriens, leurs frères, ils

¹ Loco citat.

ont chanté les destinées de leur patrie, ses malheurs et ses espérances ; la tradition nous apprend que l'un d'eux fut pris par un chef étranger, qui lui fit crever les yeux et le jeta au fond d'un cachot, où il mourut, victime de son dévouement à la cause de son pays ¹.

Au moyen âge, ils soutiennent de leurs accents patriotiques le courage des Bretons menacés par la France ; ils célèbrent les glorieuses rencontres où leurs compatriotes ont eu lieu de se signaler² ; ils flétrissent de noms infâmes les traîtres qui préférèrent le joug doré de l'ennemi, à la liberté pauvre et fière ³. Quand cette liberté a été glorieusement mise en gage entre les mains de la France, ils ont encore des chants de louanges pour ceux qui l'aiment⁴ ; quand enfin, après plusieurs siècles, elle leur échappe au milieu d'une tempête qui ébranle l'Europe entière ; quand leur pays est envahi, leur territoire ravagé, et leurs prêtres bannis ou condamnés à mort, leur voix, s'éveillant tout à coup avec les sons du tocsin, salue l'étendard paroissial qui flotte au sommet des clochers, enflamme les bandes guerrières de paysans changés en soldats, et retrouve pour les chanter son antique inspiration⁵.

Ainsi, jamais la cause des poètes populaires Bretons n'a été distincte de celle de leur pays. Soumise à des lois qui n'ont plus de privilégiés, sans rôle à jouer dans l'avenir comme nation, mais non sans mémoire du passé, la Bretagne se recueille aujourd'hui dans le sanctuaire domestique, à l'abri de ses

¹ T. I, *Chants historiques*, n° 1.

² *Ib. ib.* n° XVI.

³ *Ib. ib.* n° XVIII.

⁴ T. II, *Chants historiques*, n° XXV.

⁵ *Ib. ib.* n° XXI.

vieilles croyances, de ses mœurs et de son langage, prêtant l'oreille à ses chanteurs dont la muse, désormais pacifique comme elle, n'est plus que celle du foyer.

De même qu'elle était autrefois l'expression fidèle des sentiments les plus nobles de la multitude; qu'elle faisait naître des arbrisseaux et chanter de blanches colombes sur la tombe des martyrs¹; qu'elle faisait sourire l'innocent au milieu des flammes², sauver la faiblesse opprimée par le dévouement chevaleresque³; qu'elle célébrait la foi des serments; qu'elle livrait, avec une admirable impartialité, le fils coupable⁴ à l'exécration de la postérité, en même temps qu'elle appelait ses bénédictions sur la mémoire de la mère et de l'aïeul⁵; de même, toujours préoccupée du bien ou du mal, toujours pleine de respect pour l'équité, toujours honnête, moralisatrice, impartiale et sérieuse, la muse populaire de la Bretagne marche d'un pied libre et léger dans ses routes aimées, entraîne tous les cœurs à elle, et conserve sur la multitude un empire absolu.

Au fond de la Basse-Cornouaille, vit, en une chaumière isolée, un pauvre paysan appelé Loïz Guivar, qu'une infirmité a fait surnommer Loïz-Kam ou Louis-le-Boiteux; il représente physiquement trait pour trait, mais au sérieux, ce nain bizarre d'un ancien roi de France; il est doué d'une intelligence remarquable; son humeur est douce, calme, et parfaitement égale; quoiqu'il passe pour un peu sorcier, ses mœurs et sa conduite ont toujours été d'une sévérité irréprochable; il est poète, et sait par cœur un

¹ T. I, *Chants historiques*, n° II.

² *Id. id.* n° XXI.

³ T. II, *Chants historiques*, n° XXIV.

⁴ *Id. id.* n° XXV.

très grand nombre de chansons. Les anciens bardes, on s'en souvient, se vantaient aussi d'être sorciers.

Quant à lui, il s'en garde bien; s'il n'est plus de mode de brûler les gens de cette espèce, ils ne s'en croient pas moins, dit-on, placés entre deux bûchers : l'un en ce monde et l'autre dans l'éternité. Quoi qu'il en soit, les connaissances magiques vraies ou supposées de notre poète, vieux secrets traditionnels que lui aurait enseignés son grand-père, jointes à sa probité personnelle, lui ont donné dans la paroisse de Nizon, une certaine autorité morale; on vient le consulter; ses avis ont du poids; ses jugements sont en général sanctionnés par l'opinion publique, et ses chants sont toujours des enseignements utiles qui se gravent dans les esprits.

Or, il est un vice auquel le paysan Breton habituellement sobre, se livre volontiers aux jours de fête; la destruction de ce vice commun à tous les peuples de race celtique, et qui paraît avoir été jadis autorisé par leurs lois religieuses, est devenue, depuis l'établissement du christianisme, l'objet des efforts constants, non-seulement du clergé¹, mais des bardes eux-mêmes². Ses épouvantables suites ont jeté, il y a peu d'années, la consternation dans la paroisse du poète : témoin de l'événement, il en a fait une ballade « pour l'enseignement de chacun, » comme il nous le dit lui-même³; et son œuvre a produit un effet tellement salutaire, que le nombre des habitués de taverne paraît avoir beaucoup diminué dans le canton qu'il habite.

Nous pourrions citer mille autres exemples de l'u-

¹ Concile de Vannes, ad. ann. 465. D. Morice, pr., loc. sup. cit.

² Aneurin, Myvyrian, t. 1, p. 7, 8, passim.

³ T. u, *Chants historiques*, n° xxxii.

utilité pratique de notre poésie populaire. On sait qu'à l'époque où le choléra désolait la Bretagne, les médecins et l'autorité n'obtenant aucun résultat par leurs circulaires imprimées, firent mettre avec succès en chanson l'exposé des remèdes propres à guérir de la maladie.

Mais il est un fait tout récent qui atteste, plus hautement que ne le feraient nos paroles, combien est sérieux le rôle des poètes populaires, et avec quel respect religieux les écoute le peuple.

A Saint-Pol-de-Léon, il y a quelques mois, un jour de foire, un chanteur aveugle rassemblait autour de lui la foule. Après l'invocation ordinaire et l'exposition du sujet (c'était un meurtre affreux commis dans le canton), il s'arrêta un moment; puis, adressant la parole au peuple : « Chrétiens, avant d'aller plus loin, disons un *pater* et un *De profundis* pour l'assassin et la victime. » A ces mots il ôte son chapeau; tous se découvrent comme lui, et faisant le signe de la croix, il récite les prières expiatoires auxquelles la foule répond avec recueillement; puis il se remet à chanter¹.

Ces foires sont avec les fêtes des noces et de l'agriculture, avec les nuits funèbres, où l'on s'assemble pour veiller et prier près d'un lit de mort, et les Fileries-du-soir (*Noxion-néa*), le théâtre habituel des chants de nos poètes.

Les fileries sont, pendant l'hiver, l'occasion la plus fréquente que les habitants des campagnes ont de se rendre visita. Réunis, dès six heures du soir, en cercle devant un large foyer dont la flamme éclaire seule la chaumière, vieillards et jeunes gens, filles et gar-

¹ L'auteur doit ces précieux renseignements à M. Pol de Courcy, qui était témoin oculaire.

çons, chantent et 'content tour à tour. Quelquefois un poète ambulant, qui va chantant de ferme en ferme, en s'accompagnant du rébek, comme allaient ses aïeux de manoir en manoir, vient frapper à la porte au milieu de la nuit, et paie en chansons à ses hôtes, aux applaudissements des veilleurs, l'hospitalité qu'on lui donne.

Mais aux foires et aux fileries on ne chante guère que des ballades; aux fêtes des noces et de l'agriculture, que des chansons d'amour; que des cantiques, aux veillées funèbres. Aux assemblées religieuses connues sous le nom de *Pardons*, on chante et des chants historiques et des chants d'amour et des cantiques et des légendes.

Les grandes réunions nationales chez tous les peuples anciens doivent leur origine à la religion. Les Gaulois s'assemblaient sous les ordres de leurs druides, dans un lieu consacré¹. Les vieilles lois Moelmutiennes qui font mention de réunions semblables dans l'île de Bretagne, antérieurement au x^e siècle, les appellent des « synodes privilégiés de fraternité et d'union, » et les disent présidées par les bardes². Le christianisme leur fit perdre leur caractère païen, mais il ne paraît avoir changé ni leur institution fondamentale, ni leurs cérémonies, ni leurs usages, ni le temps, ni le lieu des réunions; fidèle à sa manière habile d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le temple, il le purifia³. Le *menhir* est toujours debout, mais la croix le domine.

C'était aux solstices qu'avaient lieu, en Cambrie, comme les assemblées druidiques, les plus

¹ Considunt in loco consecrato. Cesar, *De bello gallico*. V. XII.

² Myvyrian, t. III, p. 290.

³ V. Grégoire de Tours, *De gloriâ confessorum*, c.

grandes réunions chrétiennes; c'était dans les lieux consacrés par la religion des ancêtres, parmi les dolmen, au bord des fontaines, qu'on se réunissait; c'était à l'occasion des fêtes qu'on y célébrait, que revenaient périodiquement ces espèces de jeux olympiques, où les bardes, en présence d'un concours immense, tenaient leurs séances solennelles, et disputaient le prix de la harpe et de la poésie; où les athlètes entraînent en lice et faisaient assaut de courage, d'adresse ou de vitesse, à l'escrime, à la lutte, à la course et à vingt autres exercices semblables dont parlent les anciens auteurs; c'était à ces fêtes que la foule trouvait dans la danse et la musique une diversion passagère aux soucis journaliers de sa misérable existence. Innocentes et pures joies sanctifiées par la religion, qui vous a enlevées au peuple de Cambrie? Quels plaisirs vous ont remplacées? Qu'êtes-vous devenues?

Les sectes protestantes qui déchirent et dépoétisent ce malheureux pays, ont ôté à ces fêtes tout caractère religieux: il n'en reste que des débris sauvés à grande peine par les bardes, ces gardiens de la nationalité galloise, qui désormais ne s'appuie plus que sur les mœurs, la langue et les traditions. En Bretagne, elles ont conservé leur génie primitif, et la religion a continué d'être l'âme de ces solennités qui promettent encore à nos vieux usages, à nos croyances vénérables, à notre langue, et à notre littérature rustique, de longues années d'existence.

Chaque grand *pardon* dure au moins trois jours. Dès la veille, toutes les cloches sont en branle; le peuple est occupé à parer la chapelle;

¹ Nostrâ memoriâ (1600) desuescere cœperunt *computationibus*, in eorum locum succedentibus. (Davies Rhos. *Lingua Cymraeca rudimenta*).

les autels sont ornés de guirlandes et chargés de vases de fleurs; on revêt les statues des saints du costume national; le patron ou la patronne du lieu se distinguent comme des fiancés, l'un à un gros bouquet orné de rubans, l'autre à mille petits miroirs qui brillent sur sa coiffe blanche. Vers la chute du jour, on balaie la chapelle, et l'on jette les poussières au vent, pour qu'il soit favorable aux habitants des fies, qui doivent venir le lendemain; chacun étale ensuite, dans le lieu le plus apparent de la nef, les offrandes qu'il fait au saint patron; ce sont généralement des sacs de blé, des écheveaux de lin, des toisons vierges, des ruches nouvelles, ou d'autres produits de l'agriculture, comme aux anciens jours; puis des danses se forment au son du biniou, de la bombarde et du tambourin, sur le tertre de la chapelle, au bord de la fontaine patronale, où quelquefois un dolmen en ruines sert de siège aux ménétriers. Il y a moins d'un siècle que l'on dansait dans la chapelle même, pour honorer le saint du lieu².

Nous avons vu, en certaines occasions, allumer, la nuit, des feux de joie dans un but semblable, sur le tertre et sur les collines voisines. Au moment où la flamme, comme un long serpent, déroule en montant ses anneaux autour de la pyramide de genêt et d'ajonc qu'on lui a donnée à dévorer, et s'élançe sur le bouquet qui s'élève à sa cime, on

¹ Multitudo resticorum... exhibens lana, vellera, formas cere (Grégor. Tur, *De gloriâ confes.*, c. 11). —

² C'était évidemment un usage druidique contre lequel, à toutes les époques, se sont élevés les évêques : « Stratuimus ne choreæ fiant in ecclesiis... quod facientes aut cantilenas cantantes in iisdem excommunicationis, etc. *V. Statuta synodalia eccles. Trecorensis*, ad. ann. 1320, et *Statuta synodalia ecclesie corisopitensis*, ad. ann. 1768.

fait douze fois processionnellement le tour du bûcher, en récitant des prières; les vieillards l'environnent d'un cercle de pierres, et placent au centre une chaudière, où l'on faisait cuire jadis, selon la tradition, des viandes pour les prêtres; aujourd'hui les enfants la remplissent d'eau et de pièces de métal, et, fixant quelques brins de jonc à ses deux parois opposées, ils en tirent des sons semblables à ceux d'une harpe sauvage, tandis que les mendiants, assis à l'en tour, chantent en chœur les légendes du saint patron.

Ainsi, les anciens bardes chantaient, aux clartés des étoiles, des hymnes en l'honneur de leurs dieux, en présence du bassin magique, dressé au milieu du cercle de pierres, et dans lequel on apprêtait le repas des braves¹.

Le lendemain, au moment où l'aurore se lève, on voit arriver dans toutes les directions, de toutes les parties de la Bretagne, des pays de Léon, de Tréguier, de Cornouaille et de Vannes, des bandes de pèlerins qui chantent en cheminant. D'aussi loin qu'ils aperçoivent le clocher de l'église, ils ôtent leurs chapeaux, et s'agenouillent en faisant le signe de la croix. La mer se couvre aussi de mille barques d'où partent des cantiques dont la cadence solennelle se règle sur celle des rames. Il y a des cantons entiers qui arrivent sous les drapeaux de leurs paroisses, et conduits par leurs pasteurs. D'aussi loin qu'on les aperçoit, le clergé du *pardon* s'avance pour les recevoir; les croix et les bannières s'inclinent en se saluant au moment où ils vont se joindre, tandis que les cloches paroissiales s'appellent et se répondent dans les airs.

¹ Taliesin, *Myvyrian*, t. 1, p. 46.

A l'issue des vêpres sort la procession. Rien de plus magnifique à voir, rien d'imposant, de touchant et de majestueux à la fois, comme ces rangs serrés d'hommes aux longs cheveux, aux costumes variés et bizarres, le front découvert, les yeux baissés, le chapelet à la main, que suivent des troupes de jeunes filles, dans leurs plus beaux habits de fête, qu'on prendrait pour des chœurs de vierges célestes; comme ces bandes de rudes matelots, qui viennent les derniers, nu-pieds et en chemise, pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage; comme cette multitude innombrable précédée par mille bannières, qui s'avance en priant le long de la grève, et dont les chants se mêlent aux roulements de l'Océan.

Il est certaines paroisses où, avant de rentrer dans l'église, le cortège s'arrête dans le cimetière; là, parmi les tombeaux des ancêtres, le paysan le plus respectable et l'ancien seigneur du canton, la jeune paysanne la plus vertueuse et l'une des demoiselles du manoir, agenouillés aux pieds de la croix, renouvellent au nom de la foule, sur le livre des évangiles, les promesses du Baptême. Ainsi, comme toujours, la religion confond tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions dans ces pieuses assemblées, qui pourraient s'appeler encore des « synodes privilégiés de fraternité et d'union. »

Des tentes sont dressées dans la plaine; les pèlerins y passent la nuit; on veille fort tard, on reste écouter les cantiques que vont chantant d'une tente à l'autre les bardes populaires. Ce jour est tout entier consacré à la religion. Les plaisirs profanes renaissent avec l'aurore et les sons du biniou.

A midi, la lice s'ouvre, l'arbre des prix s'élève triomphalement au centre; la foule reflue autour de

l'enceinte ; mille concurrents se présentent ; des luttes, des assauts de vigueur ou d'adresse, des courses, et des danses sans repos ni trêve, remplissent la soirée.

La veille et l'avant-veille ont appartenu aux mendiants et aux autres chanteurs populaires, accourus de toutes les parties de la Bretagne ; cette nuit appartenait aux kloer. C'est le dernier soir du *pardon* qu'ils chantent leurs chansons d'amour les plus nouvelles, les plus douces et les plus mélancoliques, réunis par groupes sous les vieux arbres qui s'étendent à l'entrée du cimetière. Au pays de Tréguier et de Vannes, ils jouent souvent, en plein air, des drames dont le sujet est l'histoire du saint patron, et dont la représentation se poursuit quelquefois durant plusieurs jours avec la fête, comme les anciens mystères des Frères de la Passion.

Telles sont les racines profondes qu'a jetées la poésie dans les mœurs de ce peuple.

Au moyen âge, les Bretons-Cambriens et les Bretons de l'Armorique, dans toutes leurs solennités, chantaient cet antique refrain : *Arthur n'est pas encore mort.*

Le chef de guerre illustre, qui savait vaincre leurs ennemis, était encore pour eux, à cette époque, un symbole de nationalité politique.

Naguère, au milieu d'une fête de famille que donnaient aux Bretons d'Armorique leurs frères du pays de Galles, en voyant flotter sur nos têtes les vieux drapeaux de nos aïeux communs, en retrouvant des mœurs semblables à nos mœurs, des cœurs qui répondaient à nos cœurs, en entendant des voix qui semblaient sortir des tombeaux, éveillées comme par miracle aux accents des harpes celtiques, des voix

que nous reconnaissons après plus de mille ans, nous répétons tout transportés, le refrain traditionnel.

Quand celui qui écrit ces lignes détourne aujourd'hui ses regards vers cette terre poétique qui reste immobile, alors que tout s'agite et change autour d'elle, vers ces grèves Armoricaïnes où il a passé son enfance, parmi ces nobles paysans qu'il s'honore d'avoir pour amis et dont il est fier de publier les titres; ému par les douces images et les souvenirs enchanteurs qui s'éveillent au fond de son âme, ne peut-il répéter avec les Bretons d'autrefois : *Arthur n'est pas encore mort!*

PREMIÈRE PARTIE.

SECTION PREMIÈRE.

CHANTS HISTORIQUES.

DARN KENTA.



GWERZÉENNOU.

PREMIÈRE PARTIE.

CHANTS HISTORIQUES.



PRÉDICTION DE GWENC'HLAN.

ARGUMENT.

Comme nous l'avons dit dans l'introduction de ce recueil, il est, parmi les chants populaires de la Bretagne, une pièce qu'on intitule : « *Prédiction de Gwenc'hlan* », et que l'on attribue au barde de ce nom. Nous avons cité tout ce que les sources écrites nous ont fourni d'indications au sujet du barde. Voyons maintenant celles que nous offre la tradition actuelle.

Gwenc'hlan, disent les paysans Bretons, fut longtemps poursuivi par un prince étranger qui en voulait à sa vie. Ce prince, s'étant rendu maître de sa personne, lui fit crever les yeux, le jeta dans un cachot où il le laissa mourir, et tomba lui-même, peu de temps après, sur un champ de bataille, sous les coups des Bretons, victime de l'imprécation prophétique du poète.

Vraie ou fausse, cette tradition s'accorde à merveille avec le chant suivant, que Gwenc'hlan passe pour avoir composé dans sa prison, quelques jours avant de mourir. Quoique ce chant appartienne au dialecte de Tréguier, nous ne l'avons entendu qu'en Cornouaille. Cependant il doit aussi être connu dans le nord de la Basse-Bretagne où M. J. de Pengwern a recueilli plusieurs fragments poétiques attribués au même barde.

DIOUGAN GWENC'HLAN.

(Les Kerné.)

I

Pa guz ann héol, pa goenv ar môr,
Mé war kana war treuz ma dôr.

Ma oann iaouank mé gané-fé ;
Maz-onn deut koz kanann'ivé.

Mé gan enn noz, mé gan enn dé ;
Ha mé zo keûet koulskoudé.

Mar dé gan-in stouet ma bek,
Mar m-euz keûn né két heb abek.

Evid aoun mé nam euz ket,
Meuz ked aoun da vout lazet ;

Evid aoun mé nam euz ket ;
Amzer awalc'h ez-onn-mé bet.

Pa vinn ket klasket, vinn kavet ;
Ha pa-z-onn klasket né-z-onn ket.

PRÉDICTION DE GWENG'HLAN.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux, je chante encore.

Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis chagrin pourtant.

Si je marche la tête baissée, si je suis chagrin, ce n'est pas sans motif.

Ce n'est pas que j'aie peur; je n'ai pas peur d'être tué;

Ce n'est pas que j'aie peur; assez longtemps j'ai vécu.

Quand on ne me cherchera pas, on me trouvera; et quand on me cherche, on ne me trouve pas.

Deuz fors pétra a choarvézo :
Pez a zo dléet, a vézo.

Red é d'ann holl mervel ter gwes,
Kent évid arzao enn-divéz.

II

Mé wel ann hoc'h tont doc'h ar c'hoad,
Hag hen gwal-gamm, fallet hé droad ;

Hé vek digor ha leun a gwad,
Hag hé reun louet gand ann oad.

Hag hé vorc'higo tro-war-dro,
Gand ann naoun braz ô sorc'ho.

Mé wel ar morvarch énep tont,
Ken a gren ann aot gand ar spont.

Hen ken gwean éwid and erc'h gann ;
Enn hé benn kerno a argant.

Ann dour dindan hen o firvi,
Gand ann tan gurun deuz hé fri ;

Morc'hézek enn dro d'hen ken stank
Ewid ar géot war lez eur stank.

— Dalc'h mat ta, dalc'h mat ta, morvarc'h ;
Darc'h gand hé benn, darc'h mat ta, darc'h !

Peu importe ce qui arrivera : ce qui doit être sera.

Il faut que tous meurent trois fois, avant de se reposer enfin.

II

Je vois le porc qui sort du bois ; il boite beaucoup ;
il a le pied blessé,

La gueule béante et pleine de sang, et le cri blanchi par l'âge.

Il est entouré de ses petits qui grognent de faim.

Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre, à faire trembler le rivage d'épouvante.

Il est aussi blanc que la neige brillante ; il porte au front des cornes d'argent.

L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.

Des chevaux marins l'entourent, aussi pressés que l'herbe au bord d'un étang.

— Tiens bon ! tiens bon ! cheval de mer ; frappe-le à la tête ; frappe fort, frappe !

Ken a reuz enn gwad ann treid noaz !
Gwasoc'h gwas ! darc'h ta, gwasoc'h gwas !

Mé wel ar gwad ével eotr was !
Darc'h mat ta, darc'h ta, gwasoc'h gwas !

Mé wel ar gwad hed penn-hé glin,
Mé vel ann gwad ével eul linn.

Gwasoc'h gwas ! darc'h ta, gwasoc'h gwas !
Arzao a révez benn arc'hoaz.

Darc'h mat ta, darc'h mat ta, morvareh,
Darc'h gand hé benn, darc'h mat ta, darc'h ! —

III

Pé oann em bez ien hunet dous,
Mé glévez 'nn er c'hervel enn nouz.

Hé erigou hé a c'h'alvé
Hag ann holl ezned hag ann é,

Ha lavaré dré hé c'hervel :
— Savet prim war hô tiou-askel !

Né ket kik brein chas pé denved,
Kik kristen rékomp da gahouet ! —

— Morvran goz-lé, lavar d'i-mé
Pétra c'hoari gan-oud amé ?

Les pieds nus glissent dans le sang! Plus fort encore! frappe donc! plus fort encore!

Je vois le sang comme un ruisseau! Frappe fort! frappe donc! plus fort encore!

Je vois le sang lui monter au genou! Je vois le sang comme une mare!

Plus fort encore! frappe donc! plus fort encore!
Tu te reposeras demain.

Frappe fort! frappe fort, cheval de mer! Frappe-le à la tête! frappe fort! frappe! —

III

Comme j'étais doucement endormi dans ma froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit.

Il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel,

Et il leur disait en les appelant :

— Levez-vous vite sur vos deux ailes!

Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens ou de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut! —

— Vieux corbeau de mer, dis-moi, que tiens-tu ici?

— Tal ann penn-lu choari gan-in ;
Hé zaoulagad ru a fel d'in ;

Hé zaoulagad a grapann net,
Abek da ré enn deuz tennet.

— Na té, louarn, lavar di-mé
Pétra c'hoari gan-oud amé?

— Hé galon a c'hoari gan-i
Oa ken digwir vel ma hani,

En deuz choantaet da lazo,
En deuz da lazet a bell zo.

— Na té lavar d'i-mé, tousek,
Pétra rez azé korn hé vek ?

— Mé a zo ama' nemlaket,
'C'hortoz he éné da zonet.

Gan-i-mé vo tra vinn enn bed,
Enn damant glan oc'h hé zorfed

'Kéfer ann Barz a jommé ken
Entré Roc'h-allaz ha Porz-gwenn. —

— Je tiens la tête du chef d'armée ; je veux avoir ses deux yeux rouges.

Je lui arrache les yeux, parce qu'il a arraché les tiens.

— Et toi, renard, dis-moi, que tiens-tu ici ?

— Je tiens son cœur, qui était aussi faux que le mien,

Qui a désiré ta mort, et t'a fait mourir depuis longtemps.

— Et toi, dis-moi, crapaud ; que fais-tu là, au coin de sa bouche ?

— Moi, je me suis mis ici pour attendre son âme au passage.

Elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis

Contre le Barde qui habitait jadis entre Roch-allas et Porz-gwenn. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette pièce est tout à fait dans le goût des poésies des plus anciens bardes Gallois. Il nous semble nécessaire de le prouver par des citations.

1° Comme Taliesin, Gwenc'hlan paraît croire aux *trois cercles d'existence* de la théologie druidique ¹, et au dogme de la métempsychose : « Je suis né deux fois, dit Taliesin, ... j'ai été mort, j'ai été vivant; je suis tel que j'étais... J'ai été biche sur la montagne... j'ai été coq tacheté... j'ai été daim de couleur fauve; maintenant je suis Taliesin ².

2° Comme Lywarc'h-Hen, il se plaint de la vieillesse, il est triste; comme lui il est fataliste : « Si ma destinée avait été d'être heureux, s'écrie le poète cambrien s'adressant à son fils qui a été tué, tu aurais échappé à la mort... Avant que je marchasse à l'aide de béquilles, j'étais beau... je suis vieux, je suis seul, je suis décrépité... Malheureuse destinée qui a été infligée à Lywarch, la nuit de sa naissance : de longues peines sans fin ! ³ »

3° De même que Gwenc'hlan représente le prince étranger sous la figure d'un sanglier, et le prince Breton, sous celle d'un cheval marin, Taliesin, en parlant d'un chef Gallois, l'appelle le « cheval de guerre ⁴. »

4° L'histoire du barde d'Armorique chantant dans les fers son chant de mort, offre quelque analogie avec celle d'Aneurin qui, ayant été fait prisonnier à la bataille de Cattraez, composa son poème de Gododin durant sa captivité : « Dans ma maison de terre, malgré la chaîne de fer qui lie mes deux genoux, moi Aneurin, je chanterai le chant de Gododin avant le lever de l'aurore. » Le même poème offre un vers qui se retrouve presque littéralement dans le chant armoricain : « On voit une mare de sang monter jusqu'aux genoux ⁵. »

¹ « *Tri chylch Hanfod* » (Dr Owen's *Pughe dictionary of the welsh language*, ed. 1832, t. 2, p. 214).

² *Angar Cyvyndaud* (Myvyrian, t. 1, p. 37).

³ *Llywarch Hen* (*ibid.*, p. 115 et 117).

⁴ « *Gadvarc'h* » (*ibid.*, p. 551).

⁵ *Hed penn glin gwad lenn gwelet* (*ibid.*, p. 7 et 10).

Le sens des strophes 23^e, 24^e et 25^e du chant breton, est exactement le même que celui de deux stances d'une élégie de Lywarch-Hen, où le barde décrit les suites d'un combat :

« J'entends cette nuit l'aigle d'Eli... Il est ensanglanté; il est dans le bois... L'aigle de Pengwern appelle au loin; cette nuit il se vautre dans le sang humain¹. »

Mais les bardes que nous venons de citer étaient tous plus ou moins chrétiens, et l'on est porté à croire que Gwenc'hlan ne l'était pas, en voyant la complaisance avec laquelle il dévoue la « chair chrétienne » aux aigles et aux corbeaux : on se rappelle qu'une tradition rapportée par M. de Kerdanet lui fait prédire qu'un jour viendra où les prêtres catholiques seront poursuivis comme des bêtes fauves.

Enfin, sa pièce, comme les leurs, était primitivement allitérée. Elle offre des traces trop multipliées de ce système rythmique pour que ce soit l'effet du hasard.

Nous avons dit que la tradition attribue ce chant à Gwenc'hlan; les deux derniers vers de la pièce confirment notre opinion.

« Il marque au commencement de ses prédictions, dit le P. Grégoire de Rostrenen, qu'il demeurait entre Roc'h-Hellas et le Porz-Gwenn au diocèse de Tréguier². »

¹ Erer Eli a glevann hencoes.—Erer Pengwern pell galved hencoes-ar wad gwir gwélet (ibid., p. 109).

² Dictionnaire Français-Celtique, p. xv.

LE SEIGNEUR NANN ET LA KORRIGAN.

ARGUMENT.

En indiquant le caractère général des Fées chez les différents peuples de l'Europe, et le caractère particulier des Fées Bretonnes, nous avons essayé de prouver que celles-ci paraissaient avoir emprunté aux druidesses gauloises, non-seulement quelques traits essentiels de leur physionomie, mais encore leur nom de *Korrigan*. La ballade du seigneur *Nann* peut être citée comme exemple, pour montrer ce qui leur est propre, et ce qu'elles ont de commun avec les Fées des autres peuples.

**AOTROU NANN HAG AR
C'HORRIGAN.**

(Les Léons.)

Ann aotrou Nann hag hé frijet
laouankik-flamm int dimézet,
laouankik-flamm dispartjet.

Ann itroun hé deuz ganet dec'h
Daou vugel ken kann hag ann erc'h ;
Eunn a zo paotr, eunn all zo merc'h.

— Pétra c'houl ho kalon a vad,
Pé c'heuz ganet d'i-mé eur mab ?
Livirid a rinn d'hoc'h timat :

Kik kévélek a stank ann ias,
Pé kik garo a forest glaz ?

— Kik garo 'vid-ounn gaffenn mad ;
Hogen poan vo d'hac'h mont d'ar c'hoad. —

Ann aotrou Nann pa hé c'hlévaz,
He goaf déro fest a dapaz.

LE SEIGNEUR NANN ET LA KORRIGAN.

(Dialecte du Léon.)

Le seigneur Nann et son épouse ont été fiancés
bien jeunes, bien jeunes désunis.

Madame a mis au monde hier deux jumeaux plus
blancs que la neige ; l'un est un garçon, l'autre une
fille.

— Que désire votre cœur, pour m'avoir donné un
fils ? Dites, que je vous l'accorde à l'instant :

Chair de bécasse de l'étang du vallon, ou chair de
chevreuil de la forêt verte ?

— La chair du chevreuil est celle que je préfère-
rais ; mais vous allez avoir la peine d'aller au bois. —

Aussitôt le seigneur Nann saisit sa lance de chêne,

Ha war hé varc'h féro lampaz,
Ha d'ar forest glaz ez-éaz.

War lez ar c'hoad pé oa digwet,
Eunn heizez wenn en deuz gwélet;

Hag hen da vonet war hé zro
Ken gréné 'nn douar dindan ho;

Hen da vont war hé leac'h raktal
Ken rédé ann dour diouc'h hé dal,

Ha diouc'h hé varc'h a beb gosté.
Ken a zeuaz ann abardaé;

Ken a gavaz eur waz-bihan
É-tal ann ti eur c'horrigan,

Ha tro war-dro eunn dachen flour;
Hag hen da zisken da vid dour.

Ar c'horrik oa tal hé feunten
O kriba hé bléo mélen,

Hag ho kribé gant eur grib aour
('Nn itrounezad-zé n'int ket paour).

— Pénaoz oud-dé ken diévez,
Da zont da stravila va wez !

Dimézi d'in trum a réfet,
Pé é-pad seiz bloaz a zeac'hfet;
Pé a-benn tri deiz a varfet.

Et sauta sur son cheval impatient, et gagna la verte forêt.

En arrivant au bois, il vit une biche blanche ;

Et lui de la poursuivre si vivement, que la terre tremblait sous eux ;

Et lui de la poursuivre aussitôt si vivement, que l'eau ruisselait de son front,

Et des deux flancs de son cheval. Et le soir vint ;

Et il trouva un petit ruisseau près de la grotte d'une Korrigan,

Et tout autour un gazon fin ; et il descendit pour boire.

La Korrigan était assise au bord de sa fontaine, et peignait ses cheveux blancs,

Et les peignait avec un peigne d'or (ces dames-là ne sont point pauvres) :

— Vous êtes bien téméraire, de venir troubler mon eau !

Vous m'épouserez à l'instant, ou, pendant sept années, vous sécherez sur pied ;

Ou vous mourrez dans trois jours.

— Dimézi d'hoc'h mé na rinn ket,
Rag ounn eur bloaz-zo dimézet ;

Da zizeac'hi na jomfenn ket,
Na benn trideiz na varfenn ket ;

Na varfenn ket a-benn trideiz,
Hogen pa vézo ioul Douez ;

Mez gwel vé d'in mervel bréman
'Get dimizi d' eur c'horrigan ! —

— Va mammik kéaz, mar am c'héret,
Aozet va gwélé ma né ket ;
Gand ar c'hlenved ez-ounn dalc'het.

Na livirid tra d'am friet,
A-benn trideiz ez-vinn béziat :
Gand eur c'horrigan ounn bet skoet. —

Hag-abenn tri dervez goudé
Ar greg iaouank a c'houlenné :

— Livirid d'in-mé va mamm-gaer,
Da bérage a zonn ar c'hléier ?

Pérage a gan ar véléien
War al leur-zi, gwisket é gwenn ?

— Eur paour-kéaz aoa kéméret
A zo enn ann noz-ma marvet.

— Je ne vous épouserai point, car je suis marié depuis un an ;

Je ne sécherai point sur pied, ni ne mourrai dans trois jours ;

Dans trois jours je ne mourrai point, mais quand il plaira à Dieu ;

Mais j'aimerais mieux mourir à l'instant que d'épouser une Korrigan ! —

— Ma bonne mère, si vous m'aimez, faites-moi mon lit, s'il n'est pas fait ;

Je me sens bien malade.

Ne dites mot à mon épouse ; dans trois jours je serai mis en terre :

Une Korrigan m'a jeté un sort. —

Et, trois jours après, la jeune femme disait :

— Dites-moi, ma belle-mère, pourquoi sonnent les cloches ?

Pourquoi les prêtres chantent-ils en bas, vêtus de blanc ?

— Un pauvre malheureux, que nous avons logé, est mort cette nuit.

— Va mamm-gaer d'in-mé lévéret,
Ann aotrou Nann péleac'h ma et ?

— E kéar va merc'hik ez-éo et ;
E-berrik zeuio d'ho kwélet.

— Va mamm-gaer kéaz livirit d'in
Ru pé glaz d'ann iliz ez-inn ?

— Va merc'hik deuet éo ann gis
Da vont gwisket du d'ann iliz.

Pazenn ar véred pa dreuziz,
Bez hé friet-paour a wéliz.

— Pé ré hon-dud-ni zo marvet,
Pa d-éo ann douar-ni fresket ?

— Sioaz ! va merc'h, n'hallaun nac'h mui :
Hô priet paour a zo enn hi ! —

War hé daou-lin enn em strikaz
N'ha biken goudé asavaz.

Burzuduz vizé da wélet,
Ann noz-goudé ma oa béziet
Ann itroun enn bez hé friet,

Gwélet daou wézen derv sével
Diouc'h hô bez névéz d'ann ubel ;

Ha war ho brank daou goulmik wenn
Hag hé ken dréo ha ken laouen,

O kana ério goulou dé,
Hag o nijal d'ann env goudé.

— Ma belle-mère, dites-moi : Sire Nann, où est-il allé ?

— Il est allé à la ville, ma fille ; dans peu il viendra vous voir.

— Ma chère belle-mère, dites-moi : Mettrai-je ma robe rouge ou ma robe bleue pour aller à l'église ? ...

— La mode est venue, mon enfant, de porter du noir à l'église. —

En franchissant l'échalier du cimetière, elle vit la tombe de son pauvre mari.

— Qui de notre famille est mort, que notre terrain a été fraîchement bêché ?

— Hélas ! ma fille, je ne puis plus vous le cacher, votre mari est là !

Elle se jeta à deux genoux, et ne se releva plus.

Ce fut merveille de voir, la nuit qui suivit le jour où on enterra la dame dans la même tombe que son mari,

De voir deux chênes s'élever de leur tombe nouvelle dans les airs ;

Et sur leurs branches, deux colombes blanches, sautillantes et gaies,

Qui chantèrent au lever de l'aurore, et prirent ensuite leur volée vers les cieux.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La grotte auprès de laquelle le seigneur Nann rencontre la Korrigan, que le poète donne pour demeure au génie, est un de ces monuments druidiques que l'on nomme en breton : « Dolmen », ou « ti ar c'horrigan » et en français : « Table de pierres », ou « grotte aux Fées ». A peu de distance on trouve assez souvent une fontaine appelée : « Fontaine de la Fée (Feunteun ar C'horrigan). » Comme on le sait les fontaines et les pierres étaient anciennement l'objet d'un culte superstitieux, que différents boncils, et, entre autres, celui de Nantes, tenu vers 658, proscrivirent et punirent sévèrement¹.

La ballade du seigneur Nann a été jadis mise en français, et le peuple la chante encore dans l'Haute-Bretagne. Les fragments que nous avons pu recueillir sont une traduction exacte des stances bretonnes on en pourra juger par ces vers, qui doivent avoir été rajeunis :

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi les saints (cloches) sonnent ainsi?

— Ma fille, on fait la procession
Tout à l'entour de la maison.

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?

— Prenez du noir, prenez du blanc;
Mais le noir est plus convenant. —

.....
— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie?

— Je ne peux plus vous le cacher :
Votre mari est enterré. —

¹ « Veneratores lapidum... excellentes sacra fontiana » (Balsme, t. 1).

² Ap. D. Morice. *Hist. de Bretagne*, preuves, t. 1, c. 220.

On chante, en Suède et en Danemark, une chanson sur le même sujet, intitulée : *Sire Olaf dans la danse des Elves*, dont il existe plus de quinze variantes; nous avons choisi la suivante comme terme de comparaison avec la ballade bretonne :

« A l'aube du jour, sire Olaf est monté à cheval, il a rencontré sur la route la danse brillante, le bal éclatant (des Elves).

— Oh! la danse! la danse! Comme on danse bien sous le bocage.

Le roi des Elves tendit la main à sire Olaf : — Sire Olaf, dansez avec moi. — Oh! la danse! la danse! etc.

— Non! non! C'est demain le jour de mes nocces. Je ne veux pas danser.

— Oh! la danse! etc. —

La reine des Elves tendit sa main blanche à sire Olaf : — Viens, Olaf, viens danser avec moi. — Oh! la danse! la danse! etc.

— Non! non! Je ne danserai pas. C'est demain le jour de mes nocces. — Oh! la danse! etc. —

La sœur des Elves lui tendit sa main blanche : — Viens, sire Olaf, danser avec moi. — Oh! la danse! etc.

— Oh! non, je ne danserai pas. C'est demain le jour de mes nocces. — Oh! la danse! etc. —

« Et la fiancée disait ce jour-là : — Dites-moi ; pourquoi les cloches sonnent-elles ainsi ?

— C'est la coutume de notre île que chaque jeune amant sonne en l'honneur de sa fiancée. — Oh! la danse! etc.

— Mais nous n'osons te le cacher, ton fiancé, sire Olaf est mort. Nous venons de ramasser son cadavre. — Oh! la danse! la danse! Comme on danse bien sous la feuillée.

« Le lendemain quand le jour parut, il y avait trois cadavres dans la maison de sire Olaf. — Oh! la danse! la danse! etc.

« C'étaient sire Olaf, sa fiancée, et sa mère morte de douleur. »

Dans une autre version de la même ballade, sire Olaf revient chez lui après avoir rencontré les Elves :

« Sire Olaf revint à la maison avec une blessure au cœur....

— Ma chère sœur, préparez mon lit... Mon cher frère, donnez à manger à mon cheval.... »

Trois ballades smaalandaises dont le héros est un certain chef Magnus, ne font pas mourir ce chef, mais elles lui font perdre la raison :

¹ Svenska Visor, III, p. 158 et 165. — Danske Viser, I, 235.

— Chef Magnus, chef Magnus, dit la fée, garde-toi bien de répondre non! Prends-moi pour ton épouse, ne me refuse pas, ne me refuse pas. Je te donnerai tant d'or et tant d'argent!

— Je suis fils de roi, je suis jeune et brave;... non, je ne t'épouserai pas.

— Oh! chef Magnus, chef Magnus, prends-moi pour épouse; ne me dis pas non! ne me dis pas non!

— Qui es-tu... pour vouloir m'épouser? Tu n'es pas chrétienne!

— Chef Magnus, chef Magnus, ne me dédaigne pas, ou tu deviendras fou, et tu resteras fou toute ta vie. Ne me dis pas non! ne me dis pas non! —

La ballade serviennne de Marko et de la Wila suppose, comme le poète Breton, que l'on ne trouble pas impunément les eaux consacrées aux Fées.

« Garde-toi, crie une voix au prince Marko, qui chasse et qui a soif; garde-toi de troubler les eaux du lac, car la Wila du gué sommeille sur ses ondes, et son île flotte sur les eaux vertes. Malheur au héros qui l'éveille! Malheur au cheval qui trouble les eaux de son lac! La Wila en exige un terrible péage: elle prend au héros ses deux yeux, et au cheval ses quatre pieds¹. »

Nous pourrions citer encore d'autres chants populaires qui auraient du rapport avec le nôtre, mais nous n'en avons trouvé aucun aussi complet; nous le croyons ancien, car il nous paraît très probable que chacune de ses strophes était primitivement composée de trois vers, comme le sont encore la 1^{re}, la 2^e, la 3^e, la 17^e, la 22^e, la 23^e, la 24^e et la 26^e. Cette forme rythmique passe, comme on le sait, pour le caractère certain d'une haute antiquité; elle a été employée par la plupart des bardes Gallois du vi^e siècle, et on n'en trouve, chez eux, aucun exemple depuis le xii^e.

¹ Wuk. Benitra.

L'ENFANT SUPPOSÉ.

ARGUMENT.

La tradition mentionnée dans ce chant, qui est encore relatif aux Fées, est une des plus populaires de la Bretagne. C'est le plus souvent un récit en prose mêlé de couplets, forme qui nous a semblé accuser une modification postérieure. Nous avons donc cru devoir rechercher s'il n'existait sur le même thème aucune œuvre complètement en vers, et nous avons été assez heureux pour découvrir le précieux fragment qu'on va lire.

Une mère perd son fils, les Fées l'ont dérobé en lui substituant un nain hideux. Ce nain passe pour muet, car il se garde bien de proférer un seul mot, vu qu'il trahirait sa voix qui est cassée comme celle des vieillards. Cependant il faut que la mère l'y contraigne pour ravoïr son enfant; elle feint donc de préparer à dîner dans une coque d'œuf pour dix laboureurs; le nain étonné se récrie; la jeune femme le fouette impitoyablement: la Fée l'entend; elle accourt pour le délivrer, et l'enfant qu'elle a dérobé est rendu à sa mère.

AR VUGEL LAEC'H IET.

(Les Korné.)

Mari koant éma meur keuet ;
 Hé Lao vihan é deuz kollet ;
 Gand ar C'horrigan éma et.

— Paz iz da vid dour d'ar stivel,
 Va Laoik lézez er c'havel ;
 Pa zeuiz d'ar ger a oa gwall-bell ;

Ha'l loen-man enn hé lec'h laket,
 Hé vek ken du hag eunn tousek,
 Ha graf, a beg, heb ger é-bet ;

Ha bron bopret ma kas kahouet,
 Ha ma seiz blizien achuet,
 C'hoaz né ma ket c'hoaz disonet.

— Va itron, varia, 'nn ho tron erc'h,
 Gand ho kredur tré ho tiou-vrec'h,
 E lévénez 'm oc'h, mé enn nec'h.

III

L'ENFANT SUPPOSÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

Marie la belle est bien affligée; elle a perdu son petit Lao; la Korrigan l'a emporté.

— En allant à la fontaine puiser de l'eau, je laissai mon Laoik dans son berceau; quand je revins à la maison, il était bien loin;

Et à sa place on avait mis ce monstre; sa face est aussi rousse que celle d'un crapaud; il égratigne, il mord sans dire mot;

Et toujours il demande à téter, et il a sept ans passés, et n'est pas encore sevré.

— Notre Dame Marie, sur votre trône de neige, avec votre fils entre vos bras, vous êtes dans la joie, moi dans la tristesse.

Ho kénedl sacr c'hui a wouarnes,
Mé ma hani mé a gollez,
Truez ouz-in mamm a druez!

— Ma merc'h, ma merc'h, na vorc'het ket
Ho Laoik né d'é ket kollet,
Ho Laoik a vo restolet.

Neb ra van virv é gloren vi
'Vit dek gounidéien eunn ti,
A bar ar c'horrige da bréigi.

Pan deuz prézeget flemm-hen; flemm!
Pan d'é bet flemmet ken, a glemm;
Pan d'é klévét hé lammer flemm.

— Petra rit c'hui azé, va mamm?
Lavaré ar c'horr gand estlamm,
Petra rit c'hui aze va mamm?

— Petra rann ama ma mab mi?
Birvi a rann é blusken-vi,
'Vit dek gounidéien ann ti.

— 'Vit dek, mamm kez, enn eur blusken!
Gwélez vi ken gweled iar wenn
Gwélez mez ken gwéled wézen.

Gwélez mez ha gwélez gwial,
Gwélez derwen é c'hoat Brézal,
Ha kent na wéliz kémend all.

Votre saint enfant, vous l'avez gardé; moi, j'ai perdu le mien. Pitié pour moi, mère de la Pitié!

— Ma fille, ma fille, ne vous affligez pas; votre Laoik n'est pas perdu; votre Laoik vous sera rendu.

Qui feint de préparer le repas dans une coque d'œuf pour dix laboureurs d'une maison, force le nain à parler.

Quand il a parlé, fouettez-le, fouettez-le bien; quand il a été bien fouetté, il crie; quand il a été entendu, il est enlevé promptement.

— Que faites-vous là, ma mère? disait le nain avec étonnement; que faites-vous là, ma mère?

— Ce que je fais ici, mon fils? Je prépare à dîner dans une coque d'œuf pour dix laboureurs de la maison.

— Pour dix, chère mère, dans une coque!
J'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche; j'ai vu le gland avant de voir l'arbre.

J'ai vu le gland et j'ai vu la gaule; j'ai vu le chêne au bois de Brézal, et n'ai jamais vu pareille chose.

— Ré draou a wélez-té ma map;
Da flap! da flap! da flap! ha da flap!
Da flap, potr koz! ha mé da grap!

— Sko ket gant-hen, les-hen gan i;
Na rann-mé droug da da hini,
Ma brenn enn bro-ni ar-n-omp-ni. —

Mari d'ar ger pa zistroez,
Hé bugel kousket a wélez
Enn hé c'havel ha sioul ez.

Hag out-hen ken kaer pa zellé,
Ha da boket d'ean pa-z-ée,
Hé zaoulagad a zigoré.

Enn hé c'havazes nemzavé,
Hé ziouyrec'hik déhi astenné;
— Gwall-bell 'm ounn bet kousket, mamm-lé! —

— Tu as vu trop de choses, mon fils ; *clic ! clac ! clic ! clac !* Petit vieillard, ah ! je te tiens !

— Ne le frappe pas, rends-le moi ; je ne fais aucun mal au tien ; il est notre roi dans notre pays. —

Quand Marie s'en revint à la maison, elle vit son enfant endormi dans son berceau, bien doucement.

Et comme elle le regardait toute ravie, et comme elle allait le baiser, il ouvrit les yeux ;

Il se leva sur son séant, et lui tendant ses deux petits bras :

— Mère, j'ai dormi bien longtemps ! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Dans une tradition galloise analogue, que nous ont racontée les paysans du Glamorgan, la pauvre mère trouvant aussi un nain hideux et vorace à la place de son enfant, va consulter le sorcier qui lui dit : « Prenez des coques d'œufs, faites semblant d'y préparer à dîner pour les moissonneurs : si le nain témoigne de l'étonnement, fouettez-le jusqu'au sang, sa mère accourra à ses cris pour le délivrer, en vous ramenant votre enfant ; s'il n'en témoigne pas, ne lui faites aucun mal. »

La mère suit le conseil du sorcier, et tandis qu'elle remplit de soupe ses coques d'œufs, elle entend le nain se parler ainsi à lui-même d'une voix cassée :

Gwélez mez ken gwéled derwenn

Gwélez wi ken gwéled iar wenn

— ~~Breizh ne vélez éw d'hen~~ —

« J'ai vu le gland avant de voir le chêne ; j'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche ; je n'ai pas vu ce qui est devant moi. »

Tercet curieux, unique débris de l'antique chanson, dont les vers, à trois mots près, cadrent exactement avec ceux de la ballade bretonne, ce qui nous porte à croire que la composition de cette ballade remonte à une époque antérieure à la séparation définitive des Bretons insulaires et des Bretons Armoricaux au VIII^e siècle, opinion que rien ne paraît contredire, et que confirme, à notre avis, la forme ternaire des strophes, et l'allitération régulière qu'elle présente d'un bout à l'autre.

Par un hasard extraordinaire, Geoffroi de Monmouth met les paroles que nous venons de citer dans la bouche de son barde sorcier.

« Il y a dans cette forêt, dit Merlin-le-Sauvage, un chêne chargé d'années ; je l'ai vu lorsqu'il commençait de croître... J'ai vu le gland

¹ Miss J. Williams d'Aberpergwm (*Fairy legends of Wales*. Crofton Crocker. Trad. of the south of Ireland. III. p.) et le *Cambrian quarterly magazine* (t. II. p. 26) reproduisent la même tradition et les mêmes vers.

dont il est sorti, germer et s'élever en gaulle. J'ai donc vécu longtemps »¹.

Si cette remarquable coïncidence n'était pas l'effet du hasard, elle prouverait que le moine Gallois connaissait le chant populaire, et serait pour notre ballade une nouvelle preuve d'antiquité.

Crocker, Walter-Scot, Thiele et les frères Grimm, citent diverses traditions de leur pays, qui s'accordent toutes par le fond avec la tradition bretonne, quoique elles en diffèrent plus ou moins par les détails.

¹ *Via Merlini Caledoniensis.*



LE TAILLEUR ET LES NAINS.

ARGUMENT.

Il en est des chants sur les Nains, comme des chants dont les Fées sont l'objet ; ils sont très rares, tandis que les traditions relatives à ces êtres surnaturels sont multipliées à l'infini. Celui que nous donnons ici, revêt le plus souvent la forme d'un conte ; il a tout l'air d'une satire contre les tailleurs, cette classe vouée au ridicule, en Bretagne comme dans le pays de Galles, en Irlande, en Ecosse, en Allemagne et ailleurs, et qui l'était jadis chez toutes les nations guerrières, dont la vie agitée et errante s'accordait mal avec une existence casanière et paisible. Le peuple dit encore de nos jours en Bretagne, qu'il faut neuf tailleurs pour faire un homme, et jamais il ne prononce leur nom, sans ôter son chapeau et sans dire : « sauf votre respect. » La *Très ancienne Coutume* de cette province, paraît les ranger dans la classe des « vilains natres, ou gens qui s'entremettent de vilains métiers, comme être écorcheurs de chevaux, de viles bestes, garsailles, truandailles, pendeurs de larrons, porteurs de pastez et plateaux en tavernes, crieurs de vins, cureurs de chambres quoies, poissonniers, qui s'entremettent de vendre vilaines marchandises, et qui sont ménestriers ou vendeurs de vent ; lesquels ne sont pas dignes de eux entremettre de droits ne de coustume. »

AR C'HEMENER HAG AR C'HORRED.

(Les Kerné.)

Paskou hir, ar c'héméner,
 Zo et da ober al laer,
 Abardaé noz digwéner.

N'hellé mui ober bragou,
 Difod dud, holl d'ann armou
 Oc'h ré Vro-C'hall hag ho rou.

Et éo tre'nn ti ar C'horred
 Gand hé ball, ha da douillet
 O klask ann tensaour kuzet.

Ann tensaour hen a gavaz,
 Ha d'ann ger 'nn eur redek braz;
 Ha'nn hé wélé 'nem lakaz.

— Sarret ann nor sarret klouz!
 Sétu ann Duzigou nouz.

— Dilun, dimeurs, dimerc'her,
 Ha diriaou ha digwéner! —

LE TAILLEUR ET LES NAINS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Paskou-le-Long, le tailleur, s'est mis à faire le voleur, dans la soirée de vendredi.

Il ne pouvait plus faire de culottes, faute de pratiques ; tous les gens sont partis pour la guerre contre les Français et leur roi.

Il est entré dans la grotte des Korred avec sa pelle, et il s'est mis à creuser pour trouver le trésor caché.

Le trésor, il l'a trouvé, et il est revenu chez lui en courant bien vite ; et il s'est mis au lit.

— Fermez la porte, fermez-la bien ! Voici les petits *Dus* de la nuit.

— Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi ! —

— Sarred 'nn or, sarred, potred,
Sétu ar C'horriganed.

M'int o tont trébarz da borz
M'int holl enn-hen dansal fors.

— Dilun, dimeurs, dimerc'her
Ha diriaou ha digwéner. —

— M'int o bignat ar da dei,
M'int ober eunn toull enn éhi.

Krabet oud, ma mînon paour,
Toll kuit founnus ann tensaour.

Paskou paour, té zo lahet !
Toll ar nn-oud dour benniget ;

Toll da liser ar da benn
Ha na géflusk ked a-gren.

— Sioaz-d-in ! m'int o c'hoarzin,
Neb a zizec'fé vé fin.

Otrou doué ! Setu'nan,
Hé benn dré 'nn toull da gétan ;

Hé zaoulagad ru glaou tann ;
Ma'enn traon gad ann pelvan.

'Trou doué ! 'nan, daou, ha tri !
Mont enn dro ar al leur zi !

— Fermez la porte, fermez, jeunes gens, voici les Nains.

Les voilà qui entrent dans ta cour; les voilà tous qui y dansent à perdre haleine.

— Lundi, mardi, mercredi, et jendi, et vendredi.—

— Les voilà qui grimpent sur ton toit; les voilà qui y font une trouée.

Tu es pris, mon pauvre ami; jette vite dehors le trésor.

Pauvre Paskou, tu es un homme mort! Asperge-toi d'eau bénite;

Jette ton drap sur ta tête, et ne fais pas un mouvement.

— Aïe! ils rient aux éclats; qui s'échapperait serait fin.

Seigneur Dieu! en voici un; voici sa tête qui s'avance par le trou;

Ses yeux sont rouges comme des charbons. Il glisse le long du pilier.

Seigneur Dieu! un, deux et trois! les voilà en danse sur l'aire!

Lammout réont ha gonari,
Taget onn, gwerc'hez Vari!

— Dilun, dimeurs, dimerc'her,
Ha diriaou ha digwéner! —

— Daou, tri, péwar, pemp ha c'hwec'h!
— Dilun, dimeurs, dimerc'her!

Kéménérik, kéméner,
Roc'ho rez azé, lérer!

Kéméner, kéménérik,
Tenn da fri mez eunn tammik!

Deuz da ober eunn dro zans,
Ziskoéfomp d'id da c'hadans;

Kéménérik, kéméner!
Dilun, dimeurs, dimerc'her.

Kéménérik té zo laer,
Dilun, dimeurs, dimerc'her.

Deuz d'hon laéret eur vech-all,
Deuz koz kéménérik fall;

Ni ziskéio d'id eur bal
Lakei da géin da strakal. —
— Paz-argant korr tra na dal.

Ils bondissent et enragent. Sainte Vierge ! je suis étranglé !

— Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi. —

— Deux, trois, quatre, cinq et six ! — Lundi, mardi, mercredi !

Tailleur, cher petit tailleur, comme tu ronfles là, hé !

Tailleur, cher petit tailleur, montre un peu le bout de ton nez.

Viens-t'en faire un tour de danse, que nous t'apprenions la mesure ;

Tailleur, cher petit tailleur ! Lundi, mardi, mercredi.

Petit tailleur, tu es un fripon. Lundi, mardi, mercredi.

Reviens nous voler encore ; reviens, vilain petit tailleur ;

Nous t'apprendrons un bal qui fera craquer ton échine. —

— Monnaie des Nains ne vaut rien.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Une autre version de la même chanson, attribuée l'aventure à un certain fourmier nommé Iannik-ann-Trevou, qui est plus fin que le tailleur, car en rentrant chez lui avec son trésor, il prend la précaution de couvrir de cendres et de charbons brûlants l'aire de sa maison, et quand les Nains arrivent au milieu de la nuit pour reprendre leur bien, ils se brûlent tellement les pieds, qu'ils déguerpissent au plus vite, en poussant des cris effroyables, mais non sans avoir préalablement tiré vengeance du voleur, dont ils brisent toute la vaisselle, comme la chanson le dit :

E ti Iannik-ann-Trevou
Ni'n euz rosted hon karnou
Ha gret foar gand hé bodou.

« Chez Iannik-ann-Trevou, nous avons brûlé nos pieds cornus, et fait bon marché de ses pots. »

Cette histoire rappelle la tradition allemande des *Nains sur le rocher*.

« Les Nains avaient coutume de venir s'asseoir sur un rocher d'où ils regardaient les gens occupés à faire les foins (dans la vallée). Mais des méchants voulant leur jouer un tour, y allumèrent un grand feu, laissèrent le rocher bien rougir, puis balayèrent les charbons pour qu'il ne restât aucune trace de leur malice; et quand la gent naine arriva le matin pour s'asseoir, elle se brûla horriblement, et s'écria pleine de colère : — O méchant monde ! ô méchant monde ! — et ne reparut plus. »

On remarquera que la chanson des Nains leur donne entre autres noms celui de « Duz », diminutif « Duzik », que portaient en Gaule ces mêmes génies du temps de saint Augustin ²; qu'elle leur assigne pour demeure, comme aux Fées, les Dolmen, et qu'elle leur fait danser en chœur une ronde infernale, dont le refrain est toujours : « Lundi, mardi, mercredi, et jeudi, et vendredi. »

¹ Grimm et Wvys, p. 320.

² « Demones quos *Duscios* Galli nuncupant (*De Civit. Dei*, c. 23).

Un voyageur, attiré, dit-on, dans leur cercle, trouvant le refrain monotone, et ayant augmenté la mesure des mots : « samedi et dimanche », ce fut parmi le peuple nain une telle explosion de trépignements, de cris et de menaces, que le pauvre homme faillit mourir de peur : s'il eût ajouté aussitôt : « Et voilà la semaine terminée ! » la longue pénitence à laquelle les Nains sont condamnés, finissait avec la chanson ¹.

Les Nains passent pour veiller dans leurs grottes de pierres, à la garde d'immenses trésors ; mais leur monnaie est de mauvais aloi.

La même opinion se trouve mentionnée dans une antique tradition galloise, rapportée par un auteur du XI^e siècle. Cette tradition classe parmi les trois fléaux de l'île de Bretagne, un peuple de faux monnayeurs, nommé les Coraniens ou les Korred, de la race des Korr, qu'on accuse de se servir de leur monnaie ; mais ce qu'il y a de plus frappant, c'est que l'auteur Gallois, pour désigner cette monnaie, use exactement des mêmes expressions que le poète Breton (Paz arian Corr), expressions dont aucun de nos dictionnaires ne nous a donné une explication satisfaisante, et que nous n'avons pu retrouver que dans ceux des Gallois.

Malgré cela, malgré les restes d'allitération que l'on pourrait y distinguer encore, et les cinq tercets qu'elle contient, la chanson des Nains, dans son état actuel, ne nous paraît ni aussi pure ni aussi ancienne que les précédentes.

¹ On peut consulter avec fruit, sur cet article et les précédents, un curieux morceau de M. Corentin Tranois, inséré dans la Revue de Bretagne, et intitulé : *Traditions de la Basse-Bretagne*.

² *Lyfr goch o Hergest M^o*, *Llyma cyfranc llud a lleuelys*, col. 705, et y Greal, n. 241.



LA PESTE D'ELLIANT.

ARGUMENT.

La peste qui désola l'Europe au VI^e siècle fit de grands ravages en Cambrie et en Armorique : tous ceux qui en étaient frappés perdaient les cheveux, les dents et la vue¹, jaunissaient, languissaient et ne tardaient pas à mourir². Il y eut des cantons de la Bretagne Armoricaïne, dont la population fut emportée tout entière. La paroisse d'Elliant, en Basse-Cornouaille, fut de ce nombre. Le pays voisin, et celui de Turc'h en particulier, dut aux prières d'un solitaire nommé Ratian, qui y habitait, d'être préservé du fléau. C'est ce que nous apprend l'auteur de la *Vie de saint Gwenolé*, écrite à cette époque et abrégée au IX^e siècle par Gurdestin, abbé de Landevenek³.

¹ « He vléo, he zaint, he laged. » Taliesin (*Myvyrian*, t. 1, p. 27).

² Flavos et exangues efficiebat universos (*Liber Landavensis*. M^{ss} du collège de Jésus, à Oxford).

³ Sanctus Ratianus propter cladem suæ gentis deprecatus est Dominum, et sic in aliis locis multis ita, et nunc exaudivit illum Dominus quando custodivit locum ejus (Turc'h) à supradictâ mortalitate. (V. Cartul. abbat. Landeven. * ap. D. Morice *Hist. de Bretagne*, t. 1, preuves, col. 175; D. Lobineau, *Vies des saints de Bretagne*. Art. saint Gwenolé; et l'abbé Tresvaux, *ibid.* 2^e édit., t. 1, p. 99.

* « Ce Cartulaire a été écrit au commencement du XI^e siècle. » (D. Morice, preuves, t. 1, col. 177.)

BOSEN ELLIANT.

(Les Kerné izel:)

Tré Langolen hag ar Faouet
Eur Barz santel¹ à zo kavet;

En deuz lâret d'ar Faouediz :
Laket eunn oféren beb mis,
Eunn oféren enn hô iliz.

Oet é ar vosen à Elliant,
Hogen né ket oet heb forniant,
Oet zo gat-hi seiz-mil-ha kant !

É bro Elliant, heb lâret gaou,
É ma diskennet ann Ankaou,
Maro ann holl dut német daou :

¹ Ce nom de *Barz* (barde), donné au solitaire chrétien, et qui avant le ix^e siècle (V. l'*Archæol. Cornu. Britann.* au mot *Barz*), était quelquefois pris dans le sens de *vates*, prophète, et paraît l'être encore ici, ne l'est plus aujourd'hui que dans celui de *poète* et de chanteur.

LA PESTE D'ELLIANT.

(Dialecte de Basse-Cornouaille.)

Entre Langolen et le Faouet ¹, il y a un saint Barde;

Il a dit aux gens du Faouet : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée, car elle emporte sept mille hommes et cent de plus!

En vérité, la mort est descendue dans le pays d'Elliant, tout le monde est mort hormis deux personnes :

¹ C'est exactement la position géographique de la paroisse de Turc'h qu'habitait saint Ratian. L'auteur du chant populaire indique ainsi le solitaire sans le nommer.

Eur groégik kouz tri-ugent bloa
Hag eur mab heb ken é dévoa :
Gat-hen ar vosen ar hé skoa.

'Kreiz Elliant, plas ar marc'had,
É kafec'h géot da falc'hat,

Né med enn hentik euz ar c'harr
A gasvé varo d'ann douar.

Kris vije 'r galon na weljé,
É bro Elliant, neb a vijé :

Gwelt triwec'h c'harr tal ar véred
Ha triwec'h all éno' tonet.

Lec'h oa naô mab enn eunn tiad,
Eent d'ann douar enn eur c'harrad,
Hag hô mamm baour oc'h ho charrád.

Hô zad adréon oc'h uitalat :
Kollet gat-hen hé skiand-vat.

Hi a ioudé, c'halvé Doué ;
Rullet é oa korf hag éné :

— Laket ma naô mab enn douar,
Ha mé roi d'hoc'h eur gouriz koar ' ,

« Omnibus interdicatur ut nullus votum faciat aut *candelam*,
vel aliquod munus alibi deferat nisi ad ecclesiam Domino Deo suo. »
(CONCIL. GALLIC, t. III.)

Une vieille petite femme de soixante ans et son fils, qui a porté la Peste sur ses épaules.

Dans la place publique d'Elliant, on trouve de l'herbe à faucher,

Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant, quel qu'il fût :

De voir dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir.

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un même tombereau les porta en terre,
Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant..... Il avait perdu la raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était bouleversée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire ¹,

¹ Ce vœu remonte à une haute antiquité. Un concile tenu à Nantes en 658, l'autorise expressément (Ap. D. Morice, *Hist. de Bret.*, preuves, t. 1, col. 229).

À rei daou dro da dro hô ti,
Ha péwar euz hô kroaz el-t-hi.

Emboa naô mab, emboa ganet,
Chetu gad ann ankou int oet ;

Gad ann Ankou da doull hon our
Meuz den da hûl d'in eul lomm dour. —

Leûn éo'r véred rez ar c'hleuziou,
Leûn ann iliz rez ann treujou ;

Red éo benniget ar parkou,
Da lakâd enn hô ar c'horvou.

Me wel tal'r véred eunn derwen,
Hag enn hé beg eul licher wenn :
Oet ann holl dud gad ar vosen.

Qui fera deux fois le tour de votre église, et quatre fois pareillement le tour de votre croix.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la mort est venue me les prendre ;

Me les prendre sur le seuil de notre porte, et je n'ai personne pour me donner une goutte d'eau. —

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés ;

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres.

Je vois un chêne près du cimetière ; un drap blanc est attaché à sa cime ; la Peste a emporté tout le monde.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La peste d'Elliant ne se chante jamais sans qu'on y joigne la légende que voici :

« C'était jour de pardon au bourg d'Elliant ; un jeune meunier arrivant au gué avec ses chevaux, vit une belle dame en robe blanche, assise au bord de la rivière, une baguette à la main, qui le pria de lui faire passer l'eau. — Oh ! oui, sûrement, madame, répliqua-t-il ; et déjà elle était en croupe sur sa bête, et déposée sur l'autre rive. Alors, la belle dame lui dit : — Jeune homme, vous ne savez pas qui vous venez de passer : je suis la Peste. Je viens de faire le tour de la Bretagne, et me rends à l'église du bourg, où la messe sonne ; tous ceux que je frapperai de ma baguette mourront subitement ; pour vous, ne craignez rien, il ne vous arrivera aucun mal, ni à votre mère non plus. »

Et la Peste a tenu parole, nous faisait observer un chanteur, car la chanson le dit :

« Tout le monde a péri, excepté deux personnes :
Une pauvre vieille et son fils. »

Selon notre version, ce serait sur ses épaules que le jeune meunier aurait porté la Peste.

« Savez-vous, nous disait un autre, comment on s'y prit pour lui faire quitter le pays ? On la chanta. Se voyant découverte, elle s'enfuit. Il n'y a pas de plus sûr moyen de chasser la Peste que de la chanter ; aussi, depuis ce jour, elle n'a pas reparu. »

Comme nous l'avons déjà dit, la peste d'Elliant a conservé le ton prophétique de la poésie des anciens bardes, et quelques traces de la forme artificielle qu'ils donnaient à leurs chants. Par exemple, on a remarqué que les strophes 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 18 sont des tercets, et que la strophe 4 est complètement allitérée. Si l'on se rappelle maintenant 1° Que dans la poésie populaire de la Bretagne, les chants sont toujours contemporains des faits qu'ils célèbrent ; 2° Que nos chanteurs ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent aucun autre moyen de transmettre à la postérité les événe-

ments de leur temps, que de les mettre en vers aussitôt qu'ils se sont passés; 3° Que l'événement ici relaté a eu lieu au vi^e siècle, dans la paroisse d'Elliant; 4° Que le poète populaire fait allusion comme à un contemporain, à un saint personnage, habitant entre Langolen et le Faouet, c'est-à-dire à Turc'h, lequel saint ne peut être que l'ermite Ratian, qui vivait à cette époque, et dans ces parages; Enfin, si l'on examine avec une sérieuse attention l'œuvre dans toutes ses parties, peut-être pensera-t-on, comme nous, qu'il n'y a pas lieu de la croire postérieure à l'événement dont elle nous a conservé le souvenir.

Mais si nous faisons remonter aussi haut la composition du chant breton, nous sommes loin de dire qu'il nous est parvenu dans sa pureté primitive. Probablement nous ne possédons qu'un fragment d'un poème beaucoup plus étendu. Cette observation ayant déjà été faite dans notre introduction, nous ne la renouvelerons plus.

Il nous reste à faire observer que la *Peste d'Elliant* a joui d'une telle popularité, que plusieurs des traits qu'elle renferme sont devenus des lieux communs, qu'on trouve dans d'autres chants postérieurs sur des événements semblables, comme on peut le voir par les fragments de la *Peste de Ploueskat*¹.

¹ M. de Kerdanet (*Vie des Saints de Bretagne*, par Albert-le-Grand, 2^e éd.) en a publié quelques-uns.



MERLIN.

ARGUMENT.

Deux bardes ont porté le nom de Merlin¹ : l'un, selon des poésies galloises antérieures au x^e siècle, eut pour mère une vestale², et pour père, selon Nennius et Gildas, un consul romain³ ; il vécut au v^e siècle sous le règne d'Emrys-Aurel, et passa pour le premier des devins de son temps⁴.

L'autre, si ses poésies ne cachent pas un sens figuré, nous apprend lui-même qu'ayant eu le malheur de tuer involontairement son neveu, à la bataille d'Arderyz où il portait le collier d'or, marque distinctive des chefs cambriens, il perdit la raison, s'exila du monde et se retira dans la forêt de Celydon (vers 577).

« Je suis, dit-il, un sauvage en spectacle aux hommes : j'inspire l'horreur ; je n'ai point de vêtements.... personne ne m'honore plus. Les plaisirs fuient loin de moi. Les dames ne viennent point me visiter. Quoique je sois au-

¹ Les Gallois écrivent *Merddyn* et *Myrdin*, et prononcent *Merzlin*.

² *An-ap-lléan*, « le fils de la nonne » (Myvyrian, t. 1, p. 78). Gildas (in *Breviario*) traduit « lléan » par *vestalis*.

³ « Unus de consulibus Romanorum pater meus est » (Nennius, éd. de Gunn, p. 72), et Gildas (cit. de M. F. Michel, in *Vita Merlini Caledoniensis*, intr.).

⁴ « *Prif Zéwin Merdin-Emreis* » (Myvyr. *ib.*).

jourd'hui dédaigné par celle qui est belle comme le cygne neigeux, au combat d'Arderyz j'ai porté le collier d'or.... O Jésus ! pourquoi n'ai-je pas péri le jour où j'ai eu le malheur de tuer de ma propre main le fils de Gwendiz ma sœur ? Infortuné que je suis ! le fils de Gwendiz est mort, et c'est moi qui l'ai tué ! »

La bataille d'Arderyz est mise, par les triades galloises, au nombre des trois frivoles batailles de l'île de Bretagne. Quatre-vingt mille hommes y périrent au sujet d'un nid d'alouettes². Selon les mêmes autorités, Merlin encourut une grande haine à l'occasion de ce désastre, dont il fut, à ce qu'il paraît, la cause. Comme nous l'avons vu, il en fut aussi la victime, car il y perdit, outre son neveu et la raison, quarante-neuf pommiers sur cent quarante-sept ; dernière perte qui semblerait ne lui avoir pas été moins sensible que la première, et n'avoir pas moins influé sur son esprit.

Quelques antiquaires Anglais, frappés de ces bizarreries, et n'ayant pu, d'ailleurs, parvenir à trouver de lieu appelé Arderyz, ont déclaré que la bataille de ce nom est imaginaire et qu'il faut y voir un mythe et des allusions dont nous avons perdu la clef. D'autres sont allés plus loin et ont vu dans Merlin un druide pleurant la chute de ses bois sacrés de pommiers, moissonnés par la hache ennemie et envahis par les profanes. Les vers qu'on va lire sont les autorités sur lesquelles ils s'appuient :

« Fut-il jamais fait par l'homme, dit le barde, un présent semblable à celui qui fut fait à Merlin avant sa vieillesse : sept pommiers et sept vingts de plus, de même âge, de même hauteur, de même étendue, de même gran-

¹ V. *Avallenau Myrddin*. (Myrvyrian, t. 1, p. 151, 152, 153).

² Myvyr., t. II, p. 65.

deur¹. Ils s'élevaient sur le versant de la montagne ; leurs branches étaient couvertes de feuilles verdoyantes ; une jeune fille aux cheveux flottants les gardait ; Rosée était son nom , brillantes comme la rosée étaient ses dents².

« Pommiers superbes ! ô vous dont on aime l'ombre et les fruits, dont on admire la beauté ! Les princes et les chefs trouvent mille prétextes de venir profaner mon verger solitaire ; ainsi font les moines menteurs, gloutons, méchants, et la paresseuse et babillarde jeunesse, tous se jettent avec avidité sur vos pommes, pensant qu'elles leur feront prédire les exploits de leurs rois³. »

Les Bretons du pays de Galles ont de ce barde plusieurs morceaux de poésie dont l'authenticité est reconnue ; ils ne paraissent pas en avoir de l'autre Merlin. Les Bretons d'Armorique n'en ont ni de l'un ni de l'autre, mais seulement quelques chants populaires qui les concernent. Nous allons en mettre deux échantillons sous les yeux de nos lecteurs.

¹ A rozez éneb den un pléjent
A roed da verddin ken hé hénent ?
Seiz avalen-bren ha seiz ugent
Ean gef oad, gef uc'h, gé hed, gemment.

² Glouiz hé hano, glouiz hé daint.

³ V. la note¹ de la page précédente.

MERLIN - DIWINOUR.

(Les Kerné.)

— Merlin, Merlin, pélec'h et-hu,
 Ken beuré-zé, gand hô ki du?
 Ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou! ou!
 Iou! ou! ou! iou! ou!

— Bed onn bet kas kahout ann tu,
 Da gahout tréman ann wi ru,

Ann wi ru ann aer-vorek,
 War lez ann od toull ann garrek.

Mont a rann da glask d'ar flouren,
 Ar béler glaz ha 'nn'aour géoten,

Hag ar war-huel ann derwen,
 Ékreiz ar c'hoad lez ar feunten.

— Merlin! Merlin! distroet enn drou;
 Losket ar war gand ann dérrou,

VI

MERLIN - DEVIN.

(Dialecte de Cornouaille.)

— Merlin, Merlin, où allez-vous si matin avec
votre chien noir ?

Oh ! oh ! oh ! etc.

— Je viens de chercher le moyen de trouver, ici,
l'œuf rouge,

L'œuf rouge du serpent marin, au bord du rivage,
dans le creux du rocher.

Je vais chercher dans la vallée, le cresson vert et
l'herbe d'or,

Et la branche élevée du chêne, dans le bois sur le
bord de la fontaine.

— Merlin ! Merlin ! revenez sur vos pas, laissez le
rameau au chêne,

Hag ar béler gand ar flouren,
Kerkoulz hag ann aour-géoten,

Hag ann wi ru ann aer-vorek,
Touez ann oen toull ar garrek.

Merlin! Merlin! distroet enn-drou,
Né deuz diwinour némed Dou.—

Et le cresson dans la vallée, comme aussi l'herbe
d'or,

Et l'œuf rouge du serpent marin, parmi l'écume
dans le creux du rocher.

Merlin! Merlin! revenez sur vos pas, il n'y a de
devin que Dieu. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ce morceau nous présente le barde sous un jour nouveau : il serait assez difficile de déterminer s'il s'adresse à Merlin-Emrys, ou à Merlin-le-Sauvage, car il convient également à l'un et à l'autre.

En prenant, avec Davies, Merlin pour type du druide, ce serait le druide magicien qui nous apparaîtrait ici, avec les attributs de sa puissance. Il s'est levé dès l'aurore ; il parcourt les bois, les rivages et les vallées ; il cherche « l'œuf rouge du serpent marin » ; ce talisman, que l'on devait porter au col, et dont rien n'égalait le pouvoir ¹.

Il va cueillir le cresson vert, l'herbe d'or, et la branche élevée du chêne. L'*herbe d'or* est une plante médicinale ; les paysans Bretons en font grand cas, ils prétendent qu'elle brille de loin comme de l'or ; de là, le nom qu'ils lui donnent. Si quelqu'un, par hasard, la foule aux pieds, il s'endort aussitôt, et entend la langue des chiens, des loups et des oiseaux. On ne rencontre ce simple que rarement, et au petit point du jour : pour le cueillir, il faut être nu-pieds et en chemise ; il s'arrache et ne se coupe pas. Il n'y a, dit-on, que les saintes gens qui le trouvent. Il n'est autre que le sélage. On le cueillait aussi, nu-pieds, en robe blanche, à jeun, sans employer le fer, en glissant la main droite sous le bras gauche, et dans un linge qui ne servait qu'une fois ².

Quant à la *branche élevée du chêne*, je ne vois pas ce que ce pourrait être, si ce n'était le fameux gui.

Mais d'où vient cette voix ? Qui ose apostropher le druide avec ce ton d'autorité ? Serait-ce quelque saint évêque chrétien, serait-ce saint Colomban ? Cela peut être ; on a dit qu'il avait converti Merlin ; si l'on traduisait les mots « distroet enn-dro » par convertissez-vous, cette opinion pourrait ne pas manquer de probabilité ; au moins, il est un fait excessivement curieux à constater, c'est que les paroles que le poète lui met dans la bouche, se retrouvent dans trois pièces de poésie gal-

¹ Plinius, l. XXIX. Est ovorum genus in magna fama. Angues innumeri æstate convoluti salivæ faucium corporumque spumis artificio complexu glomerantur : anguinum appellatur ; druidæ id dicunt. etc.

² *Ibid.* lib. XIV.

loise, dont l'une est attribuée au barde Taliesin, les deux autres à Lywarch-Hen, et qui sont certainement de leur temps, sinon d'une époque antérieure : ces paroles, les voici :

Némen Dou né doez déwin :

Vers exactement semblable au vers de notre pièce, sauf le dialecte et l'interversion de l'ordre de la phrase.

Toutes ces remarques nous portent à croire que le fragment cité remonte au temps où le christianisme naissant luttait avec le vieux druidisme, comme nous l'avons dit dans l'introduction de ce recueil.

Nous ne saurions expliquer le refrain *ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou ! ou !* C'est aujourd'hui un cri de joie. Les latins criaient *io ! io ! ou, evohé !*

Le chant qu'on va lire, et dont Merlin est encore le héros, doit être postérieur à celui que nous venons de citer.

· Myrvyrian, t. 1, p. 122, 124, et passim.

VII

MERLIN - BARZ.

(Les Kerné.)

I

Ma mann-gouz paour, em chilaouet;
Da fest am euz choant da vonet;

Da fest ha da rédérez né,
A zo laket gad ar roué.

— Da rédérez na iefec'h ket,
Da fest-man na da fest é-bed;

Na iefec'h ket da fest nevé,
Gwélo peuz gret enn ann nouz-mé;

Na iefec'h ket, mar dal gat-mé,
Gwélo é peuz gret enn hunvré.

— Ma mammik paour, mar em c'héret,
Da fest né em lesfec'h monet.

— O vont da fest c'hui a gano,
O tont enn-dro c'hui a wélo. —

VII

MERLIN-BARDE.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

— Ma pauvre grand' mère, écoutez-moi ; j'ai envie d'aller à la fête ;

A la fête, et aux courses nouvelles que donne le roi.

— A la fête vous n'irez point, ni à celle-ci ni à aucune autre ;

Vous n'irez point à la fête nouvelle ; vous avez pleuré cette nuit ;

Vous n'irez point, s'il tient à moi ; vous avez pleuré en rêvant.

— Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, vous me laisserez aller à la fête nouvelle.

— En allant à la fête vous chanterez ; en revenant vous pleurerez. —

II

Hé eubeul ru en deuz sternet,
Gand diren-flamm deuz hen houarnet ;
Eur c'hapez deuz laket 'nn hé benn,
Hag eunn dorchén skanv war hé géin ;

Ha kéren hé goug eur goalen,
Hag enn dro d'hé lost eur zéien ;

Ha war hé c'horé ma pignet,
Hag é fest névé ma digwet.

E park ar fest pé oa digwet,
Oa ann kern-bual o sonet ;

Ann holl dud éno, 'nn eur bagad,
Hag ann holl virc'hed o lampad.

Ann himé eunn dévo trenzét,
Kleun braz park ar fest enn eur fed ;

Enn eul lamn plom, distak, ha nèt,
En dô merc'h roué da bried.

Hé eubeulik-ru pa glevaz,
War bouez hé benn a gristilaz ;

Lammet a rez, ha komari,
Ha tolet c'houez tan gand hé fri ;

II

Il a équipé son poulain rouge ; il l'a ferré d'acier poli ;

Il l'a bridé, et lui, a jeté sur le dos une housse légère ;

Et lui a attaché un anneau au col, et un ruban à la queue ;

Et il l'a monté, et est arrivé à la fête nouvelle.

Comme il arrivait au champ de fête, les cornes sonnaient ;

La foule était pressée, et tous les chevaux bondissaient.

— Celui qui aura franchi la grande barrière du champ de fête au galop,

En un bond vif, franc et parfait, aura pour épouse la fille du roi. —

A ces mots, son jeune poulain rouge hennit à tue-tête ;

Bondit, et s'emporta, et souffla du feu par les naseaux ;

Ha luged gand hé zaoulaged,
Ha darc'h enn douar gand hé dreid ;

Ken a oa ar réall dreizet
Hag ar c'hleuz treuzet enn eur red.

— Otrou roué, 'vel peuz touet,
Hô merc'h Linor rékonn kahouet.

— Ma merc'h Linor c'huine po ket,
Na den ével d'hoc'h ken neubet ;

Né ket kelc'hérien a fel d'en,
Da rei da bried d'am merc'h-men. —

Eunn ozac'h kouz a oa éno,
Ha gant hen eur pikol varo ;

Eur varo 'nn hé chik, hé gwenn-kan,
Gwennoc'h hag ar gloan ar al lan ;

Hag hen gwisket gand eur zé gloan,
Bordet penn-da benn gand argent ;

Hag hen enn tu déou d'ar roué,
Out-hen gourgomzé, enn pred oué.

Ar roué pan deuz hen klévet,
Dré der gwech gand hé vaz deuz skoet ;

Ter gwech gand hé vaz war ann doll,
Ken lakaz da sélaou ann holl :

Et jeta des éclairs par les yeux, et frappa du pied la terre ;

Et tous les autres étaient dépassés, et la barrière franchie d'un bond.

— Sire, vous l'avez juré, votre fille Linor doit m'appartenir.

— Vous n'aurez point ma fille Linor, pas plus qu'aucun de vos semblables ;

Ce ne sont point des sorciers que je veux pour maris à ma fille. —

Un vieil homme qui était là, et qui avait une longue barbe ;

Une barbe blanche au menton, plus blanche que la laine sur le buisson de lande ;

Et une robe de laine galonnée d'argent tout du long ;

Et qui était assis à la droite du roi, lui parla bas alors.

Le roi l'ayant écouté, frappa trois coups de son sceptre ;

Trois coups de son sceptre sur la table, pour que tout le monde fit silence :

— Mar gazez d'in, télen Merlin
Dalc'het gant pider sugaour fin ;

Mar gazez hé délen d'io-mé
Zo staget é penn hé gwelé ;

Mar hé zistagar, d'ann pred-zé,
Té pézo ma merc'h, marteze. —

III

— Ma mann gouz paour m'ar em c'héret,
Eunn ali d'imen a réfet ;

Ma mann gouz paour m'ar em c'héret,
Rag ma c'halonik zo rannet.

— Ma pijé sentet ac'hanon ;
Né vije rannet hô kalon.

Ma mabik paour na wélet ket
Ann délen a vo distaget ;

Na wélet ket ma mabik paour,
Chétu aman eur mourzoul aour ;

Kémet tra zo na drouzéfé,
Ma vé skoet gand ar mourzoul-zé. —

— Si tu m'apportes la harpe de Merlin, qui est tenue par quatre chaînes d'or fin ;

Si tu m'apportes sa harpe, qui est suspendue au chevet de son lit ;

Si tu viens à bout de la détacher, alors tu auras ma fille peut-être. —

III

— Ma pauvre grand' mère, si vous m'aimez, vous me donnerez un conseil ;

Ma pauvre grand' mère, si vous m'aimez, car mon pauvre cœur est brisé.

— Si vous m'eussiez obéi, votre cœur ne serait point brisé.

Mon pauvre-petit fils ne pleurez pas, la harpe sera détachée ;

Ne pleurez pas, mon pauvre petit-fils, voici un marteau d'or ;

Rien ne résonne sous les coups de ce marteau-là. —

IV

— Eurvad ha joa barz ann ti-mé ;
Chétu mé digwet adarré ;

Chétu mé deuet adarré,
Ann délen Merlin gan-imé. —

Mab ar roué dalm-hé glévaz,
Oud hé dad roué gourgomzaz ;

Ar roué pan deuz hen klévet,
D'ann den iaouank en deuz laret :

— Mar gasez d'imén hé vijou
A zo gant hen enn hé zorn déou ;

Mar gasez hé vijou d'imé
Té po ma merc'h digan-imé. —

Hag hen da zont 'nn-eur wélo dru,
Da gahout he vamm gouz d'och-tu.

— Ann otrou roué 'n doa laret,
Ha pé dal en deuz díslaret !

— Na chifet ket 'vit kément-sé ;
Tapet eur skoultrik zo azé ;

Zo azé barz ma arc'hik -men,
A zo enn hen daouzek délien,

IV

— Bonheur et joie en ce palais; me voici venu de-rechef;

Me voici de retour avec la harpe de Merlin. —

Quand le fils du roi l'entendit, il parla bas à son père;

Et le roi, l'ayant écouté, répondit au jeune homme :

— Si tu m'apportes l'anneau qu'il a à la main droite;

Si tu m'apportes son anneau, je te donnerai ma fille.—

Et lui de s'en revenir, en pleurant, trouver sa grand' mère bien vite.

— Le seigneur roi avait dit; et voilà qu'il s'est dédit!

— Ne vous chagrinez pas pour cela; prenez un rameau qui est là;

Qui est là dans mon petit coffre, et où il y a douze feuilles,

A zo enn hen daouzek délien
Hé ken skler évid aour mélen,

Ha m'onn bet seiz nouz d'hé glasket,
E seiz koat, seiz bloa tréménet.

Pa gano'r c'houg da anter-nouz,
Ho marc'hik vo oc'h ho kortoz;

Peuz ker da gahout aon é-bet
Merlin-Barz na zihuno ket. —

Pa gané 'rc'houg kreiz ann nouz du,
Lammé gand ann hend ar marc'h ru;

Né doa ked ar c'houg peur-ganet,
Ha oa vijou Merlin lemnet.

Antro-nouz pa zarc'haz ann-dé,
Oa oet da gahout ar roué.

Hag ar roué dalm-hé wélaz,
Chommaz 'nn hé zao, souézet-braz;

Souézet-braz, ha 'nn holl énan :
— Chétu gonet hé groek gant-han! —

Hag hen da vont eunn tammik mez,
Hé vab d'hé heul hag ann oac'h kez.

Où il y a douze feuilles aussi brillantes que l'or vermeil,

Et que j'ai été sept nuits à chercher, en sept bois, il y a sept ans.

Quand le coq chantera à minuit, votre petit cheval sera à vous attendre ;

N'ayez point peur, Merlin-le-Bardé ne s'éveillera pas. —

Comme le coq chantait au milieu de la nuit noire, le cheval rouge bondissait sur le chemin ;

Il n'avait pas fini de chanter, que l'anneau de Merlin était enlevé.

v

Le matin, quand jaillit le jour, il était près du roi.

Et le roi, quand il le vit, resta debout, tout stupéfait ;

Tout stupéfait, et tous ceux qui étaient là : — Voilà qu'il a gagné sa femme ! —

Et il sortit un moment avec son fils et le vieil homme.

Hag hé da zont gant han enn-dro,
Unan a gléiz unan a-zéo.

— Gwir éo, ma mab, pez t'euz klévet;
Da groek hiriou a teuz gonet.

Hogen eunn dra c'hoaz c'houlennann,
Houman a vo ann diwézan.

Mar tez da ober kément-zé
Bézi gwir mab-kaer ar roué;

Ha té po ma merc'h hag ouspenn
Ann holl vro Léon dré ma wenn !

Digas Merlin-Barz tré ma lez,
Da veuli ar briadélez. —

VI

—Merlin-Barz abé-ban a teuz
Toulet ta dilad treuz-didreuz ?

Da belec'h ez-té évelhen
Diskabel kaer ha dierc'hen ?

Da belec'h ez-té évelhen
Merlin- gouz gand da vaz kélen ?

— Mont a rann da glask ma délen,
Fréalz am' c'halon er bed-men ;

Et ils revinrent avec lui, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite.

— C'est vrai, mon fils, ce que tu as entendu,
Aujourd'hui tu as gagné ta femme.

Mais je demande une chose encore ; ce sera la dernière.

Si tu peux faire cela , tu seras le vrai gendre du roi ;

Et tu auras ma fille, et de plus tout le pays de Léon , par ma race !

C'est d'amener Merlin-le-Barde à ma cour pour célébrer le mariage. —

VI.

— Merlin , d'où viens-tu , avec tes habits en lambeaux ?

Où vas-tu ainsi, tête nue et nu-pieds ?

Où vas-tu ainsi, vieux Merlin, avec ton bâton de houx ?

— Je vais chercher ma harpe, consolation de mon cœur en ce monde ;

Klask ma délen ha ma vijaou
Peré ameuz kollet ho daou.

— Merlin ! Merlin ! na chitet ket,
Ho télen né-d-éo ket kollet ;

Ho télen né-d-éo ket kollet
Nag ho pijou aour ken neubet.

Deut harz ann ti, deut tré, Merlin,
Da zibri enn tamm boued gan-in.

— Mont gant ma hent na zaléinn,
Na tamm boued e-bet na zebfinn ,

Ne zebfinn tamm boued ar ana bed,
Ken am bo ma délen kavet.

— Merlin ! Merlin ! ouz-in sentet
Ho télen a-vézo kavet. —

Kément ma bet pédet gant-hi,
Kémend é ma deut tré ann ti.

Ken a zigouez enn abardé,
Mab ann groagez kouz, ha hen tré ;

Ha hen da dridal spontet braz,
Enn dro d'ann oaled pa zellaz ;

Gwelet Merlin éno chouket,
Hé benn ar hé galon stouet.

Chercher ma harpe et mon anneau, que j'ai perdus
tous deux.

— Merlin, Merlin, ne vous chagrinez pas; votre
harpe n'est pas perdue;

Votre harpe n'est pas perdue, ni votre anneau
d'or non plus.

Entrez, Merlin, entrez; venez manger un morceau
avec moi.

— Je ne cesserai de marcher, et ne mangerai
morceau,

Je ne mangerai morceau au monde, que je n'aie re-
trouvé ma harpe.

— Merlin, Merlin, obéissez-moi; votre harpe
sera retrouvée.

Elle le pria tant qu'il entra.

Quand arriva, sur le soir, le fils de la vieille femme,
Et le voilà dans la maison;

Et le voilà qui tressaille d'épouvante en jetant les
yeux sur le foyer;

En y voyant Merlin assis, la tête penchée sur sa
poitrine.

Gwélet Merlin ar ann oaled
Wié darré pelec'h tec'het.

— Tévet ma mab, na spontet ket,
Gand ann mourgousk é ma dalc'het ;

Lonket en deuz tri aval ru
Meuz pouhaet déan touez al ludu ;

Lonket en deuz ma avalou
Chétu hen d'hon heul é-peb-brou. —

VII

Ar rouanez a c'houlenné
Digand hé loufren, 'nn hi gwélé :

— Pétra c'hoari gand ar ger-mé
Pa glévann kémet trouz dré-mé ?

Pa z-onn dihunet ken pred-zé,
Ken a gren postou ma gwélé ?

Pez a zo digwet barz ann porz,
Gand ann dud éno ioual forz ?

— C'hoari gaer zo gand ar ger-mé,
Gant Merlin tont trem ann ti-mé ;

Eur groagez, hi gwenn-kan, rag hen,
Hag ho mab-kaer kerkend al-t-hen. —

Voyant Merlin sur le foyer, il ne savait où fuir.

— Taisez-vous, mon enfant, ne vous effrayez pas ;
il dort d'un profond sommeil ;

Il a avalé trois pommes rouges que je lui ai cuites
sous la cendre ;

Il a mangé mes pommes ; voilà qu'il nous suivra
partout. —

VII

La reine demandait, de son lit, à sa camériste :

— Qu'est-il arrivé dans cette ville, quand j'en-
tends tout ce bruit ?

Quand je suis éveillée si matin ; quand les colonnes
de mon lit tremblent ?

Qu'est-il arrivé dans la cour, quand la foule y
pousse des cris de joie ?

— C'est que toute la ville est en fête ; c'est que
Merlin entre au palais ;

Avec lui une vieille femme, vêtue de blanc, et votre
beau-fils à leur suite. —

Ar roué en deuz hi klévet,
Ha hen mez ha fest d'ho kakouet.

— Sav a-lé-sé embanner mad,
Sav, deuz ta gwélë, ha timad!

Ha ké da gémenn dré ar vro,
Dont d'ann eured neb a garo;

Dont d'ann eured merc'h ar roué
A vo dimet é-benn eiz-té;

Dont d'ann eured dudjented,
Kement zo é vréiz hed-ha-hed;

Dudjented ha barnérien,
Tud à iliz ha marc'héien;

Hag ar ré-gentæ konted maour,
Ha tud pinvidik ha tud paour;

Ké buhan ha skanv dré ar vro,
Kannadour, ha deuz skanv ena-dro.

VIII

— Chilaouet holl, ho chilaouet,
Mar euz c'hui diousskouarn da glevet!

Chilaouet holl, ho chilaouet,
Pez a zo bet gourc'hemeannet:

Le roi l'entendit, et sortit, et courut les trouver.

— Lève-toi, bon crieur; lève-toi de ton lit, et vite!

Et va publier par le pays que tous ceux qui le voudront viennent aux nocés;

Aux nocés de la fille du roi; qui sera fiancée dans huit jours;

Aux nocés, gentilshommes de toutes les parties de la Bretagne;

Gentilshommes et juges; gens d'église et chevaliers;

Et d'abord les grands-comtes; et les pauvres gens et les riches;

Va vite et diligemment par le pays, messenger, et reviens vite ici. —

VIII.

— Écoutez tous, écoutez-moi, si vous avez des oreilles pour entendre!

Écoutez tous, écoutez bien ce qui a été ordonné :

Dont d'ann eured merc'h ar roué,
Neb a garo, é-benn eiz-té;

Dont d'ann eured braz ha bihan
Kemend a zo er c'hanton-man;

Dont d'ann eured, tudjented,
Kement zo é Vreiz hed-ha hed,

Tudjented ha barnérien,
Tud a iliz ha marc'heien;

Hag ar ré-gentan konted-maour
Ha ré binvidik ha ré baour;

Ha ré binvidik ha ré baour
Na vanko d'hé argant nag aour;

Na vanko d'hé kik na bara
Na gwin na dour-vel da éva;

Na skabellou da azéa
Na potred skanv, d'ho servija

Daou c'hant penn-morc'h a vo lahet
Ha daou c'hant kolé'hé lardet;

Daou c'hant inar, ha kant garo,
A gement koad a zo é vro;

Daou c'hant oen, kant du kant gwenn,
Vo ret ho krec'hen dré ran krenn.

C'est la noce de la fille du roi ; y vienne qui voudra dans huit jours ;

A la noce, petits et grands, qui demeurent en ce canton ;

A la noce, gentilshommes de toutes les parties de la Bretagne ,

Gentilshommes et juges, gens d'église et chevaliers ;

Et d'abord les grands-comtes, et les riches et les pauvres ;

Et les riches et les pauvres, ni or ni argent ne leur manquera ;

Il ne leur manquera ni chair, ni pain, ni vin, ni hydromel à boire ;

Ni escabelles pour s'asseoir, ni valets vifs pour les servir ;

Il sera tué deux cents porcs et deux cents taureaux engraisés ;

Deux cents génisses et cent chevreuils de tous les bois de la Bretagne ;

Deux cents bœufs, cent noirs, cent blancs, dont les peaux seront également partagées.

Kant zé a vo, he agloan wenn
Hag a vo ret dar véleien ;

Ha karkanjou aour a vo kant,
A vo ret dar varc'heien goant ;

Minteli glaz vo leiz eur zal
Da réi d'ar merc'héd da fragal ;

Hag eiz kant bragou névé gret,
Da rei d'ann dud paour da wisket ;

Ha trégont soner 'nn ho dorchén,
Son pad ann dé ar ann dachen ;

Ha Merlin-Barz é-kréiz al lez
Da veuli ar briadelez.

C'hoari awalc'h a vo enan,
Mar vo biken war ann bed-man. —

IX

— Klévet, kegiour, mé ho ped :
Nag ann eured zo achuet ?

— Ann eured a zo achuet,
Hag ann holl draou ivé lipet.

Pemzek dévéziou deuz badet,
Ha c'hoari awalc'h a zo bet ;

Il y aura cent robes de laine blanche pour les prêtres ;

Et cent colliers d'or pour les beaux chevaliers ;

Plein une salle de manteaux bleus de fête pour les dames ;

Et huit cents braies neuves pour les pauvres gens ;

Et trente musiciens sur leurs sièges, feront de la musique pendant tout le jour ;

Et Merlin-le-Barde, au milieu de la cour, célébrera le mariage.

Enfin, la fête sera telle, qu'il n'y en aura jamais en ce monde. —

IX

— Ecoutez, cuisinier, je vous prie : est-ce que la noce est finie ?

— La noce est finie, et aussi tout lippé.

Elle a duré quinze jours, et il y a eu du bruit assez.

Et int rac'h kuit, a galon vad,
Gand skoaz ar rou kag hé c'himiad ;

Hag hé vab kaer da vro Léon,
Gand hé bried, heul braz gant hon.

Et int holl kuit, hé laouen net,
Némed ar roué né dé ket ;

Merlin c'hoaz eur wech, zo kollet,
Wiec'h darré pélec'h ma oet. —

Ils s'en sont tous allés, le cœur joyeux, avec congé et protection du roi ;

Et son gendre est parti, pour le pays de Léon, avec sa femme et une suite nombreuse.

Ils s'en sont tous allés fort satisfaits; le roi seul ne l'est pas ;

Merlin, encore une fois est perdu, et l'on ne sait ce qu'il est devenu. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Dans cette seconde pièce, Merlin parait n'être plus devin; cependant il est encore barde, car il en porte l'anneau d'or et la harpe¹. Mais on lui dérobe cette harpe; on lui arrache cet anneau; on le joue, on le charme; il marche nu-pieds, nu-tête, il porte des vêtements en lambeaux; il pleure; il est vieux, il est homme. Et, si on le recherche encore, si le peuple pousse des cris de joie pour saluer sa bien-vénue, s'il parait à la cour des chefs, c'est en souverain détrôné.

Aussi, dès qu'il le peut, s'échappe-t-il. Cette disparition est attestée dans l'histoire réelle des deux Merlin. « Nul ne sait où est la tombe de Merlin-Emreys, dit un barde dont les poésies sont antérieures au x^e siècle². Il s'embarqua avec neuf autres bardes, disent les Triades, et on ne put parvenir à savoir ce qu'il devint³. Merlin-le-Sauvage nous apprend lui-même qu'il quitta la cour et s'enfuit dans les bois⁴.

Notre ballade est aussi d'accord avec l'histoire, en prêtant à Merlin un goût tout particulier pour les pommes et en le faisant tomber dans un piège où ces fruits sont l'appât. Il vénérât tellement, comme nous l'avons vu, l'arbre qui les produit, qu'il lui a consacré un poème:

« O pommier! s'écrie-t-il⁵, doux et cher arbre, je suis tout inquiet pour toi; je tremble que les bûcherons ne viennent, et ne creusent autour de ta racine, et ne corrompent ta sève, et que tu ne puisses plus porter de fruits à l'avenir. »

D'autre part, Geoffroy de Monmouth (xii^e siècle), avec la tradition de son temps, lui fait tenir ce langage: « Un jour que nous chassions, nous arrivâmes près d'un chêne aux rameaux touffus.... A ses pieds coulait une fontaine bordée d'un gazon vert. Nous nous assimes pour boire. Or, il y avait çà et là, parmi les herbes tendres,

¹ « Le barde de la cour reçoit du prince une harpe, et de la reine, un anneau d'or » (*Lots d'Hoel-da*, c. 19, Myvyrian, t. III).

² Myvyrian, t. I, p. 77.

³ *Triod. ênax Pridain*, *ibid.*, t. III, s. 1.

⁴ *Avallenau*, *ibid.*, t. I, p. 150.

⁵ *ibid.*, *ibid.*, *ibid.*

des pommes odorantes, au bord du ruisseau..... Je les partageai entre mes compagnons qui les dévorèrent; mais aussitôt ils perdent la raison, frémissent, écument, se roulent furieux à terre, et s'enfuient, chacun de son côté, comme des loups, en remplissant l'air de déplorables hurlements.

« Ces fruits m'étaient destinés; je l'ai su depuis. Il y avait alors en ces parages, une femme, qui m'avait aimé autrefois, et avait passé avec moi plusieurs années d'amour. Je la dédaignai, je repoussai ses caresses : elle voulut se venger; et, ne le pouvant faire autrement, elle plaça ces dons enchantés au bord de la fontaine, où je devais revenir.... Mais ma bonne étoile m'en préserva. »

Peut-être est-ce cette même magicienne que veut désigner la ballade bretonne; Merlin-le-Sauvage parle lui-même dans son poème d'une certaine femme versée dans les sciences magiques, avec laquelle il paraît avoir eu des rapports et qu'il appelle Chwibleian ou la Sibylle, nom qui s'appliquerait à merveille à notre sorcière.

Le roi auquel le poète fait allusion dans notre pièce, sans le nommer, paraît être Budik, chef des Bretons d'Armorique, prince d'origine cambrienne, émigré de l'île de Bretagne : il combattit les Francs et défendit vaillamment contre eux la liberté de sa patrie; Clovis n'ayant pu le vaincre, le fit assassiner (vers 509). Budik avait marié sa fille Aliénor à un prince qu'on ne nomme pas, et lui avait donné en dot plusieurs seigneuries sur les côtes de Léon. C'était d'après la *Charte d'Alan Fergan*, la tradition populaire du XI^e siècle¹; c'était aussi celle du XV^e², selon le *Mémoire du vicomte de Rohan*. Il y a lieu de croire que cette Aliénor est la Linor de la ballade, dont le nom aura été francisé au moyen âge, et que le jeune homme dont le barde Merlin sanctionne et célèbre forcément l'union avec elle³, et à qui il fait gagner

¹ *Vita Merlini Caledoniensis*, p. 55.

² Vicecomes Leonensis protunc habebat quam plurimas nobilitates per mare Oceanum in costertiis occisimorum, seu Leonis navigantibus, quos, ut dicebatur, Budicius quondam rex Britannie concesserat et dederat uni prædecessorum suorum in matrimonio (*Carta Alani Fergan*, ap. D. Morice et D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*).

³ « Voix publique au pais est qu'iceuy devoir (de Léon) fust par un prince baillié en dot et en mariage fait d'une fille du dict prince à un des antecessours du vicomte de Léon (*Mémoire aux États—1478*—ap. D. Morice, *Hist. de Bretagne*).

⁴ « Les bardes célébreront dans leurs chants les mariages de la nation des Cambriens. »

« Le chef des bardes aura une double part dans les dons royaux et dans les largesses faites à l'occasion du mariage de la fille du chef » (*Lois de Moelmud et Lois de Boel da Myvyrian*, t. III, p. 283 et 361).

la souveraineté du pays de Léon, n'est autre que le fils de la magicienne; enfin, que l'auteur de la *Charte d'Alan Fergan*, et l'auteur du *Mémoire du vicomte de Rohan* connaissaient notre poème : en ce cas, ce poème serait le roman de l'histoire. L'époque où il a été composé, nous semble assez difficile à déterminer. Tel qu'il est, il ne peut guère être contemporain de l'événement, et cependant il n'est certainement pas l'ouvrage des siècles de la chevalerie; il en porterait le costume; c'est ce qui nous induit à penser qu'il a subi les altérations qu'il offre, du vi^e au x^e siècle.

Nous avons été mis sur la trace de ce chant et du morceau précédent par une dame des environs de Morlaix, qui a bien voulu nous en communiquer des fragments chantés aux pays de Tréguier. C'est à l'aide de ces débris que nous avons retrouvé les pièces entières. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de remercier notre aimable et modeste guide, en même temps que désolé qu'elle nous ait privé de la satisfaction d'amour-propre que nous aurions eue à la nommer ici.

HÉLOÏSE ET ABAYLARD.

ARGUMENT.

L'histoire d'Héloïse et d'Abaylard a fourni un sujet à notre poésie populaire; mais elle l'a chantée à sa manière. Ce ne sont ni les amours, ni les malheurs des deux amants qui l'ont frappée. La métamorphose qu'elle a fait subir à cette femme célèbre est fort étrange; on voudrait pouvoir en douter, mais il n'y a pas matière à l'ombre d'un doute; les faits sont positifs: Héloïse est changée en une affreuse pythonisse.

On sait qu'elle passa avec Abaylard plusieurs années au bourg de Pallet, près de Nantes. Durant leur séjour en Bretagne, le bruit de son savoir se repandit partout; le peuple en fut émerveillé; et, comme à cette époque de naïve ignorance, tout savant était un sorcier, il lui en départit toutes les connaissances et les attributs; telle est sans doute la cause de cette métamorphose singulière.

VIII

LOIZA HAG ABALARD.

(Les Kerné.)

Né oann némed daouzek vloa pa guitez ti ma zad
Pé oann et gand ma c'hloarek, ma dousik Abalard.

Pé oann mé et da Naonet gand ma dousik kloarek
Né wienn ies, ma doué, némed ar brézonek ;

Né wienn tra, ma doué, met lavar ma fater
Pé oann-mé plac'hik bihan é di ma zad enn ger.

Hogen bréman, m'onn diskoet, m'onn diskoet mad
[a-grénn,
Me war Galek ha Latin ha mé war skriw ha lenn ;

Ha lenn é lévr ann aviel ha skriva mad ha brek,
Ha sakri ann bara-kann kerkoulz ha peb bélek ;

Ha mirout deuz ann bélek o lar hé oféren,
Haskloumo'nn akloúétenn éc'hreiz hag enn daoubenn ;

HÉLOÏSE ET ABAYLARD.

(Dialecte de Cornouaille.)

Je n'avais que douze ans quand je quittai la maison de mon père, quand je suivis mon clerc, mon cher Abaylard.

Quand j'allai à Nantes, avec mon doux clerc, je ne savais, mon Dieu, d'autre langue que le breton ;

Je ne savais, mon Dieu, que dire mes prières, quand j'étais chez mon père, petite, à la maison.

Mais maintenant je suis instruite, fort instruite en tout point ; je connais la langue des Francs et le latin, et je sais lire et écrire ;

Et lire dans le livre des évangiles et bien écrire, et parler, et consacrer l'hostie aussi bien que les prêtres.

Et protéger contre le prêtre qui dit sa messe, et nouer l'aiguillette par le milieu et les deux bouts ;

Mé war kahout 'nn aour mélen é touez al ludu ;
Hag ann argant touez ann drez, pa meuz kavet ann tu :

Mé war mont da giez du, pé da vran, pa meuz c'hoant ;
Pé da potrik ann skod-tan, pé da aérouant ;

Mé war eur zonen a lak ann envou da vralla,
Hag ar mör braz da dridal, hag ann dir da gréna.

Mé war mé kément tra zo, enn bed-man da gwihet,
Kément tra zo bet guechall, kément zo dazonet.

Kentan louzou amez gret, gant ma dousik kloarek,
Gand lagad kleiz eur morvran ha kalon eunn tousek ;

Ha gand had ar raden glaz, déon ar puns kant goured,
Ha gouriou ann aour-géoten ar ann prad dastumet ;

Dastumet, diskabel kaer, dré zav ann dé a-grenn,
Német ma iviz gan-in, hag ouspenn dierc'hen.

Kentan dolez ma louzou da gouzout ma oa mad,
A oa é-kreiz park ségal ann otrou ann Abad,

Deuz triwec'h bigouad ségal doa hadet ann abad,
Né deuz bet da zastumi némed douau guichennad.

Mé meuz eunn arc'hik argant enn ger é di va zad,
Ann hini hé zigorfé enn défé kalonnad ;

Je sais trouver l'or pur, au milieu de la cendre, et l'argent dans le sable, quand j'en ai le moyen :

Je me change en chienne noire, ou en corbeau, quand je le veux, ou en porte-brandon (feu follet), ou en dragon ;

Je sais une chanson qui fait fendre les cieux, et tressaillir la grande mer, et trembler la terre.

Je sais, moi, tout ce qu'il y a à savoir en ce monde; tout ce qui a été jadis, tout ce qui sera.

La première drogue que je fis avec mon doux clerc, fut faite avec l'œil gauche d'un corbeau de mer, et le cœur d'un crapaud ;

Et avec la graine de la fougère verte, cueillie à cent brasses au fond du puits, et avec la racine de l'herbe d'or arrachée dans la prairie,

Arrachée tête nue, au lever du soleil, en chemise et nu-pieds.

La première épreuve que je fis de mes drogues, fut faite dans le champ de seigle du seigneur Abbé :

De dix-huit mesures de seigle qu'avait semées l'abbé, il ne recueillit que deux poignées.

J'ai un coffret d'argent à la maison, chez mon père : qui l'ouvrirait s'en repentirait bien ;

Hag enn hi ter aer-wiber o gouri 'nn wi aérouant,
Mar zeu ma aerouant da vad, neuzé vo nec'hamant.

Né ket gand kik klujiri na gand kik kévélied,
Gand gwad sacr ann dinamed, a m'int gan-in maget.

Ar c'hentan em boa lahet a oa barz ar véred,
Mont da glask ar vadihiant, ar béleg 'nn hé roched.

Tré mé oa et d'ar c'hoaz-hent, me dennez ma boutou,
Hag a iez d'hé zivezio, didrouz, ar ma lérrou.

Mar jommann ar ann douar, ha gan-in ma goulaou,
Mar jommomp ar ann bed-man, c'hoaz eur bloavez
[pé zaou;

C'hoaz eunn daou pé dri bloavez ma dous ha mé hon
[daou :
Ni a lakai ann bed — man da drei ar hé ginaou. —

— Evéséit mad, Loiza, évéséit d'hoc'h éné,
Mar dé ann bed man gan oc'h, ma ébenn gad Doué.—

Il y a là trois vipères qui couvent un œuf de dragon ; si mon dragon vient à bien, il y aura grande désolation.

Ce n'est pas avec de la chair de perdrix, ni avec de la chair de bécasse, mais avec le sang sacré des innocents, que je les nourris.

Le premier que je tuai, était dans le cimetière, sur le point de recevoir le baptême, et le prêtre en surpris.

Quand on l'eut porté au carrefour, je quittai ma chaussure, et m'en allai le déterrer, sans bruit, sur mes bas.

Si je reste sur terre, et ma Lumière avec moi ; si nous restons en ce monde encore un an ou deux ;

Encore deux ou trois ans, mon doux clerc et moi, nous ferons tourner ce monde à rebours. —

— Prenez bien garde, Loïza, prenez garde à votre âme ; si ce monde est à vous, l'autre appartient à Dieu.—

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

L'auteur suppose qu'Héloïse n'a que douze ans lorsqu'elle quitte la maison paternelle pour suivre son amant. Il y a, dans l'énumération qu'elle fait de ses talents, un certain orgueil qui commence par être naïf, et finit par devenir horrible. On y trouve un bizarre mélange de pratiques druidiques et de superstitions chrétiennes. Héloïse est fort savante : elle sait la langue des Francs et le latin ; elle lit l'Évangile ; les abbesses seules, entre les femmes, en avaient le droit. Ce fait est important ; il prouve qu'Héloïse était déjà retirée au Paraclet, lors de la composition du chant ; elle n'est donc pas seulement sorcière, elle est religieuse, prêtresse même, puisqu'elle prétend consacrer l'hostie.

Elle est alchimiste ; elle se métamorphose à son gré ; elle est tour à tour chienne noire, corbeau, dragon ou feu follet. Les âmes des méchants empruntent toutes ces formes.

Au pied du Mont-Saint-Michel en Cornouaille, s'étend un vaste marais ; si le montagnard voit passer, sur le soir, un grand homme maigre et pâle suivi d'une chienne noire qui se dirige de ce côté, il regagne bien vite sa cabane, il ferme sa porte au verrou, et se met en prière, car la tempête approche. Bientôt, les vents mugissent, le tonnerre roule avec fracas, la montagne tremble et paraît prête à s'écrouler ; c'est le moment où le magicien évoque les âmes des morts.

Le feu follet est un enfant qui porte à la main un brandon qu'il tourne comme une roue enflammée ; c'est lui qui incendie les villages que l'on voit brûler, la nuit, sans que personne y ait mis le feu ; le cheval malade, qui se traîne vers l'écurie, c'est lui : on croit le tenir, il échappe en jetant son tison à la tête du pâtre qui veut le conduire à l'étable. La chèvre blanche, égarée, qui bêle tristement, après le coucher du soleil, au bord de Pétang, c'est encore lui ; elle fait tomber le voyageur dans l'eau et fuit en ricanant. Esprit, lutin,

démon malicieux et moqueur, le *porte-brandon* met sa joie à narquer l'homme.

Héloïse a tout pouvoir sur la nature : elle connaît le présent, le passé, l'avenir ; elle chante, et la terre s'émeut. Elle sait la vertu des simples ; comme Merlin, elle cueille au point du jour l'herbe d'or ; elle jette des sorts ; elle fait couvrir des vipères, qu'elle engraisse de sang humain ; elle bouleverserait le monde. Cependant, il y a une limite qu'elle ne franchit pas : où finit son empire, commence celui de Dieu. Il est curieux d'entendre, au vi^e siècle, le barde-druide Taliesin faire étalage de ses connaissances de la même manière qu'Héloïse. Lui aussi se vante d'avoir subi ou de pouvoir subir des métamorphoses étranges ; d'avoir été biche, coq et chien¹ ; de connaître tous les mystères de la nature² ; d'être l'instituteur du monde ; de tenir enfermé dans ses livres sacrés le trésor entier des connaissances humaines³.

Le poète est d'accord avec l'histoire, en faisant vivre Héloïse et son amant à Nantes, ou aux environs. C'était le pays classique de la sorcellerie. Le druidisme avait eu un collège de prêtresses dans une des îles situées à l'embouchure de la Loire, et leur science avait laissé de si profondes traces dans les esprits, qu'au milieu du xi^e siècle, elles ne s'étaient point encore effacées. Le nombre des sorcières se multipliait même tellement de jour en jour, que l'évêque diocésain crut devoir fulminer contre elles une bulle d'excommunication, avec toutes les cérémonies d'usage, en pleine cathédrale, au son des cloches, en allumant, puis éteignant les flambeaux, et foulant aux pieds le missel et la croix⁴.

Les druidesses de la Loire, comme les vierges de l'Archipel Armoricaïn⁵, étaient sans doute douées d'un esprit surhumain ; sans doute, elles pouvaient soulever par leurs chants la mer et les vents, prendre à leur gré la forme d'animaux divers, guérir de maladies incurables, connaître et prédire l'avenir.

Il est facile de voir, à ces traits, que le poète a confondu Héloïse

¹ Angar Cyvindawd. Myvyrian, t. 1, p. 35.

² Elfin, *ibid.*, *ibid.*, p. 21.

³ Hanes Taliesin, *ibid.*, *ibid.*, p. 20.

⁴ *Sortiarias* quia quotidie multiplicantur in civitate et diocesi Nannetensi... excommunicamus (*Statuta Ollivarii, episcopi Nannetensis, ad ann. 1354. D. Morice, Hist. de Bret., preuves*).

⁵ Maria et ventos concitari carminibus ;... seque in quæ velliut animalia vertere, scire ventura et predicare (P. Mela, *De situ orbis*, lib. III, c. 6).

avec les prêtresses du culte antique de ses pères ; lui aurait-il mis dans la bouche quelques débris de leurs hymnes, conservés par la tradition ? Nous sommes portés à le croire, et telle est la raison qui nous a fait attribuer à une partie du chant, une antiquité très reculée et bien antérieure au XII^e siècle, auquel il semble appartenir.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

ARGUMENT.

Ce chant étant un épisode de la conquête de l'Angleterre par les Normands, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter notre sommaire au bel ouvrage de M. Augustin Thierry.

« Guillaume, dit le grand peintre d'histoire que nous venons de nommer, fit publier son ban de guerre..... Il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, du Piémont et des bords du Rhin. Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées.

« Le comte Eudes de Bretagne envoya à Guillaume ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan¹, virent au rendez-vous des troupes Normandes, accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays². » Parmi ces auxiliaires du duc de Normandie, se trouvait un jeune Breton, dont nos poètes populaires nous ont conservé la touchante histoire.

¹ Allan Fergan, fils d'Havoise, à laquelle le chant qu'on va lire donne le nom de *Duchesse*.

² T. 1, liv. III, p. 323 et 328, 5^e éd.

DISTRO EUZ A VRO - ZAOZ.

(Les Kerné.)

Etré parrez Pouldregat ha parrez Plouaré,
 Ez-euz tudjentil iaouank o sével eunn armé
 Evit monet d'ar brezel dindan mab ann Dukés
 Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz ;

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, da Vro-zoz.
 Me meuz ma mab Silvestik ez-int ous hé c'hortoz.
 Me meuz ma mab Silvestik ha né meuz né met-hen
 A ia da heul ar strollad, ha gand ar varc'heien.

Eunn noz é oann em gwélé, né oann ket kousket mad,
 Me glévé merc'hed kerlaz a gané son ma mab ;
 Ha mé sevel ém' c'hoanzé raktal ar ma gwélé :
 — Otrou doué ! Silvestik, pelec'h oud-de brémé ?

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

(Dialecte de Cornouaille.)

Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré¹, il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre sous les ordres du fils de la Duchesse, qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de la Bretagne ;

Pour aller à la guerre, par-delà la mer, au pays des Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent ; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée, à la suite des chevaliers.

Une nuit que j'étais couchée, et que je ne dormais pas, j'entendis les filles de Kerlaz chanter la chanson de mon fils ; et moi de me lever aussitôt sur mon séant : — Seigneur Dieu ! Silvestik, où es-tu maintenant ?

¹ Dans la baie de Douarnenez, à quatre lieues de Kemper, en Cornouaille.

Martézé émoud ouspenn tric'hant léo dious va zi
Pé tolet barz ar mor braz d'ar pesked da zibri ;
Mar kérez béa chommet gant da vamm ha da dad,
Te vize bet dimézet bréman dimézet mad ;

Té vize bet dimézet hag eureujed timad
D'ar braoa plac'h dious ar vro , Mannaik Pouldrégat
Da Manna da dousik-koant, ha vizez gen-omp-ni
Ha gand da vugaligou trouz gant-hé kreiz ann ti.

Me em euz eur goulmik glaz toskik dious ma dor,
Ma hi é doull ar garrek war benn ar roz o gor ;
Me stago dious hi gouk me stago eul lizer
Gant séiennen va eured, ra zeui ma mab d'ar ger.

— Sav a-lé-sé, va c'houlmik, sav war da ziu-askel
Da c'hout mar té a nichfé, mar té a nichfé pell ;
Da c'hout mar té a nichfé gwall bell dreist ar mor braz,
Ha wiféz mar d-é ma mab, ma mab er buhé c'hoaz ?

Da c'hout mar te a nichfé tré-beteg ann armé
Ha gasfez euz va mab paour timad kélou dimé ?
— Sétu koulmik glaz va mamm a gané kreiz ar c'hoat,
Mé hi gwel érru d'ann gwern me hi gwel oc'h rézat.

— Eurvad d'hoc'h hu, Silvestik, eurvad d'hoc'h, ha
[klévet :

Ama emeuz eul lizer zo gan-in d'hoc'h kaset.

— Benn tri bloaz hag eunn devez me erruo da vad
Benn tri bloaz hag eunn devez gant ma mamm ha ma
[zad. —

Peut-être es-tu à plus de trois cents lieues d'ici, ou jeté dans la grande mer en pâture aux poissons. Si tu eusses voulu rester près de la mère et de ton père, tu serais fiancé maintenant, bien fiancé;

Tu serais à présent fiancé et marié à la plus jolie fille du pays, à Mannaik de Pouldrégat, à Manna, ta douce belle, et tu serais avec nous et au milieu de tes petits enfants, faisant grand bruit dans la maison.

J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui couve dans le creux du rocher de la colline; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

— Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes; volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin, par-delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie?

Volerais-tu jusqu'à l'armée, et me rapporterais-tu des nouvelles de mon pauvre enfant?

— Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois, je la vois qui arrive aux mâts, je la vois qui rase les flots.

— Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : j'ai ici une lettre pour vous.

— Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement; dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère. —

Achuet oa ann daou vloaz, achuet oa ann tri :
— Kénavo did, Silvestik, né az gwelinn két mui;
Mar gaffenn da eskern paour tolet gand ar maré
Ha mé ho dastuméfé hag ho briatéfé. —

Ne oa két he c'homz gant-hi, hé c'homz peur-lavaret
Pa skoaz eul lestr a Vreiz war ann ot, hen kollet,
Pa skoaz eul lestr a vro penn-da-benn hen frezet,
Kollet gant-hen hé raonnou hag hé gwernou bréet.

Leun a oa a dud varo, den na ouffé lavar,
Na gout pe géit so amzer n'hé deuz gwelet ann douar.
Ha Silvestik oa éno, hogen na mamm na tad,
Na minion, né doa siouaz, sarret hé zaou-lagad!

Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent....

— Adieu, Silvestik, je ne te verrai plus ! Si je trouvais tes pauvres petits os, jetés par la mer au rivage, oh ! je les recueillerais, je les baiserais ! —

Elle n'avait pas fini de parler, qu'un vaisseau de Bretagne vint se perdre à la côte ; qu'un vaisseau du pays, sans rames, les mâts rompus et faisant eau de toutes parts, se brisa contre les rochers.

Il était plein de morts ; nul ne saurait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre ; et Silvestik était là ; mais ni père, ni mère, hélas ! ni ami n'avait fermé ses yeux !

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La conquête de l'Angleterre remontant au XI^e siècle (1066), il y a lieu de penser que cette ballade a été composée à la même époque. C'est l'opinion de M. Augustin Thierry, qui l'a jugée digne d'être insérée dans son histoire.

Plusieurs des chefs Bretons, auxiliaires des Normands, se fixèrent dans les domaines qu'ils devaient à la victoire; d'autres ne revinrent en Bretagne que longtemps après l'expédition. On comprend ainsi l'histoire de Silvestik. Mais qui était-il? était-il fils d'un noble ou d'un paysan? prenait-il part à la guerre comme sergent d'armes ou comme chevalier? Nous adopterions plutôt ce dernier sentiment. Mais l'histoire n'en dit rien, non plus que la tradition. En revanche, celle-ci nous a conservé de précieux renseignements, relatifs à un usage auquel le poète fait allusion : nous voulons parler du *Ruban des Noces*.

Anciennement, disent les vieillards, le jour des noces, chez les riches, avant que l'on se rendît à l'église et que le fiancé fût arrivé, la nouvelle mariée descendait dans la salle du manoir, où les parents et les amis se trouvaient déjà réunis; elle allait s'asseoir sur un lit somptueux, et le « Diskaret » (on nommait ainsi l'amant supplanté) s'approchait pour lui entourer le front du ruban des noces. Ce ruban devait être blanc comme l'innocence de la jeune fille, rose comme sa beauté, noir comme le deuil qu'allait prendre le diskaret. Un baiser était le prix de la tâche étrange que lui imposait la coutume.

On conservait précieusement le ruban des noces dans la cassette des bijoux de la famille, d'où il ne sortait qu'aux jours de fête. Les années venaient : le rose, le blanc et le noir du ruban passaient avec les fraîches couleurs de l'épouse, ses rêves naïfs de jeune fille, et le chagrin de l'amant supplanté; mais l'amour qu'elle avait juré à son mari, dont le rival avait, pour ainsi dire, noué de sa main les nœuds, ne passait

pas ; elle en gardait toujours le gage, qui la suivait jusque dans la tombe, comme un emblème d'éternelle foi.

La mère de Silvestik avait aussi son nœud de rubans ; mais il ne lui ramena point son fils ; la colombe messagère de la colline ne lui rapporta qu'un rameau d'espérance trompeuse, que le vent des tempêtes devait effeuiller et flétrir avec ses derniers beaux jours et ses dernières joies de mère.



L'ÉPOUSE DU CROISÉ.

ARGUMENT.

A deux lieues de la jolie petite ville de Kemperlé, qui semble flotter sur les eaux d'Isol et d'Ellé, comme une corbeille de feuillage et de fleurs sur un étang, on trouve, en allant vers le nord, le gros village du Faonet. Les anciens chefs de ce nom tiennent une assez grande place dans notre histoire de Bretagne, et notre poésie populaire les a pris pour sujet de plusieurs de ses chants. Un d'eux, partant pour la terre sainte, confia sa femme aux soins de son beau-frère; celui-ci promit d'avoir pour elle tous les égards dus à son rang; mais à peine les croisés eurent-ils quitté le pays, qu'il essaya de la séduire. N'ayant pu y réussir, il la chassa ignominieusement de chez lui, et l'envoya garder ses troupeaux. C'est ce que nous apprennent une vieille tradition, et un chant populaire dont nous ne possédons plus que des fragments.

GROEG AR C'HROAZOUR.

(Les Kerné.)

Keid a vinn d'ar brézel lec'h é red d'in monet
 Da biou e roinn mé ma dousik da viret ?
 — Digaset-hi d'am zi, va breur-kaer, mar keret
 Mé hi lako er gambr gant va zémézéled ;

Mé hi lako er gambr gant va zémézéled,
 Pe barz ar zal énor gand ann itronézéd.
 Enn eunn hévéleb poud a vo gret d'hé ho boed,
 Ouz ann hévéleb dol é véint azéet. —

Benn eunn nébeut goudé kaer vijé da wélet
 Porz maner ar Faouet leun a zuchentiled ;
 Bep kroaz ru ar ho skoa, bep marc'h braz, bep banniel,
 Evit klask ann otrou o fonet dar brézel.

Né oé oet pellik meur é méz diouz ann ti,
 Pé oé laret d'hé groek kalz a brézégou kri :
 — Diwisket ho prouz-ru, hag unan gwenn gwisket
 Ha ieffet-hu dal lann o buri al loenned.

L'ÉPOUSE DU CROISÉ.

(Dialecte de Cornouaille.)

Pendant que je serai à la guerre pour laquelle il me faut partir, à qui donnerai-je ma douce à garder? — Emmenez-la chez moi, mon beau-frère, si vous voulez : je la mettrai en chambre avec mes demoiselles ;

Je la mettrai en chambre avec mes demoiselles, ou dans la salle d'honneur avec les dames ; on leur préparera leur nourriture dans le même vase ; elles s'asseyeront à la même table. —

Peu de temps après, elle était belle à voir la cour du manoir du Faouet toute pleine de gentilshommes, chacun avec une croix rouge sur l'épaule, chacun sur un grand cheval, chacun avec une bannière, s'en venant chercher le seigneur pour aller à la guerre.

Il n'était pas encore bien loin du manoir, que déjà son épouse essayait plus d'un dur propos : — Jetez là votre robe rouge et prenez-en une de toile, et allez à la lande garder les troupeaux.

— Ho tigaré, va breur, pétra em euz mé gret ?
Mé né m'onn bet biskoaz da viret ann denved.
— Mar né m-hoc'h bet bi'koaz da zival ann denved,
Aman zo ma goaf hir a ziskei d'hoc'h monet. —

Bet é épad seiz bloa, né ré nemed wéla.
Enn divez ar seiz bloa n'em lakaz da gana.
Hag eur marc'hek iaouank o tont deuz ann armé
A gleviz eur voez dous kana war ar méné.

— Arz, va pachik bihan, krog é brid ar marc'h mé :
Me glev eur voez argant kana war ar méné ;
Me glev eur voézik dous war ar méné kana ;
Hiriou a zo seiz bloa m'er c'hleviz divéza.

— Dévad a larann d'hoc'h, plac'h iaouank ar méné
Ha merniet mad hoc'h euz pa ganet ken gé sé ?
— Ia merniet mad em euz, a drugare doué :
Gand eunn tamm bara zec'h emeuz débret a mé.

— Léret d'in plac'hik koant o tiwal ann denved
Ebarz ar maner ze hallfenn but kemeret ?
— O ! ia ! zur, ma otrou, digémer a geffet
Hag eur marchosi kaer da lakad ho ronsed.

Eunn gwélé mad a blun ho pézo da gousket
Evel d'on-mé guéhall pé oann gant ma fried ;
Né gouskenn ket neuzé er c'hraou 'touez al loenned,
Nag é skudel ar c'hi na oé ret d'in ma boet.

— Excusez-moi, mon frère ; qu'ai-je donc fait ? Je n'ai gardé les moutons de ma vie ! — Si vous n'avez gardé les moutons de votre vie, voici ma longue lance qui vous apprendra à les garder. —

Pendant sept ans elle ne fit que pleurer ; au bout des sept ans, elle se mit à chanter.

Et un jeune chevalier qui revenait de l'armée ouït une petite voix douce sur la montagne.

— Halte ! mon petit page ; prends la bride de ce cheval ; j'entends une voix d'argent chanter sur la montagne ; j'entends une petite voix douce chanter sur la montagne. Il y a aujourd'hui sept ans que je l'entendis pour la dernière fois.

— Bonjour à vous, jeune fille de la montagne ; vous avez bien dîné, que vous chantez si gaiement ?

— Oh ! oui, j'ai bien dîné, vraiment, grâce en soient rendues à Dieu ! avec un morceau de pain sec que j'ai mangé ici.

— Dites-moi, jeune fille jolie qui gardez les moutons, dans ce manoir pourrai-je être logé ? — Oh ! oui, sûrement, mon seigneur, vous y trouverez un gîte et une belle écurie pour mettre vos chevaux.

Vous y aurez un bon lit de plume pour vous reposer, comme moi autrefois quand j'avais mon mari ; je ne couchais alors dans la crèche parmi les troupeaux ; je ne mangeais pas alors dans l'écuëlle du chien.

— Pélec'h éta, ma merc'h, pélec'h é ho pried, —
Pa welann enn ho torn al liamm ho eured !

— Ma fried, va otrou, a zo oet d'ann armé ;
En devoa bléo mélen, mélen evel ho ré.

— Mar en doa bléo mélen kenkoulz epel d'on-mé,
Laket evez timad na vijé mé a vé ?

— Ia, med'onn ho itron, ho tous hag ho pried,
Ma hano zo, 'vit gwir, itronez ar Faouet.

— Lezet al loened-zé ha isffemp d'ar maner,
Hast ez-euz war'non-mé da erruout d'ar ger.

— Eur vad did-e, va breur, eur vad did a larann ;
Pénoz ia ma fried em boa laket aman ?

— Azéet-hu, va breur, kadarn a koant bépred !
Oét é da Gemperlé gand ann itronezed.
Oet é da Gemperlé élec'h zo stal meurbet,
Pa zistreio d'ar ger aman a vo kavet.

— Gaou a lérez d'in me rag té c'heuz hé kaset
'Vel eur c'hoz korkerez da buri al loened ;
Gaou a lérez d'in-mé, é kreiz da zaoulagad,
Rag éma dréon ann nour, éno oc'h huanat.

Tec'h tu-zé gand ar véz ! tec'h kuit den milliget !
Karget é da galon a gwall hag a béc'hed ;
Mar ne vé ket amé ti ma mamm ha ma zad ;
Mé lakefé va c'hléan da ruio gand da wad ! —

— Où donc, mon enfant, où est votre mari? Je vois à votre main votre bague de nocés! — Mon mari, mon seigneur, est allé à l'armée; il avait des cheveux blonds, blonds comme les vôtres.

— S'il avait des cheveux blonds comme moi, regardez bien vite, ne serait-ce point moi? — Oui, je suis votre dame, votre amie, votre épouse; oui, c'est moi qui m'appelle la dame du Faouet.

— Laissez là ces troupeaux, que nous nous rendions au manoir, j'ai hâte d'arriver.

— Bonheur à vous, mon frère, bonheur à vous; comment va mon épouse, que je vous avais confiée?

— Toujours vaillant et beau! Asseyez-vous, mon frère. Elle est allée à Kemperlé avec les dames; elle est allée à Kemperlé, où il y a grande fête. Quand elle reviendra, vous la trouverez ici.

— Tu mens! car tu l'as envoyée comme une vile mendiantegarder les troupeaux; tu mens par tes deux yeux! car elle est là qui sanglotte derrière la porte.

Va-t-en cacher ta honte! va-t-en, maudit! Ton cœur est plein de mal et d'infamie! Si ce n'était ici la maison de ma mère et de mon père, je rougierais mon épée de ton sang! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

La croix rouge que fait porter le poète, sur l'épaule à chaque chevalier, est le signe qui nous a fait reconnaître quelle est la date de la ballade, et à laquelle des guerres saintes elle se rapporte. Évidemment, c'est à la première. C'est la seule où tous les croisés aient pris cette croix; aux suivantes, chacun portait la couleur de son pays, et l'on sait que le noir était celle de l'Armorique.

L'histoire nous apprend qu'Alan et les chefs Bretons qui le suivirent en Palestine, revinrent au bout de cinq ans : le poète populaire dit de *sept*; s'il y a erreur, elle vient peut-être du chanteur; la mesure des mots *cinq* et *sept* étant la même en breton, comme en français.

LE ROSSIGNOL.

ARGUMENT.

Cette ballade étant connue de Marie de France, et déjà populaire à l'époque où vivait ce trouvère illustre qui l'a imitée, nous n'hésitons pas à la croire antérieure au XIII^e siècle. Nous ne l'avons entendu chanter qu'en Basse-Cornouaille, mais elle a dû être composée en Léon, car elle appartient plus particulièrement au dialecte de ce pays. L'événement qui en est le sujet est peu important en lui-même. Le chanteur Breton ne fait que l'indiquer, Marie de France le délaye.

Une dame de Saint-Malo aime un jeune homme et en est aimée : elle se lève souvent la nuit et va causer avec lui à la fenêtre ; le mari s'en aperçoit, prend l'éveil et l'interroge ; la jeune femme répond qu'elle se lève pour écouter un rossignol qui chante dans le jardin. Le mari, donnant ou feignant de donner dans le piège, fait tendre des lacs ; par le plus grand hasard, un rossignol s'y trouve pris ; il l'apporte à sa femme, le tue sous ses yeux, et lui ôte ainsi tout prétexte de se lever à l'avenir.

ANN EOSTIK.

(Les Léon.)

Ar greg iaouank a Zant-Malo,
Toull hé fenestr deac'h o wélo :

— Sioaz ! sioaz ! me-d-ounn fallet !
Ma éostik paour a zo lazet !

— Livirit d'in, ma greg névez,
Perak ta zavet kelliez,

Kelliez diouc'h va goste,
E kreiz ann noz, deuz ho kwelé,

Diskabel kaer ha digerc'hen ?
Perak ta zavet évelhenn ?

— Mar a zavann-mé evel-sé,
E-kreiz ann noz, diouc'h va gwelé,

Mad é ma gan-imé gwélet,
Al listri vraz mont ha donet.

LE ROSSIGNOL.

(Dialecte du Léon.)

La jeune épouse de Saint-Malo pleurait, hier à sa fenêtre :

— Hélas ! hélas ! je suis perdue ! mon pauvre rossignol est tué !

— Dites-moi, ma nouvelle épouse, pourquoi donc vous levez-vous si souvent,

Si souvent d'auprès de moi, au milieu de la nuit, de votre lit,

Nu-tête et nu-pieds ? Pourquoi vous levez-vous ainsi ?

— Si je me lève ainsi, au milieu de la nuit, de mon lit,

C'est que j'aime à voir les grands vaisseaux aller et venir.

— Ne d-éo ket 'vit gwir, 'vid eul lestr,
Iet c'houi kelliez d'ar fenestr ;

Né d-é ket évid al listri,
Nag évit daou nag evit tri ;

Ne d-é ked évid ho sellet,
Nag al loar nag ar stéred.

Ma itronez, d'in livirit,
Da béрак bep noz a zavit ?

— Sével a rann da vont da zell,
Ma bugélik enn hé c'havel.

— Ne d-é ked évid hé sellet,
Vit gwelout ho pugel kousket ;

Ne d-é ket géier a fell d'é.
Da béрак zavet evel sé ?

— Ma denik koz, ma na dérez,
Mé lavaro ar wirionez :

Eunn éostik a glévann bep noz,
Barz ar jardin war eur bód-roz ;

Eunn éostik a glévann bep nouz,
Ha gan ken gé, a gan ken dous ;

A gan ken dous, a gan ken flour,
Bep noz, bep noz, pa zioul ar mour. —

— Ce n'est sûrement pas pour un vaisseau, que vous allez si souvent à la fenêtre ;

Ce n'est point pour des vaisseaux, ni pour deux, ni pour trois,

Ce n'est point pour les regarder, non plus que la lune et les étoiles.

Madame, dites-le-moi, pourquoi chaque nuit vous levez-vous ?

— Je me lève pour aller regarder mon petit enfant dans son berceau.

— Ce n'est point pour l'aller regarder, pour voir dormir votre fils ;

Ce ne sont point des contes qu'il me faut. Pourquoi vous levez-vous ainsi ?

— Mon vieux petit homme, ne vous fâchez pas, je vais vous dire la vérité :

C'est un rossignol que j'entends chanter toutes les nuits dans le jardin, sur un rosier ;

C'est un rossignol que j'entends toutes les nuits, qui chante si gaiement, qui chante si doucement ;

Qui chante si doucement, qui chante si harmonieusement, toutes les nuits, toutes les nuits, lorsque la mer s'apaise. —

Ann aotrou koz dalm hé glévaz,
Enn hé c'haloun a brédériaz ;

Ann aotrou koz dalm hé glévaz,
Enn hé c'haloun a lavaraz :

— Pé mar ma gwir, pé mar ma ket,
Ann éostik-noz a vo paket ! —

Ha pa strinkaz ann goulou-deiz,
Da gahout 'r jardinour a ez.

— Jardinour mad, sentet ouz-in ;
Eunn dra zo a ra glac'har d'in :

Er jardin zo eunn éostik-noz,
Ne ra nemet kana enn noz ;

Hed ann noz né ra met kana,
Ken em-ounn dihunet gant-ha.

Mar ma paket beneaz gan-id,
Eur skoed a aour a roinn-mé d'id. —

Ar jardinour pan deuz klévet ;
Eul las er jardin deuz léket,

Hag ann éostik en deuz paket,
Ha d'hé aotrou deuz hen kaset.

Hag ann aotrou, pan hé zalc'haz,
Awalc'h hé c'haloun a c'horzaz,

Quand le vieux seigneur l'entendit, il réfléchit au fond de son cœur ;

Quand le vieux seigneur l'entendit, il se parla ainsi à lui-même :

— Que ce soit vrai, ou que ce soit faux, le rossignol de nuit sera pris ! —

Et quand brilla l'aurore, il alla trouver le jardinier.

— Bon jardinier, écoutez-moi ; il y a une chose qui me donne du souci :

Il y a dans le jardin un rossignol, qui ne fait que chanter, la nuit ;

Qui ne fait, toute la nuit, que chanter, si bien qu'il me réveille.

Si tu l'as pris ce soir, je te donnerai un écu d'or.—

Le jardinier l'ayant écouté, tendit un lacet dans le jardin ;

Et il prit le rossignol, et il le porta à son seigneur ;

Et le seigneur, quand il le tint, se mit à rire de tout son cœur,

Hag o c'hoarzin, hen hé vougaz,
War barlen 'nn itron hé daolaz.

— Dalit, dalit, va greg iaouank,
Sétu aman hoc'h éostik koant ;

Mé meuz hen paket evid hac'h ;
Mé chans, ma dous, a blijjo d'hac'h. —

Ann den iaouank dal ma gléve,
Gand glac'har braz a lavaré :

— Sétu, ma dous ha mé tizet ;
Né hallfomp mui en em gwelet,

Da sklér'l loar, d'ar fenester,
Vel ma oamp boézet da ober. —

Et en riant, il l'étouffa, et le jeta sur les genoux de la dame.

— Tenez, tenez, ma jeune épouse, voici votre joli rossignol;

C'est pour vous que je l'ai attrapé; je suppose, ma belle, qu'il vous fera plaisir. —

En apprenant la nouvelle, le jeune amoureux disait bien tristement :

— Nous voilà bien pris, ma douce et moi; nous ne pourrons plus nous voir,

Au clair de la lune, à la fenêtre, selon notre habitude. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Voulant mettre le lecteur à même d'établir une comparaison entre l'œuvre brute du poète populaire, et le morceau plus délicat du trouvère, nous citerons presque en entier la pièce de Marie de France. On nous pardonnera si nous alterons l'orthographe du texte et si nous en rajoutons quelques mots pour le rendre plus intelligible; l'original ayant été publié par Roquefort¹, il sera facile d'y recourir.

Une aventure vous dirai
Dont les Bretons firent un lai;
Eostik a nom, ce m'est avis,
Si (ainsi) l'appellent en leur pays.
Ce est rossignol en français,
Et nightingale en droit anglais.

A Saint-Malo, en la contrée,
Est une ville renommée;
Deux chevaliers illec (là) manaient (demeuraient),
Et deux forez (voisines) maisons avaient.
L'un avait femme épousée,
Sage, courtoise, moult acemée (spirituelle),
Et l'autre était un bachelier².
Bien est connu entre ses pairs
De prouesse et de grand' valeur,
Et volontiers faisait honneur.
La femme à son voisin aima,
Tant la requit, tant la pria,
Et tant parut en lui grand bien,
Qu'elle l'aima sur toute rien (par-dessus tout).

¹ *Poésies de Marie de France*, t. 1, p. 314.

² Chevaliers pauvres, aussi nommés bas-chevaliers.

Longuement se sont entr'aimés
Tant que ce vint à un été,
Que bois et prés sont reverdés,
Que les vergers sont tous fleuris,
Et qu'oisillons par grand' douceur
Mènent leur joie parmi les fleurs.
Qui aimer a à son talent ;
N'est merveille s'il y entend.
Du chevalier vous dirai voir,
Il y entend à son pouvoir ;
Et la dame de l'autre part
Et du parler et du regard,
Les nuits, quand la lune luisait,
Et son sire couché était,
D'auprès de lui souvent levait,
Et de son mantel s'affublait,
A la fenestre ester (s'asseoir) venait
Pour son ami qu'elle y savait.
Tant elle y fut, tant se leva,
Que son sire s'en courrouça
Et maintes fois lui demanda
Pourquoi levait et où alla ?
— Sire, la dame lui répond,
Il n'en a de joie en ce mond'
Qui n'ouït le éostik chanter ;
Pour ce, me vois ici ester.
Tant doucement l'ouïs la nuit,
Que moult me semble grand déduit (plaisir). —
Quand le sire ouït ce qu'elle dit,
De ire (colère) et mal talent (pitié) en rit.
De une chose pourpensa (résolut),
Que le éostik enginera (prendra)
Il n'eut valet en sa maison
(qui) Ne fit engins, rets, ou laçon,
Puis les mettent par le verger,
Ni eut coudre (coudrier) ni chataignier
Où ils ne mettent lacs ou glu,
Tant que pris l'ont et retenu.
Quand le éostik eurent pris,

Au seigneur fut resté tout vif
Moult est joyeux quand il le tient;
A chambre la dame s'avient;
— Dame, fait-il, où êtes-vous ?
Venez avant parler à nous.
Je ai le éostik englué.
Pour qui vous avez tant veillé :
Desor (désormais) pouvez dormir en paix,
Il ne vous éveillera mais. —
Quand la dame l'a entendu,
Dolente et courroucée en fut;
A son seigneur l'a demandé,
Et il l'ocçit par engresté¹ (mauvaise humeur).
Le col lui rompt à ses deux mains
(De ce fit-il que trop vilain !),
Sur la dame le corps jeta,
Si que son corsae (corsage) ensanglanta
Un peu dessus le sein devant.
De la chambre sort à l'instant.
La dame prend le corps petit,
Durement et plaure et maudit
Tous ceux qui le éostik trahirent,
Et les engins et lacets firent.
Car moult l'ont irritée grand haït.
— Hélas ! fait-elle, mal m'estuet (m'arrive) !
Ne pourrai plus la nuit lever,
Aller à la fenestre ester,
Où je soulais mon ami voir,
Il pensera que je me feigne (meque) :
De ce faut-il que conseil prene :
Le éostik lui transmetterai,
L'aventure lui mauderai. —
En une pièce de samit (taffetas)
A or brodé et tout écrit,
A l'oisillon enveloppé ;

¹ Marie françoise évidemment les mots bretons *ostrea* (D. L.), *engrested* (D. C.)
— (Voy. Le Gonidec, *Dict. bret.*, p. 290). On remarquera aussi que son rythme est
le même que celui de la ballade Bretonne.

Un sien valet a appelé,
Son message lui a donné ;
A son ami l'a envoyé.
L'autre est au chevalier venu,
Par sa dame lui dit salut.
Tout son message lui conta,
Et le éostik lui présenta.
Quand tout lui a dit et montré,
(Et il l'avait bien écouté),
De l'aventure était dolent,
Mais ne fut pas vilain ni lent.
Un vasselet (petit vase) a fait forger
Où il n'y eut fer ni acier ;
Tout fut d'or fin à bonnes pierres
Moult précieuses et moult chères,
Couvercle y eut très bien assis,
Et le éostik a dedans mis ;
Puis fit la chasse bien sceller,
Et toujours avec lui porter.

Cette aventure fut contée,
Ne put être longtemps celée ;
Un lai en firent les Bretons,
Et le Eostik-Pappelle-t-on.

LA FIANCÉE EN ENFER.

ARGUMENT.

« Quiconque est fiancé trois fois sans se marier, va brûler en enfer. »

Cet aphorisme, qui fait le thème d'une antique ballade, a sans doute son origine dans le respect que professaient nos pères pour la sainteté des fiançailles; sa forme rythmique est celle des maximes des druides, et nous ne serions pas étonné que c'en fût une.

Selon eux, les âmes avaient trois cercles à parcourir; le premier était le cercle des peines, ou l'enfer; le second, celui de la purification; le troisième, celui du bonheur parfait; c'est ce qu'établissent les documents que nous ont laissés les vieux bardes Bretons du pays de Galles¹.

L'âme, d'après nos poètes d'Armorique, devait, avant d'arriver en enfer; passer les Etangs de l'Angoisse et des Ossements, les Vallées du Sang, et enfin la Mer, par delà laquelle s'ouvraient les bouches de l'Abîme; un barde Gallois du v^e ou vi^e siècle reconnaît aussi, dans le séjour de la Mort et des Peines, une vallée nommée la « Vallée des eaux de l'Angoisse »; il y avait de même,

¹ Voyez la *Triade des Cercles*. Owen's Pugh. dict. v. II, p. 214, éd. 1832.

² Myvyrian, t. I, p. 74.

dans le Niffyheim des Scandinaves, un fleuve ou lac de la Douleur.

Voici maintenant ce que racontent Procope et Claudius :

« Les pêcheurs et les autres habitants des côtes de la Gaule qui sont en face de la Grande-Bretagne, dit le premier de ces auteurs, sont chargés d'y passer les âmes, et, pour cela, exempts de tributs. Au milieu de la nuit, ils entendent frapper à leur porte ; ils se lèvent, ils trouvent sur le rivage des barques étrangères où ils ne voient personne, et qui pourtant sont si chargées, qu'elles semblent sur le point de sombrer, et s'élèvent d'un pouce à peine au-dessus des eaux. Une heure leur suffit pour le trajet, quoique avec leurs propres bateaux ils puissent difficilement le faire dans l'espace d'une nuit . »

« Il est un lieu, poursuit Claudien, il est à l'extrémité de la Gaule, un lieu battu par les flots de l'Océan....., où l'on entend les plaintes des ombres volant avec un léger bruit. Le peuple de ces côtés voit des fantômes pâles de morts, qui passent . »

On croit que Procope et Claudien, et les poètes Bretons, ont voulu désigner la pointe la plus reculée de l'Armorique : la pointe du Raz, et la baie des Ames ou des Trépassés¹, qui l'avoisinent ; les vallées nues et solitaires du Cap situé en face de l'île de Sein, l'étang de Kleden, sur le bord duquel on voit errer, la nuit, les squelettes des naufragés, qui demandent un suaire et une tombe ; les bouches de l'enfer de Plogoff², la ville d'Odiezno, en un mot, toute cette côte affreuse de Cornouailles hérissée

¹ *De Bell. goth.*, lib. 4, c. 20.

² Claudian. in Rufin, lib. 1.

³ Boé ann anaon.

⁴ Toull ann-ifern.

d'écueils et couverte d'immenses ruines, où les tempêtes, les ravages et la désolation semblent avoir fixé leur empire.

Au moins ne peut-on nier que les trouvères Français du XI^e siècle en aient fait le séjour des âmes.

L'auteur du roman de *Guillaume au court nez*, qui travaillait à cette époque sur un fonds de vieilles traditions, ou qui peut-être même n'était que traducteur, suppose qu'un chevalier nommé Renoard parcourt les mers pour chercher son fils.

Le chevalier s'endort, la rame lui échappe des mains, sa barque erre à l'aventure; trois fées l'aperçoivent et s'approchent en se disant : « Emportons-le bien loin d'ici,

En Odierne, la fort cité manant,
Où si il voit encore plus avant,
En la cité Loquiferne¹ la grand².

Après avoir fait ces observations préliminaires que nous avons crues indispensables, on comprendra mieux la ballade qui suit.

¹ Selon l'orthographe bretonne Lokiferne (le lieu de l'enfer).

² Voy. le *Livre des Légendes*, par M. Le Roux de Lincy. Extraits de romans manuscrits, notes.

AR PLAC'H DIMEZET ENN IFERN.

(Les Léon)

Chilaouit holl bihan ha braz
Ar barz-baléer eur vech c'hoaz.

Eur werz nevéz em euz savet
Koz ha iaouank deuid d'hé c'hlévet.

Ann dra-ma pé oa digwezet
Oann ket daouzek bloaz achuet,

Oann ket daouzek bloaz achuet,
Ha sétu m'em'tri-ugent net.

Deuid d'am chélaou, neb a garo,
Dachélaou ar baléer-bro;

Deuid d'am chélaoui mar séret
Benn eunn pennad na réféot ket.

LA FIANCÉE EN ENFER.

(Dialecte du Léon.)

Écoutez tous, petits et grands, le barde voyageur
encore une fois.

J'ai composé un chant nouveau ; jeunes et vieux,
venez l'entendre.

Quand arriva ceci, je n'avais pas douze ans finis,

Je n'avais pas douze ans finis, et voilà que j'en ai
soixante.

Vienne m'écouter qui voudra, écouter le voya-
geur ;

Venez m'écouter, si vous voulez ; dans peu vous ne
m'entendrez plus.

F

Ter noz zo m'euz kousket banné
Nag henoaz na rinn adarré,

Gand'ann t'rouz ann aer-wiber.
O c'houibanat war lez ar ster.

Ha lavaré dré hé c'houiban :
— Chétu gan-in-mé c'hoaz eunan !

Euz ar ger-ma m'euz hec' p'édar,
Heb charrat nikun d'ann douar.

Daou zén iaouank a wenn vraz tré,
A oa dimézet ann déiz-zé.

Triwec'h kémeñer a oa bet,
Aoa dézhi zaé hé eured ;

Aoa d'ézhi zaé hé eured,
A oa enn hi daouzek stered ;

Aoa enn hi daouzek stered,
Hag ann héol hag al loar pintet.

Triwec'h kémeñer d'hé gwiska,
Nemet Satan d'hé ziwiska.

Ann oféren pé oa kanet,
A zistroaz barz ar véred.

Il y a trois nuits que je n'ai dormi, et ce soir encore je ne dormirai point,

Tant fait de bruit la vipère qui siffle au bord de la rivière.

Or, elle a dit en sifflant : — En voici encore une à moi !

J'en ai eu quatre de ce lieu, dont pas une n'a été portée en terre. —

Deux jeunes gens de très noble race avaient été fiancés ce jour-là.

Dix-huit tailleurs avaient fait la robe de nocces de la jeune fille ;

Lui avaient fait sa robe de nocces, où douze étoiles ;

Douze étoiles, et le soleil et la lune étaient brodés.

Dix-huit tailleurs l'habillèrent ; Satan seul la déshabilla.

Quand la messe eut été chantée, elle revint au cimetière.

O fonet tré barz ann iliz,
Oa ken kaer ével bleun-al-liz ;

Otont enn dro trezek 'nn or-zal,
Oa ken van 'vel d'eunn d'arzunal.

Digwez eunn aotrou braz fichet,
Ha hen penn-da-benn houarnezet ;

Hag eunn tokhern aour war hé benn,
Hag eur paltok ru war hé gein ;

He zaoulagad ével lugern,
Enn hé benn, dindan hé sokhern ;

Ha gant-hen eunn inkané zaoz,
'Hag hé ken du ével ann noz ;

Eunn inkané tan diouc'h hé dreid,
'Vel d'ann hini 'nn aotrou marc'hek,

'Nn 'aotrou Piar ann Izel-vet,
(Bézet gand Doué pardonet !)

— Taolid din-mé ar plac'h nevé,
Da gas da welet d'ann dud-mé ;

Da gas d'am dud-ma da welet
Brema-souden vinn distroet. —

Kaer oa gortoz ar plac'h névez
Ar plac'h névez na zistroez.

En entrant dans l'église, elle était brillante comme la fleur du lis ;

En repassant le seuil de la porte, elle était faible comme une tourterelle.

Survint un grand seigneur magnifiquement vêtu, et couvert de fer de la tête aux pieds ;

Avec un casque d'or sur la tête, un manteau rouge sur les épaules ;

Deux yeux comme des éclairs, sous son casque, en sa tête ;

Pour monture, une haquenée saxonne aussi noire que la nuit ;

Une haquenée dont le sabot faisait jaillir du feu, comme celle du seigneur chevalier,

Du seigneur Pierre d'Izelvet (à qui Dieu fasse paix !)

— Donnez-moi la nouvelle mariée, que je la fasse voir aux miens ;

Qu'aux miens je la fasse voir ; je serai de retour dans un moment. —

On eut beau attendre la nouvelle mariée, la nouvelle mariée ne revint pas.

II

Pé oa sonerien ann ébat
O tont d'ann ger noz-divézad,

Digwez ann aotrou bras fichet.
— C'hoari gaer zo bet barz ar fest ?

— C'hoari walc'h zo bet enn eured,
Mez ann plac'h névéz zo kollet.

— Ann plac'h névéz a zo kollet?
Ha c'hoant vé gan-é-hoc'h d'hi gwélet ?

— C'hoant awalc'h hor bé d'hi gwélet,
Ma hor bé poan na droug é-bed. —

Oa ket ho c'homz peur-lavaret,
Gand ann aod a oant digwezet ;

Ha gand eul lestrik oant lemnet,
Hag ar mor braz a oa treuzet,

Ha lenn 'nn Anken hag ann Oskern,
Ha oant darvet toull ann ifern.

— Sétu sonerien hoc'h eured
Zo deuet évid ho kwélet.

Pétra réfec'h d'ann dud vad-ma,
Zo deuet d'ho kwélet ama ?

II

Comme les sonneurs ¹ de la fête s'en revenaient fort avant dans la nuit,

Arriva le grand seigneur magnifiquement vêtu.

— On s'est bien diverti à la fête?

— On s'est assez diverti à la noce ; mais la nouvelle mariée est perdue.

— La nouvelle mariée est perdue ? Et seriez-vous bien aises de la voir ?

— Nous serions assez aises de la voir, s'il ne nous en arrive aucun mal. —

Ils parlaient encore, qu'ils étaient rendus au rivage,

Et emportés par une petite barque, et qu'ils avaient passé la grande mer,

Et le lac de l'Angoisse et des Ossements, et qu'ils étaient aux bouches de l'enfer.

— Voici les sonneurs de vos nocés, qui sont venus vous voir.

Que donnerez-vous à ces braves gens-ci, pour être venus vous rendre visite ?

¹ On donne ce nom aux ménestriers, en Bretagne.

— Dalit seizéne va eured
Kasit-hen gan-é-hoc'h mar kéret;

Dalit bizou aour va eured,
Kasit-hen d'ann ger d'am fried.

Livirit d'ézhan wéla ket,
Né meuz na c'hoant na droug é-bed.

Kasit-hen d'ann ger d'am fried,
A zo intanv deiz hé eured.

Mé zo 'nn eur gador alaouret,
Meski dour-vel d'ar ré zaonet. —

III

— Défont ket gréat eur paz krenn,
Pa c'hlevzont tenn' eur iourc'hadenn :

— Mil malloz dé-hoc'h-hu sonerien ! —
Puns ann ifern oa war hé fenn.

M'an defé hé seizen miret
Hag ann bizou aour hé eured,

Hag hé bizou aour benniget,
Puns ann ifern ba kounfontet.

— Tenez, le ruban de mes nocces; emportez-le, si vous voulez ;

Tenez, l'anneau d'or de mes nocces, portez-le chez moi à mon mari.

Dites-lui de ne point pleurer, que je n'ai ni désir ni mal.

Portez-le chez moi à mon mari, qui est veuf le jour de ses nocces.

Assise sur une chaise dorée, j'apprête de l'hydromel pour les damnés. —

III

— Ils n'avaient pas fait un pas, qu'ils entendirent jeter un cri :

— Mille malédictions sur vous, sonneurs ! —
Le puits de l'enfer était sur sa tête.

Si elle eût gardé son ruban et l'anneau d'or de ses nocces,

Et son anneau béni, le puits de l'enfer était confondu.

Eneb a ra tri dimizi,
Tri dimizi heb eureuji,
A ia d'ann ifern da leski,

Ha ken distak diouc'h ar baroz,
Ha ma 'nn delien seac'h diouc'h ar roz;

Ken distak diouc'h baroz Doué,
Ha ma 'nn brank trouc'het diouc'h ann gwé.

Quiconque est fiancé trois fois, trois fois sans
se marier, va brûler en enfer,

Où il est aussi séparé du paradis que la feuille
morte l'est de la rose;

Aussi séparé du paradis de Dieu, que la branche
coupée l'est de l'arbre.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

On devine quel est le fait qui a pu fournir le sujet de cette ballade au barde voyageur : c'est sans doute un enlèvement. La pièce offre le même mélange d'idées druidiques et chrétiennes que nous avons déjà signalé, et que nous aurons occasion de signaler encore. L'enfer, tel que le décrit ici le poète, n'est ni l'enfer, comme le conçoivent les Bretons d'aujourd'hui, ni l'enfer tel que le concevaient les Gaulois, bien que les abords en soient les mêmes. Il présente des caractères empruntés à l'un et à l'autre; il offre aussi un des traits du vahalla des Scandinaves : les damnés boivent de l'hydromel, et la fiancée, assise sur un fauteuil doré, leur sert d'échanson. Elle ne forme aucun vœu; elle ne souffre pas. Les démons n'ont aucun pouvoir sur elle, car elle porte des symboles bénits; mais elle les abandonne, et soudain le puits de l'abîme l'engloutit.

On devait se figurer ainsi l'enfer au moyen âge, et Satan, comme un chevalier, avec un manteau rouge, un casque d'or, et des éclairs dans les yeux. Le barde lui fait monter une haquenée anglaise, pareille à celle de défunt seigneur Pierre d'Izel-Vet.

On voit dans la petite église de Lokrist, en Izel-Vet, paroisse à quelques lieues de Saint-Pol-de-Léon, dans le chœur, à droite de l'autel, près de la balustrade, une tombe plate avec le nom de PIERRE DE KERMAVAN, et ces mots : *Anno Dom. mcccii*. Il y a lieu de penser que c'est à lui que le barde fait allusion. On peut croire aussi qu'il n'était pas mort depuis très longtemps, sans quoi le poète ne l'aurait pas cité comme exemple à ses auditeurs. Telle est la raison qui nous fait assigner à la ballade une date antérieure à la seconde moitié du XIII^e siècle.

LES TROIS TEMPLIERS.

ARGUMENT.

Au xiv^e siècle, qui est, à ce qu'il paraît, l'époque de la composition de la ballade suivante, les Templiers ou moines rouges, comme les appellent les Bretons, n'étaient pas plus populaires en Bretagne que dans les autres parties de l'Europe occidentale. En Angleterre, les enfants s'en allaient criant par les rues : « Gardez-vous de la bouche des Templiers¹ ! » En France, on dit encore aujourd'hui proverbiallement : « Boire comme un Templier. » On les accusait d'initiations infâmes; d'adorer « une certaine tête horrible, à barbe blanche, avec des yeux étincelants, qu'ils appelaient leur Sauveur². » Le peuple prétendait qu'ils oignaient et sacraient cette idole de la graisse d'un enfant nouvellement né d'un Templier et d'une vierge, « cuit et rosté au feu³, » et qu'à leur entrée dans l'ordre ils renonçaient au christianisme, et crachaient sur la croix. Tels furent les motifs de leur condamnation.

On voit, aux portes de Kemper, les ruines d'une antique commanderie de Templiers. C'est probablement là que se passa le fait consigné dans la ballade suivante. Il y a lieu de croire qu'il arriva sous l'épiscopat d'Alain Morel, évêque de Kemper, de 1290 à 1321, époque de l'abolition des Templiers de Bretagne.

¹ *Concil. Britann.*, p. 360.

² Raynald, p. 282, *ib.*, p. 261.

³ *Chronique de Saint-Denys*, etc., et la curieuse dissertation de M. Michelet, *Hist. de France*.

XIII

ANN TRI MANAC'H RU.

(Les Kerné.)

Kreno rann em 'izeli, kreno gand ann glac'har,
O gwelet ann gwalleuriou à sko gand ann douar.

O sonjal d'ann éventi, zo névé c'houarvezet
Trések ann ger a Gemper, eur bloa so trémenet.

Katelik Moal, gand ann hend, o lavar hé chaplat,
Digont gant-hi, tri manac'h ha hé harnezet mad;

Ha hé war ho c'hezek braz harnezet a bep-tu,
Digont gant-hi, kreiz ann hent; digont tri manac'h ru.

— Deut gan-omp d'al léan-di, deut gan-omp plac'hik
[koant,
Eno na vanko d'hac'h-hu nag aour nag argant.

XIII

LES TROIS MOINES ROUGES.

(Dialecte de Cornouaille.)

Je frémis de tous mes membres, je frémis de douleur, en voyant les malheurs qui frappent la terre.

En songeant à l'événement qui vient encore d'arriver aux environs de la ville de Kemper, il y a un an.

Katelik Moal cheminait en disant son chapelet, quand trois moines, armés de toutes pièces, la rejoignirent ;

Trois moines sur leurs grands chevaux bardés de fer de la tête aux pieds, au milieu du chemin, trois moines rouges.

— Venez avec nous au couvent, venez avec nous, belle jeune fille ; là ni or ni argent ne vous manquera.

—Sal ho kras, va otrounez, gan-hoc'h na inn ket mé,
Aon emez d'euz ho klézé, zo 'stribil 'nn ho koste.

—Deut gan-omp-ni, plac'h iaouank, na pezo droug-é-
[bed.

— Na inn ket, va otrounez, gwall draou a vé klevet !

—Gwall draou awalc'h vé klevet gand ann dud milli-
[get ;
Mil malloz d'ann gwall déodou ; da gément zo er bed!

Deut gan-omp ni plac'h iaouank, peuz ker kaout aon
[é-bed ;

— Na inn ket fé, gan-hoc'h-hu ; gwell vé din but
[dewet !

—Deut gan-omp d'al léan-di, ni ho lako 'nn ho aez.

—Na inn-ket d'al léan-di, gwell éo d'in chomm é
[mez. —

Béd zo bet enn hen, glevan, seiz plac'h diwar ar mez,
Seiz plac'h koant da zimizi, ha n'int ket deud é mez.

—Mar zo bet enn hen seiz plac'h , c'hui a vo ann eiz-
[ved. —

Ha hé dhé dolt war ho marc'h, ha hé kuit enn eur red;

— Sauf votre grâce, messeigneurs, ce n'est pas moi qui irai avec vous ; j'ai peur de vos épées qui pendent à votre côté.

— Venez avec nous, jeune fille, il ne vous arrivera aucun mal.

— Je n'irai pas, messeigneurs, on entend dire de vilaines choses !

— On entend dire assez de vilaines choses aux méchants ! Que mille fois maudites soient toutes les mauvaises langues !

Venez avec nous, jeune fille, n'ayez pas peur !

— Non, vraiment ! je n'irai point avec vous ; j'aimerais mieux être brûlée !

— Venez avec nous au couvent, nous vous mettrons à l'aise.

— Je n'irai point au couvent ; j'aime mieux rester dehors.

Sept jeunes filles de la campagne y sont allées, dit-on, sept belles jeunes filles à fiancer, et elles n'en sont point sorties.

— S'il y est entré sept jeunes filles, vous serez la huitième ! —

Et eux de la jeter à cheval, et de s'enfuir au galop ;

Ha hé kuit tresek ho ker, ha hé kuit enn eunn pred,
Ar plac'h a-dreuz war ann marc'h, hé vek dézhi mou-
[get.

Hag a-benn seiz pé eiz miz, pé 'nn dra bennag goudé,
Hé a oa souezet braz barz ann abati zé ;

Hag a-benn seiz pé eiz-miz pé 'nn dra bennag goudé :
— Petra raimp-ni, va breudeur, deuz ar plac'h-ma
[brémé?

— Boutomp hi 'nn eunn toull douar. — Gwell vé
[dindan ann groaz.

— Gwell vé c'hoaz mar vé laket, dindan ann oter vraz.

— Na damp henoaz d'hé lakat dindan ann oter vraz
Elec'h ne zeuio nékun diouz hé ligné d'hé c'hask. —

Tro maré charrez ann dé, ann env holl da vralla !
Glao hag avel ha grizil, ha tanfoeltr ann gwalla !

Hag eur paourkez marc'haour, ha glebet hé zilad
A oa o falé diwet ; ann glao oc'h hé bilat ;

O falé dré-zé o klask enn tu bennag eunn ti,
Ha hen da zont da zigont, gan 'nn iliz 'nn abatti.

Ha hen monet da zelet étré doull ann alc'hué
Ha welt eur goulouenik a oa c'hwéet azé ;

De s'enfuir vers leur demeure, de s'enfuir rapidement avec la jeune fille en travers, à cheval, un bandeau sur la bouche.

Et au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus, ils furent bien étonnés en cette abbaye;

Au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus :

— Que ferons-nous, mes frères, de cette fille-ci maintenant.

— Mettons-la dans un trou de terre. — Mieux vaudrait sous la croix. — Mieux vaudrait encore qu'elle fût enterrée sous le maître-autel.

— Eh bien ! enterrons-la ce soir sous le maître-autel, où personne de sa famille ne la viendra chercher ! —

Vers la chute du jour, voilà que tout le ciel se fend ! De la pluie, du vent, de la grêle, le tonnerre le plus épouvantable !

Et un pauvre chevalier, les habits trempés par la pluie, qui voyageait tard, battu de l'orage;

Qui voyageait par là et cherchait quelque part un asile, arriva devant l'église de l'abbaye.

Et lui de regarder par le trou de la serrure, et d'y voir briller une petite lumière;

Hag ann tri manac'h a-gleiz, o toulla 'nn oter vraz,
Hag ar plac'h war hé gosté, staget hi sreidik-noaz.

Ar plac'hik paour, a glemmé, goulenné fors trué.
— Losket gan-in, va buhé, otrounez, 'nn hanv Doué!

Otrounez enn hanv Doué, losket d'in va buhé,
Mé a valo deuz ann noz ha guho deuz ann dé. —

Ken a varvaz ann goulou, eunn boutadik goudé,
Ha hen da jomn toull ann or, heb fichal, spontet tré,

Ken a glevez ann plac'hik, enn hé bé o taman :
— Mé garfé d'am krouadur, oléo ha vadihiant ;

Hag ann groaz hag ann oen evid-on-me unan
Ha mervel vel a rinn laouen, a galon vad bréman.

— Otrou eskob a Gerné, dihunet, fest ha net,
C'hui zo azé 'nn ho kwelé war ann blun blod kousket ;

C'hui zo azé 'nn ho kwelé, war ann blun blod meurbed,
Hag eur plac'hik o taman enn toull douar kaled,

O koulenn d'hé c'hrouadur, oléo ha vadihiant,
Hag ann groaz hag ann oen evit hi hé unan. —

Et les trois moines, à gauche, qui creusaient sous le maître-autel ; et la jeune fille sur le côté, et dont les petits pieds nus étaient attachés.

La pauvre jeune fille se désolait, demandait grâce.
— Laissez-moi ma vie, messeigneurs ! au nom de Dieu !

Messeigneurs, au nom de Dieu ! laissez-moi ma vie !
J'errerai la nuit et je me cacherai le jour. —

Et la lumière s'éteignit peu après, et il restait à la porte sans bouger, stupéfait,

Quand il entendit la jeune fille se plaindre au fond de son tombeau :

— Je voudrais pour ma créature l'huile et le baptême ;

Et l'extrême-onction pour moi-même, et je mourrai contente et de grand cœur après.

— Monseigneur l'évêque de Cornouaille, éveillez-vous bien vite ; vous êtes là dans votre lit couché sur la plume molle ;

Vous êtes là dans votre lit, sur la plume bien molle et il y a une jeune fille qui gémit au fond d'un trou de terre dure,

Requérant pour sa créature l'huile et le baptême, et l'extrême-onction pour elle-même. —

Toullet oa ann oter vraz, dré urz ann otrou kont,
Ha tennet mez ar plac'h paour, ann eskob o tigont,

Ha tennet ar plac'hik paour emez deuz ann toull don,
Gant-hi hé mabik bihan, kousket war hé o'halon ;

Débret é doa hé diou-vrec'h, didammet hé diou-vron,
Didammet hé diou-vron wenn beteg toull hé c'halon.

Hag ann otrou ann eskob pa welaz kement sé
N'em strinkaz war hé zaoulin, da wela war ann bé,

Chommaz tri dé ha ter noz étouez ann douar ien
Gwisket gant-hen eur zé reun hag hé dreid diéc'hen.

Hag a-benn ann tridé noz, ann holl venec'h eno,
Teuz da fichal ar vogel, étre ann diou goulo,

Ha zigor hé zaoulagad, ha kerset war eunn tro,
Kerset d'ann tri manac'h ru : — Ann tri man an—
[hi-éo! —

Enn tan em int bet déwet, hag enn avel gwentet ;
Ho korf laket da zaman, enn abek ho sorfet.

On creusa sous le maître-autel par ordre du seigneur comte, et on retira la pauvre fille, au moment où l'évêque arrivait ;

On retira la pauvre jeune fille de sa fosse profonde, avec son petit enfant, endormi sur son sein ;

Elle avait rongé ses deux bras, elle avait déchiré sa poitrine, elle avait déchiré sa blanche poitrine jusqu'à son cœur.

Et le seigneur évêque, quand il vit cela, se jeta à deux genoux, en pleurant, sur la tombe ;

Il passa trois jours et trois nuits sur la terre froide, vêtu d'une robe de crin et nu-pieds.

Et au bout de la troisième nuit, tous les moines étant là, l'enfant vint à bouger à la clarté des flambeaux,

Et à ouvrir les yeux et à marcher tout droit, tout droit aux trois moines rouges : — Ce sont ceux-ci! —

Ils ont été brûlés vifs, et leurs cendres jetées au vent ; leur corps a été puni à cause de leur crime.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Le peuple voit encore la nuit les moines rouges ; ils sont vêtus de manteaux blancs et portent une grande croix écarlate sur la poitrine ; ils montent des squelettes de chevaux enveloppés dans des draps mortuaires. Ils poursuivaient, dit-on, jadis les voyageurs, s'attaquant de préférence aux petits garçons et aux jeunes filles, qu'ils enlevaient et conduisaient, Dieu sait où, car ils ne les ramenaient point. On raconte qu'une pauvre femme attardée, passant près d'un cimetière, ayant vu un cheval noir, couvert d'un linceul, qui broutait l'herbe des tombeaux, puis tout à coup une forme gigantesque avec une figure verte et des yeux clairs venir à elle, fit le signe de la croix, qu'à l'instant ombre et cheval disparurent dans des tourbillons de flammes, et que, depuis ce jour, les moines rouges (car c'en était un) ont cessé d'être redoutables et perdu le pouvoir de nuire.

C'est peut-être une allégorie de leur épouvantable fin.

LE BARON DE JAUIOZ.

ARGUMENT.

Louis, baron de Jauioz, en Languedoc, était fils de Randon I^{er} et de Flore de Kailus; son nom appartient à l'histoire du xiv^e siècle, et se lie assez souvent aux principaux événements de la fin de cette grande époque.

Nous le voyons suivre en Bretagne le duc de Berry, son suzerain, que Charles V y envoyait conjointement avec Bertrand Duguesclin et les ducs de Bourgogne et de Bourbon, combattre et chasser les Anglais (1378); nous le retrouvons sous les mêmes drapeaux en Flandre, triomphant des mêmes ennemis; il prend part à toutes les victoires qu'y remportent les armées liguées du roi de France et de Jean de Bretagne; il est à Ypres, à Cassel, à Gravelines, au siège de Bourbourg. Quelques années plus tard, il fait son testament à Aigues-Mortes, et s'embarque pour la Terre-Sainte. Son sceau, en cire rouge, porte un écusson à trois pals et un chef chargé de trois hydres; pour cimier deux longues oreilles; et pour légende: S. LOYS DE JAUIOZ¹. Selon nos poètes populaires, il aurait, pendant son séjour en Bretagne, acheté à prix d'or, et emmené en France, une jeune fille de nos campagnes, qui en serait morte de chagrin.

¹ *Chartes des Ordres*, v. 15, f. 6933.

XIV

BARON JAOUIOZ.

(Les Kerné.)

I

Pé oann d'ar ster gant va dilad
Mé glévé 'nn ein-glot huanat :

— Tinaik-lé né ouzoc'h ket
D'ar baron Jaouioz oc'h gwerzet.

— Gwir é ma mamm pez 'meuz klévet,
Ha da Jaouioz kouz onn gwerzet ?

— Ma merc'hik paour né ouzonn ket
Digand ho tad a goulennet.

— Ma zadik d'in-mé lévêret
Ha da Loiz Jaouioz onn gwerzet ?

— Ma merc'hik ker né ouzonn ket
Digand ho preur a goulennet.

LE BARON DE JAUIOZ.

(Dialecte de Cornouaille.)

I

Comme j'étais à la rivière à laver, j'entendis soupirer l'oiseau de la mort :

— Petite Tina, vous ne savez pas? vous êtes vendue au baron de Jauioz.

— Est-ce vrai, ma mère, ce que j'ai appris? Est-il vrai que je sois vendue au vieux Jauioz?

— Ma pauvre petite, je n'en sais rien, demandez à votre père.

— Mon père, dites-moi, est-il vrai que je sois vendue à Loïs de Jauioz.

— Ma chère enfant, je n'en sais rien, demandez à votre frère.

— Ma breur Lannik d'in-mé leret
Ha d'ann otrou-zé m'onn gwerzet ?

— Ia d'ar baron c'hui zo gwerzet
Ha mont kuit timad a so red ;

Ha mont kuit heb-dalé zo red
Ho paé zo digémeret :

Anter kant skoed a arc'hant gwenn
Ha kemed-all a aour mélen.

— Ma mammik d'in-mé léveret
Pé ré dilad a vo gwisket ?

Va brouz ru pé va brouz gloan wenn
Deuz paket d'in va c'hoar Elen ?

Va brouzik ru, va brouzik wenn,
Ha va korken ru a zéienn ?

— Gwisket ann dilad a gerfet
Hogen kément-sé na vern ket.

Rag eur marc'h du zo toull ann or
O c'hortoz ann noz da zigor,

O c'hortoz da zigor ann noz
Eur marc'h du sternet ho kortoz. —

— Lannik, mon frère, dites-moi, suis-je vendue à ce seigneur-là?

— Oui ! vous êtes vendue au baron, et vous allez partir à l'instant ;

— Et vous allez partir sans tarder, le prix de la vente est reçu :

Cinquante écus d'argent blanc, et autant d'or brillant.

— Ma bonne mère, quels habits mettrai-je, s'il vous plaît ?

Ma robe rouge ou ma robe de laine blanche, que m'a faite ma sœur Hélène ;

Ma robe noire, ma robe blanche, ou mon corset de soie noire ?

— Mettez les habits que vous voudrez, mais cela importe fort peu ;

Car il y a un cheval noir à la porte qui attend que la nuit s'ouvre,

Qui attend le moment où la nuit va s'ouvrir, un cheval noir tout équipé qui vous attend. —

II

Pell euz ar ger né oa ked éet
Pa gléviz ar c'hléier sonet.

Neuzé n'em lekez da wéla :
— Kénavo d'id santez Anna ;

Kénavo d'hoc'h kléier va bro,
Kléier va farez, kénavo ! —

Pa dréménaz lenn ann Anken
Tud varo wélez 'nn eur vanden ;

Gwélez tud varo 'nn eur vanden
E lestrigou, gwisket é gwenn ;

Gwélez tud varo ken-ha-ken ;
Rez hé kalon straké hé dent.

Pa dréménaz traoniou ann gwad
Ho kwélez d'hé heul o lampat ;

Kémend é dévoa kalonad
Kément sarréz hé daou-lagad ;

Kémend é dévoa kalonad
Kément gollez hé skiand-vad.

II

Elle n'était pas loin du hameau, qu'elle entendit sonner les cloches.

Alors elle se mit à pleurer : — Adieu, sainte Anne;

Adieu cloches de mon pays; cloches de ma paroisse, adieu! —

En passant le lac de l'Angoisse¹, elle vit une bande de morts;

Elle vit une bande de morts, vêtus de blanc, dans de petites barques;

Elle vit des morts en foule; sa tête tombait contre sa poitrine, ses dents claquaient.

En passant par les vallées du Sang, elle les vit s'élançer à sa suite;

Son cœur était si plein de douleur, que ses yeux se fermèrent;

Son cœur était si plein de douleur, qu'elle perdit connaissance.

¹ Voy. p. 136.

III .

— Tapet eur gador, hag azéet
O c'hortoz vo daré ann boet. —

Ann otrou a oa 'tal ann tan
Ha hen ken du 'vel eur morvran ,

Hé varo hag hé vléo gwenn-kann,
Hé zaou-lagad gis daou skod-tan.

— Sétu ama eur fémélen
Em-onn pell-zo oc'h hi goulenn !

Déomp-ni, va merc'h, war ma brizaou,
Déomp da ober va rannioiaou.

Deuet-hu gan-in a gamb é kamb
Da gonta 'nn aour hag ann argant.

— Gwell-vé gan-in but ti va mamm
Da gonta'r sklop da dolt enn tan.

— Deuet-hu gan-in d'ar c'hao, d'ann traon,
Da danv ann gwinn euz ann douson.

— Gwell-vé d'in éva dour ann prad
Demeuz a ev ronsed va zad.

III

— Prenez un siège, asseyez-vous ; en attendant l'heure du repas. —

Le seigneur était près du feu, aussi noir qu'un corbeau de mer,

La barbe et les cheveux tout blancs, les yeux brillants comme deux tisons.

— Voici une jeune fille que je demande depuis bien longtemps !

Allons, mon enfant, que je vous fasse voir toutes mes richesses.

Venez avec moi de chambre en chambre, compter mon or et mon argent.

— J'aimerais mieux être chez ma mère, à compter les copeaux à jeter au feu.

— Descendons au cellier ensemble goûter mon vin le plus doux.

— J'aimerais mieux boire de l'eau de la prairie dont boivent les chevaux de mon père.

— Deuet-hu gan-in da stal é stal
Da bréna'r pawisk da fragal.

— Gwell vé d'in eur brouz liennet
Mar ma mamm é défé hé gret.

— Déomp-ni bréma d'ar vestiri
Choaz brodou da lakad enn hi.

— Gwell vé d'in ann neuéne wenn
A c'hourié d'in va c'hoar Elen.

— Hervez ar gomzou a leret
Aon emeuz n'em c'haret ket.

Mé gar vié bet'r c'hor ém zéod
Enn amzer ém'onn bet ken sot,

'Monn bet ken sot euz da bréna
Pe n'em fréalzez gant nétra. —

IV

— Einigou mad, diwar ho nech,
Mé ho ped da zélaou va moez :

C'hui ia d'ann ger mé né éann ket
C'hui zo laouen mé glac'haret.

Va gourc'hémennou a réfet
D'am holl broiz pa ho gwelfet ;

— Venez avec moi de boutique en boutique acheter un manteau de fête.

— J'aimerais mieux une jupe de toile si ma mère me l'avait faite.

— Allons maintenant au vestiaire choisir des festons pour l'orner.

— J'aimerais mieux la tresse blanche que ma sœur Hélène m'ourlait.

— Si j'en juge par vos paroles, j'ai peur que vous ne m'aimiez pas.

Que n'eus-je un abcès à la langue, le jour où j'ai été assez fou,

Assez fou pour vous acheter, quand rien ne peut vous consoler. —

IV

— Bons petits oiseaux, dans votre vol, je vous en prie, écoutez ma voix :

Vous allez au village, et moi je n'y vais pas, vous êtes joyeux, moi, bien triste.

Faites mes compliments à tous mes compatriotes quand vous les verrez ;

D'ar vammik é deuz me ganet
Ha d'ann tad en deuz me maget ;

D'ar vammik é deuz me ganet
D'ar belek koz deuz me badéet.

Kénavo d'ann holl a larfet
Ha d'am breur é ma pardonet. —

V

Eunn daou pé tri miz goudé-zé
Aoa hé dud enn ho gwélé,

Enn ho gwélé, ha kousket dous,
Enn-dro demeurez a hanter nouz.

Na diabarz na més neb trouz,
Toull ann or kléviz eur voez dous :

— Va zad, va mamm enn han Doué
Laked pédi evid onn-mé ;

Pédit ivé, ha gret va c'hanv
Rag ma ho merc'h war ar vaz-skanv. —

A la bonne mère qui m'a mise au jour, et au père
qui m'a nourrie ;

A la bonne mère qui ma mise au monde, au vieux
prêtre qui m'a baptisée.

Vous direz adieu à tout le monde ; et à mon frère
que je lui pardonne. —

v

Deux où trois mois après, sa famille était couchée,

Était couchée et reposait doucement, vers minuit.

Ni au dedans ni au dehors, aucun bruit ; — on
entendit à la porte une voix douce :

— Mon père, ma mère, pour l'amour de Dieu,
faites prier pour moi ;

Priez aussi et prenez le deuil, car votre fille est
dans sa bière. —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Nos poètes ne réussissent jamais mieux que lorsqu'ils peuvent se mettre eux-mêmes naturellement à la place de leurs acteurs, et qu'ils ont à peindre quelques-uns des sentiments les plus énergiques de nos cœurs : l'amour du pays, par exemple. Le poème qu'on vient de lire en est une preuve bien frappante. Nous ne connaissons en aucune langue de ballade plus touchante sur ce sujet.

L'oiseau de la Mort, un petit oiseau gris qui chante, l'hiver, dans les landes, d'une voix douce et triste, prédit à la jeune fille ses malheurs, comme la corneille noire, au berger de Virgile. Elle interroge son père, sa mère, tout le monde ; personne n'ose lui répondre. Enfin, elle s'adresse à son frère, et la fatale vérité éclate comme la foudre ; elle l'apprend d'un cœur résigné ; elle part sans se plaindre ; elle a contenu sa douleur devant sa mère. Mais les cloches de la paroisse se font entendre ; elle n'y peut plus tenir ; son cœur se brise. Le poète nous révèle ici un des traits les plus intimes de notre nature bretonne, une de nos plus chères affections. Nos cloches ! ce sont pour nous des sœurs, d'immortelles amies qui ne nous abandonnent jamais, qui chantent sur notre berceau, qui mêlent leur joie à notre joie, qui frémissaient jadis en se réveillant avec nous, le jour où l'on attaquait nos droits ; qui célébraient nos triomphes, ou qui pleuraient sur les tombes de nos guerriers. La nomination d'une cloche est une fête pour la paroisse ; chacun se pare de ses plus beaux habits ; on chante, on boit, on danse jusqu'au coucher du soleil. Lorsque durant la révolution, nos cloches nous furent enlevées pour être jetées en fonte, et faire des canons, la consternation fut générale ; on ne voyait au pied des clochers que des femmes et des enfants qui tombaient à genoux, en barrant le passage aux soldats et en criant miséricorde ; on eût dit qu'un grand malheur menaçait le pays, qu'il y allait de la vie de ses habitants. Aussi pleurerait-elle la pauvre Tina, en entendant sonner, pour la dernière fois, les cloches de son village, et en leur faisant ses adieux. Mais où va-t-elle ? que veulent dire ces petites barques pleines de morts et ce *Lac de l'Angoisse* et ces *Vallées du*

Sang ? en quel pays l'emporte son coursier noir ? en France. Tels sont les traits sous lesquels le poète représente ce pays. Ces traits sont ceux que les anciens Bretons prêtaient à leur enfer. C'est la terre étrangère, ce tombeau du cœur et des joies de la patrie.

Nous croyons devoir faire observer ici, comme point philologique, qu'au nombre des objets que le sire de Jauioz offre à la petite Tina, se trouve un *pawisk*. Ce vêtement, dont se servaient les dames du XIII^e siècle et probablement du siècle suivant, mais non plus du XV^e, était une espèce de « manteau ». Son usage, à défaut d'autre témoignage, servirait à fixer l'époque à laquelle a été faite notre ballade.

¹ *Pavesca*. Vestis species : mantellum sine penna, et sendato et frosa (Ducange, *Statuta Massiliensia*, ad ann. 1276).

Handwritten text, possibly a signature or a name, written in a cursive script. The text is faint and difficult to decipher, but appears to be a single line or a short phrase.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

LE FRÈRE DE LAIT.

ARGUMENT.

Cette ballade se chante sous des titres différents dans plusieurs parties de l'Europe. M. Fauriel l'a publiée en grec moderne; Burger l'a recueillie de la bouche d'une jeune paysanne Allemande, et lui a prêté une forme artificielle. « Les morts vont vite » n'est que la reproduction artistique de la ballade danoise : « Aage et else. » Un savant Gallois nous a assuré que ses compatriotes des montagnes du Nord la possédaient également dans leur langue, mais nous n'avons pu parvenir à la découvrir. Toutes reposent sur l'idée d'un devoir, l'obéissance à la religion du serment. Le héros de la ballade allemande primitive, Constantin et le chevalier Breton, ont juré de revenir; et ils tiennent parole, quoique morts.

Nous ne savons à quelle époque on fait remonter la composition des deux chants allemand et danois, ni celle de la ballade grecque; la nôtre doit appartenir aux belles années du moyen âge; le dévouement chevaleresque y brille de son plus doux éclat.

AR VREUR-MAGER.

(Les Tréger.)

I

Braoan merc'h dijeñtil a oa dréma tro-war-dro,
Eur plac'hik triwec'h bloa, Gwennolaik hi hano.

Maro ann otro koz hi diou c'hoar baour, hag hé vamm ;
Maro holl dud hé di, siouaz déi ! med hé lez-vamm.

Trué oa hi gwelet war treuz ann nor ar maner
Welan leiz he c'halon, hag hi ken douz ha ken k aer!

O sellt war ar mor-braz kas gwelt lestr hé breur mag-
[er,
He holl gonfort er bed, oa he c'hortoz pell amzer;

LE FRÈRE DE LAIT.

(Dialecte de Tréguier.)

I

La plus jolie fille de gentilhomme qu'il y eût en ce pays à la ronde, était une jeune fille de dix-huit ans ; Gwennolaik était son nom.

Le vieux seigneur était mort, ses deux pauvres sœurs et sa mère ; tous les siens étaient morts, hélas ! excepté sa belle-mère.

C'était pitié de la voir, pleurant de tout son cœur, au seuil de la porte du manoir, elle si douce et si belle !

Les yeux attachés sur la grande mer, y cherchant le vaisseau de son frère de lait, sa seule consolation au monde, et qu'elle attendait depuis longtemps ;

O sellet war ar mor, kas gwelet he breur-mager ;
Achuet oe c'houec'h bloa oe oet kuit demeuz ar ger.

—Tec'het diwar ma hent, ha oet da glask al loenned
Ne éann ket d'ho magan éit chomm azé chouket. —

Diou ter heur ken ann dé a oa dihunet gant hi
Enn goan, da c'houéan tan, ha skuban peb korn ann ti;

Da vont da gerc'had dour d'ar feuntenn-wez-ann-
[gorred.
Gand eur podik toullet hag eur sellik dizéonet.

Ann noz a oé tenwal, ann dour a oé stravilet
Gand marc'h eur varc'haour, o tistront deuz a Naoned.

—Ierc'hed mad d'hoc'h plac'hik ha c'houi a zo dimé-
[zet?—
Ha mé iaouank ha sod, a respontiz : —N'ouzonn ket.

— Ha c'houi zo dimézet lévered d'in mé ho ped.
—Sal ho-kraz, otro ker, dimézet c'hoaz nem-onn ket.

— Dalet ma gwalen aour; ha d'ho vamm-lez a leret
Moc'h dimet d'eur varc'hek, o tistront douz a Naoned;

Gwall c'hoari a zobet, lazet hé floc'hik, duzé,
Hen tibet hé eunan er c'hof gand eunn tol chlézé;

Les yeux attachés sur la mer, y cherchant le vaisseau de son frère de lait. Il y avait six ans passés qu'il avait quitté son pays.

— Otez-vous de mon chemin, et allez chercher les bêtes ; je ne vous nourris pas pour rester là, assise. —

Elle la réveillait deux, trois heures avant le jour, l'hiver, pour allumer le feu et balayer la maison ;

Pour aller puiser de l'eau à la fontaine du ruisseau des Fées, avec une petite cruche fêlée et un seau fendu.

La nuit était sombre ; l'eau avait été troublée par le cheval d'un chevalier qui revenait de Nantes.

— Bonne santé, jeune fille ; êtes-vous fiancée ? —

Et moi (que j'étais enfant et sotte !), je répondis ; — Je n'en sais rien.

— Êtes-vous fiancée ? Dites-le-moi, je vous prie.

— Sauf votre respect, cher sire, je ne suis point encore fiancée.

— Eh bien ! prenez ma bague d'or, et dites à votre belle-mère que vous êtes fiancée à un chevalier qui revient de Nantes ;

Qu'il y a eu grand combat ; que son jeune écuyer a été tué là-bas ; qu'il a été lui-même blessé au flanc d'un coup d'épée ;

Bann ter:ann ha tri dé, ha pa vo deuet da vad,
A zeuio d'ar maner, laouen ha skanv, d'ho kerc'hat. —

Hag hi d'ann ger doc'h-tu, ha da zellt deuz ar bizou.
Bizou hé vreur-mager oq gant-hen enn hézorn dueou.

II

Achuet oé ar zun, hag ann eil hag ann tridé,
Ar varc'haour iaouank oé ket deuet adarré.

— Red éo d'hoc'h dimizi sonjal meuz gret ém chalon,
Ha choazet emeuz d'hec'h, ma merc'h, eunn den a
[féson.

— Sal-ho-kraz, ma mamm-lez meuz ker deuz a zen
[e-bed
Med deuz ma breur-mager, hag a zo d'ann ger digwet.

Déan meuz digant-han gwalenik aour ma eured
Ha dont a réi souden laouen ha skanv d'am c'herc'het.

— Sarret ho pek din-mé, gand gwalen aour ho eured,
Me dapo vaz gan-hec'h, éit diski d'hec'h da brek.

A c'hrad vad, a c'hradfall, red é vo d'hec'h dimizi
Da Jobik Al-loadek, hon potrik-ar-marchosi.

Que dans trois semaines et trois jours il sera guéri, et viendra au manoir, gaiement et vite, vous chercher. —

Et elle courut aussitôt à la maison, et regarda l'anneau. C'était l'anneau que son frère de lait portait à la main droite.

II

Il s'était écoulé une, deux, trois semaines, et le jeune cavalier n'était pas de retour.

— Il faut vous marier; j'y ai songé dans mon cœur, et vous ai choisi, ma fille, un mari comme il faut.

— Sauf votre respect, ma belle-mère, je ne veux d'autre mari que mon frère de lait, qui est arrivé.

Il m'a donné mon anneau d'or de noces, et viendra bientôt, gaiement et vite, me chercher.

— Taisez-vous, s'il vous plaît, avec votre anneau d'or de noces; ou je prendrai un bâton pour vous apprendre à parler.

Bon gré, mal gré, vous épouserez Jobik Alloadek, notre jeune valet d'écurie.

— Da Jobik menargars ! mervel rinn gand ann gla-
[c'har !
Ma mamm, ma mammik paour ! mar vé c'hoaz war
[ann douar !

— Oet da glemman er porz klemmet, kemend a garfet
Kaer po ober tallo, benn tri dé vihot dimet ! —

III

Tro maré sé a iez ar c'hleuzer koz dré ar vro
Gant-han hé c'hloc'h bihan, o kaset kannat maro.

— Pédit, éit ann éné a zo bet 'nn otro marc'hek
Kéit é oé war ann bed, eunn den mad ha kalonek,

Ha ma bet gwall tibet er c'hof gand eunn toll klezé
Enn tu all da Naoned, kreiz eunn emgann braz duzé.

War choaz tro ann kuz héol, a déraouo ann nozvez
Ha kaset vo goudé d'ann iliz gwenn, ha d'hé vez.—

— Jobik ! quelle horreur ! j'en mourrai de chagrin !
Ma mère ! ma pauvre petite mère ! si elle était encore
en vie !

— Allez pleurer dans la cour, pleurez-y tant que
vous voudrez. Vous aurez beau faire des grimaces,
dans trois jours vous serez fiancée ! —

III

Vers ce temps-là, le vieux fossoyeur parcourait le
pays, sa clochette à la main, pour porter la nouvelle
de mort.

— Priez pour l'âme qui a été M. le chevalier, de son
vivant un homme de bien et de cœur,

Et qui a été blessé mortellement au flanc d'un
coup d'épée, au-delà de Nantes, dans une grande ba-
taille, là-bas.

Demain, au coucher du soleil, commencera la
veillée ; et après on le portera dans l'église blanche,
où il sera enterré. —

IV

— C'houi ia d'ann ger a-bred! — Mar éann dann ger,
[o! ia dé!

— Né ket achuet fest, na ken-nebeut 'nn abardé.

— N'onn ket kapet harzin gan-trué emeuz out-hi,
Ha gand ann potr-ar-zaout, tal oc'h-tal, gan-in,
[enn ti. —

Enn dro d'ann plac'hik paour, a wélé leiz hi c'halon,
Ann holl-dud é wélé, ha siken 'nn otro person;

Enn iliz ar parrez, beuré ma, 'nn holl a wélé
Ré iaouank ha ré goz, né met-hi lez wamm na ré.

Seul-wi ar sonerien tont d'ar maner a zoné
Seul-wi hi gonfortec'h, seul-wi hé c'halon ranné.

Kaset oé doc'h ann dol enn penn-kentan da goanian;
Né deuz évet banné na débret ié tamm baran.

Bet m'int d'hi ziwiskan d'hi lakat enn he gwélé
Strinket deuz hi gwalen, roget hi zéien newé.

IV

— Vous vous en retournez de bien bonne heure !
— Si je m'en retourne ? Oh ! oui, vraiment ! — La fête n'est pas finie, ni la soirée non plus.

— Je ne puis contenir la pitié qu'elle m'inspire, et l'horreur que me fait ce gardeur de vaches, qui se trouve face à face avec moi dans la maison ! —

A l'entour de la pauvre jeune fille, qui pleurait de tout son cœur, tout le monde pleurait, et même M. le recteur ;

Dans l'église de la paroisse, ce matin, tous pleuraient ; tous, et jeunes et vieux ; tous, excepté la belle-mère.

Plus les sonneurs¹, en revenant au manoir, sonnaient, plus on la consolait, plus son cœur était déchiré.

On l'a conduite à table, à la place d'honneur, pour souper ; elle n'a bu goutte d'eau ni mangé morceau de pain.

Ils ont voulu la déshabiller tout à l'heure pour la mettre au lit ; elle a jeté sa bague, déchiré son bandeau de noces.

¹ Voyez p. 145.

Ha kuit mez deuz ann ti, diskabel-kaer, da valé.
Lec'h ma ét da guhet né wic'h ket adarré.

V

Lazet ann holl c'holo, ha kousket mad dud ann ti ;
Ann plac'h paour hé eunan penn-ker-all, er vérouri.

— Na piou a zo azé? — Mé, Nola, da vreur-máger.
— Té a zo azé lé ! Té éo lé ma breurik ker ! —

Hag hi da lammet mez , ha kuit war lost hé varc'h
[gwenn
Hé brec'h duéo enn dro déan, enn hi wazé dreon hé
[gein.

— Ni ia founus lereur ! Kant leo deomp-ni groet me
[gred !
Plijadur m'euz gan-oud mar ameuz bet war ann bed.

Pell ma c'hoaz ti da vamm, me garfé bean digwet.
— Dalc'h mad, ato, ma c'hoar, vo ket pell vimp
[erruet. —

Elle s'est échappée de la maison, chevelure en désordre. Où elle s'est allée cacher, on ne le sait pas encore.

v

Toutes les lumières étaient éteintes, tout le monde dormait profondément au manoir; la pauvre jeune fille était seule, dans l'autre village, à la métairie.

— Qui est là? — Moi, Nola, ton frère de lait.

— C'est toi, vraiment! C'est toi, mon cher frère! —

Et elle de sortir et de prendre la fuite en croupe sur le cheval blanc, entourant son frère de son bras droit, assise derrière lui.

— Dieu! que nous allons vite! On dirait que nous avons fait cent lieues. Que je suis heureuse auprès de toi! Je ne le fus jamais autant.

Elle est encore loin la maison de ta mère? Je voudrais être rendue.

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous ne tarderons pas à y être. —

Ann gaoued a dec'hé oc'h ioual tré dirag-he,
Koulz hag al loenned gwez gand ann trouz a oa
[gant-he.

— Da varc'h a zo ken soubl; da harnéz azo ken
[skler!
Me gav anoud kreskeit eunn tamm mad ma breur
[mager!

Me gav anoud ken drant; pellik ma choaz da vaner?
— Dalc'h mad ato, ma choar; pelloc'h a tigwemp
[d'ann ger.

— Da galon azo ien, ha da vléo azo glebet
Da galon ha da zorn; me gred a teuz, anouet.

— Dalc'h mad ato, ma c'hoar; chetu ni tostik meur-
[bet,
Klevez ket ar voez skiltr, ar zonerien hon eured? —

Oe ket he gomz laret, hé varc'h 'nn zao a jommaz,
Ha dridal ken-ha-ken, hag a-boez penn gristilaz;

Hag hé 'nn eunn énez kaer, halz a tud enn hi tansal
Potred ha merc'hed koant, dorn ha dorn, enn hi fragal;

Les hibous fuyaient, en criant, au-devant d'eux ; aussi bien que les animaux sauvages, effrayés du bruit qu'ils faisaient.

— Que ton cheval est souple et ton armure brillante ! Je te trouve bien grandi, mon frère de lait !

Je te trouve bien beau ! Sommes-nous encore loin de ton manoir ?

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous arriverons bientôt.

— Ton cœur est glacé ; tes cheveux sont mouillés ; ton cœur et ta main sont glacés ; je crains que tu n'aies froid.

— Tiens-moi bien toujours, ma sœur, nous voici tout près. N'entends-tu pas les sons perçants des ménétriers de nos noces ? —

Il n'avait pas fini de parler, que le coursier s'arrêta tout à coup en frémissant de tous ses membres, et en hennissant fortement ;

Et ils se trouvèrent dans une île charmante ; une foule de gens y dansaient ;

Des garçons et de belles jeunes filles, se tenant par la main, s'y ébattaient ;

Ha gwé glaz tro war dro, hi karget a avalo,
Ann héol o sével adréon war ar ménézio.

Hag eur feutennik skler dont enn traon gaud ann
[gwazio;
Anaon oc'h evan otont adarré béo;

Mamm Gwennolan gant-hé, hag hé diou c'hoar enn
[eunn tro.
C'hoari awalch éno, sonio ha iouadenno.

Des arbres verts chargés de pommes, derrière lesquels le soleil se levait sur les montagnes, l'entouraient.

Une petite fontaine claire y coulait ; des Ames y buvaient et revenaient à la vie ;

La mère de Gwennola était avec elles et ses deux sœurs aussi.

Ce n'était là que plaisirs, chansons et cris de joie.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Comme on se le rappelle, la ballade allemande finit à la manière des histoires de l'Hilden-Buch, par une catastrophe qui engloutit les deux héros ; il en est de même dans la ballade grecque de M. Fauriel.

Constantin avait promis à sa mère de lui ramener sa sœur Areté, « joie ou chagrin qu'elle eût. » La mort le surprend avant qu'il ait pu tenir parole.

« Et sur le minuit, Constantin s'en va chercher sa sœur ; il la trouve dehors se peignant au clair de la lune : — Viens vite, Areté, notre mère te demande. — Ah ! mon frère, qu'y a-t-il donc ? Est-ce l'heure de se mettre en chemin ? Est-on joyeux à la maison ? je mettrai mes habits dorés ; y est-on triste ? j'irai comme je suis. — Ni joyeux ni triste, ma sœur ; viens comme tu es. —

« Et dans la route tandis qu'ils vont, dans la route tandis qu'ils cheminent, ils entendent les oiseaux dire : — Voyez donc cette belle qui conduit un mort. —

« — Oh ! entends-tu, Constantin, les oiseaux ce qu'ils disent ? — Ce sont oiseaux, laisse-les chanter ; ce sont oiselets, laisse-les dire. — Oh ! j'ai peur de toi, mon frère ; tu sens l'encens. — C'est que nous avons été hier à l'église de Saint-Jean, et que le Papas nous a encensés.

« — Ouvre, ma mère, ouvre, voilà ton Areté..... — Mon Areté est absente, elle est loin d'ici, dans la terre étrangère. — Ouvre, ma mère, je suis ton fils Constantin, qui t'ai donné Dieu et les saints martyrs pour garants de t'amener Areté, chagrin ou joie qu'elle eût. —

« La mère alors ouvre la porte, et l'âme lui sort du corps ¹. »

¹ *Le Voyage Nocturne*, chants populaires de la Grèce moderne, publiés par M. Fauriel, t. II.

Nous avons vu que les anciens Bretons reconnaissaient plusieurs cercles d'existence par lesquels passaient les âmes, et que Procope place l'Élysée druidique au-delà de l'Océan, dans une des îles Britanniques qu'il ne nomme pas. Les traditions galloises sont plus précises ; elles désignent expressément cette île sous le nom d'Île d'Avallon¹, ou des Pommés.

C'est le séjour des héros ; Arthur, blessé mortellement à la bataille de Camlann, y est conduit par les bardes Merlin et Tallesin, guidés par Barinte, le nautonnier des âmes². L'auteur Français du roman de *Guillaume au court nez* y fait transporter par les Fées son héros Renaud,

Avec Arthur et avecques Rolland,
Avec Gauvain et avecques Yvant.

Un des lais armoricains de Marie de France y conduit de même le damoiseau Lanval. C'est aussi là, on n'en peut douter, qu'abordent le frère de lait et sa fiancée. Mais nulle âme, dit-on, n'y était admise qu'elle n'eût reçu les honneurs funèbres ; elle restait errer sur le rivage opposé jusqu'à l'heure où le prêtre recueillait ses os et chantait son hymne de mort. Cette opinion est aussi vivace aujourd'hui en Bretagne qu'au moyen âge et qu'aux anciens temps ; et nous y avons vu pratiquer les cérémonies funèbres qui s'y pratiquaient alors.

Dès qu'un chef de famille a cessé de vivre, on allume un grand feu dans l'âtre, on brûle sa paille, on vide les cruches de sa demeure (car son âme a dû s'y laver en passant). Il est enveloppé de la tête aux pieds d'un grand drap blanc ; on le couche sous une tente funèbre, les mains jointes sur la poitrine, le front tourné vers l'orient ; on place à ses pieds un petit bénitier, on allume deux cierges jaunes à ses côtés, et on donne ordre au bedeau, au fossoyeur, ou quelque-

¹ Maintenant Glastonbury, vaste verger de pommiers entouré de petites rivières, et qui paraît avoir été un sanctuaire druidique. Dans la crypte souterraine de l'église de l'abbaye, on trouve une fontaine appelée la Fontaine Sainte (*holy well*), et dédiée à saint Joseph d'Arimathie, premier apôtre des Bretons, si l'on en croit la tradition.

² *Vita Merlini Caledoniensis*, p. 37.

fois à un pauvre, d'aller porter « la nouvelle de mort. » Cet homme va de village en village agitant une clochette et disant à haute voix : — Priez pour l'âme qui a été un tel, la veillée aura lieu tel jour, à telle heure, l'enterrement le lendemain. — De tous côtés, vers le coucher du soleil, on arrive au lieu indiqué. En entrant, chacun vient tremper dans le benitier un rameau qu'il secoue sur les pieds du défunt. Lors que la demeure est pleine, la cérémonie commence; on récite d'abord en commun les prières du soir et l'office des Trépassés; puis les femmes chantent des cantiques. Le défunt reste toujours enveloppé. La veuve seule et ses enfants viennent soulever de temps à autre un coin du drap et le baiser au front. A minuit, on passe dans l'appartement voisin où le « repas des âmes » est servi. Le mendiant s'y assoit à côté du riche : ils sont égaux devant la Mort. Au reste, comme nous aurons occasion de le dire encore, le pauvre est toujours associé à nos douleurs comme à nos plaisirs, en Bretagne ; il a sa place à la table de mort, comme au banquet des noces.

Au point du jour, le recteur de la paroisse arrive, et tout le monde se retire; à l'exception des parents, en présence desquels le bedeau cloue le défunt dans la chaise. Aucun membre de la famille, ni la veuve, ni les frères, ni les sœurs, ni même le plus petit enfant, ne doit manquer à ce suprême et solennel adieu ; c'est un devoir sacré. On charge ensuite le mort sur une charrette attelée de bœufs. Le clergé, précédé de la croix, ouvre la marche du cortège funèbre ; ensuite vient le corbillard, que suivent la veuve et les femmes en coiffes jaunes et en mantelets noirs plissés, et les autres parents, la tête nue et les cheveux au vent. On se dirige ainsi vers l'église du bourg, où l'on dépose la bière sur les tréteaux funèbres. La veuve reste agenouillée près de son mari pendant toute la cérémonie, et ne se relève que pour le suivre au cimetière.

Le plus grand silence a régné jusque là ; on n'entend que la voix des prêtres qui chantent les hymnes, et des cloches qui sonnent les glas. Mais aussitôt que l'officiant, debout sur le bord de la tombe, a murmuré les derniers mots de la prière des morts, que le fossoyeur a laissé glisser la bière dans la fosse, que l'on touche à l'instant où l'on va perdre pour toujours celui qu'on aimait, au bruit sourd que rend la chaise en tombant, un cri déchirant part de tous les cœurs ; souvent la veuve et ses enfants veulent s'élancer après elle ; les hommes se

jettent à genoux, en voilant leurs visages de leurs cheveux, comme ils le font en signe de deuil; la foule reflue épouvantée, et parfois le prêtre lui-même, quoique habitué à ces douloureux spectacles, ne peut retenir ses larmes.



LEZ-BREIZ.

CHANT NATIONAL DES BRETONS.

ARGUMENT.

Lez-breiz paraît avoir été pour les Bretons du moyen âge ce qu'était le fameux Arthur pour leurs pères ; ce que fut le Cid pour l'Espagne et Marko pour les Serviens, un symbole vivant de la liberté nationale, un soldat toujours armé pour la défense de sa patrie, toujours prêt à se battre pour elle. Le surnom qu'on lui donne¹ pourrait l'attester, indépendamment de son histoire. Son nom véritable est inconnu, et nous n'avons pu parvenir à le découvrir. Certaines traditions le font descendre de l'ancienne famille de Kerannou, d'autres le confondent avec Jean de Lannion, seigneur des Aubray, qui vivait à la fin du xvr^e siècle ; mais cette opinion ne paraît guère soutenable, car, à cette époque, la Bretagne était déjà unie à la France, et le cycle de chants nationaux dont Lez-breiz est le héros n'a pu naître que dans un temps où elle était indépendante. Le lecteur en jugera lui-même par la ballade que nous avons choisie pour exemple, entre dix ou douze versions différentes. Elle roule sur un combat qu'eut à soutenir le chevalier Breton contre un chevalier Français, dont le poète cache le nom réel sous l'injurieux sobriquet de *Lorgnez* (la lèpre).

¹ *Lez-breiz* signifie à la lettre : la hanche de la Bretagne. *Lez*, hanche ; au figuré, support, soutien ; *Breiz*, Bretagne (Voir Le Gonidec, *Dictionn. Breton*).

XVI

LEZ-BREIZ.

BARZONEK AR VRÉTONED.

(Les Kerné.)

Entré-al-Lorgnez hag al-Lez-breiz
A zo bet dalc'het eunn emgann réiz.

Doué ra rei gonit d'ann breizad,
Ha dar ré zo enn ger kelou mad.

Ann otrou Lez-breiz a lavaré
D'hé floc'hik iaouank eunn deiz a oé :

— Dihun va floc'hik, sav al-lé-sé
Ha kers da rinsa d'in va c'hlézé,

Va sokhern, ha va goaf, ha va skoed
D'ho ruia er goad ar c'hallaoued.

Gand skoazel Doué ha ma diou-vrec'h!
Mé ho savo c'hoaz hirio d'ann-erc'h!

XVI

LEZ-BREIZ.

CHANT NATIONAL DES BRETONS.

(Dialecte de Cornouaille.)

Entre Lorgnez et Lez-breiz a été arrêté un combat en forme.

Que Dieu donne la victoire au Breton, et de bonnes nouvelles à ceux du pays.

Sire Lez-breiz disait à son jeune écuyer ce jour-là :

— Éveille-toi, mon petit écuyer; lève-toi, et va me fourbir mon épée,

Mon casque, ma lance et mon écu; je les veux rougir du sang français !

Avec l'aide de Dieu et de mes deux bras, je les ferai sauter encore aujourd'hui !

— Maestrik paour, din-mé a lévéret
Na d'ann emgann d'hoc'h heul na inn ket?

— Na pétra lavarfé da mamm ger
Ma na zistrofez ket mui d'ar ger?

Pa rullfé da wad war ann douar
Piou lakafé termen d'hé c'hlac'har?

— 'Nn han Doué! maestr paour, mar em c'héret
D'ann emgann c'houi va losko monnet.

Ne m'euz ket aon deuz ar c'hallaoued,
Va c'halon zo kri, va dir lemnet.

Béa droug gand é-neb a garo,
Elec'h a ieffet me a ielo;

Elec'h a ieffet mé a ielo,
Lec'h a vrézelfet mé vrézello. —

II

Ann otrou Lez-breiz mont d'ann emgann,
Né met hé floc'hik iaouank gant-han.

Santez Anna 'un Arvor pa errué,
Tré barz ann iliz hen a ié.

— Itron Santez Anna benniget!
Iaouankik-mad onn bet d'ho kwelet;

— Mon cher maître, dites-moi, est-ce que je ne vous suivrai point au combat?

— Et que dirait ta pauvre mère, si tu ne revenais plus au village?

Quand ton sang coulerait sur la terre, qui mettrait un terme à sa douleur?

— Au nom de Dieu! cher maître, si vous m'aimez, vous me laisserez aller au combat.

Je n'ai point peur des Français, mon cœur est dur et mon acier bien aiguisé.

Y trouvera à redire qui voudra, où vous irez, j'irai;

Où vous irez, j'irai; où vous combattrez, je combattrai! —

II

Le seigneur Lez-breiz s'en allait combattre, sans autre suite que son petit écuyer.

En arrivant à Sainte-Anne de l'Armor, il entra dans l'église.

— Dame sainte Anne bénie, la première fois que je vins vous voir, j'étais bien jeune encore;

Oann ket c'hoaz ugent vloa achuet
Hag e ugent stourmat e oann bet,

Hag hoc'h holl ni n'euz hé gonézet,
Dré ho trué itron, benniget !

Na mar dann-mé war va c'hiz d'ar vro,
Mamm Santez Anna, mé ho kopro;

Mé a réio d'hoc'h eur gouriz koer
Hag a réio ter zro d'ho moger,

Na ter d'hoc'h iliz ter d'ho péred,
Na ter d'ho touar, pa vinn digwet,

Nag eur banniel voulouz-satin-gwenn
Hag eunn troad olifant d'hé dougen,

Na séiz kloc'h a argant, rinn ouspenn
A gano noz ha dé war ho penn;

Ha me iei ter gwech war ma daoulin
Da vid dour da lakat 'nn ho pinsin.

— Kéa d'ann emgann marc'hek Lez-breiz ;
Mont a rinn-mé gan-oud-dé ivez !

III

— Méa wel al-Lez-breiz o tonnet
Ha gant-han eunn armé gwall-sternet ;

Je n'avais pas vingt ans accomplis, et j'avais assisté
à vingt combats,

Que nous avons gagnés tous par votre assistance,
Dame bénie!

Si je reviens, selon ma coutume, au pays, mère
Sainte-Anne, je vous ferai un don;

Je vous offrirai un cordon de cire qui fera trois fois
le tour de vos murs,

Et trois fois le tour de votre église, et trois fois le
tour de votre cimetière, et trois fois le tour de votre
terre, quand je serai revenu,

Et une bannière de velours et de satin blanc, avec
un pied d'ivoire pour support,

Et de plus, sept cloches d'argent, qui chanteront
nuit et jour au-dessus de votre tête;

Et j'irai trois fois sur mes deux genoux puiser de
l'eau pour votre bénitier.

— Va te battre, chevalier Lez-breiz; moi aussi
j'irai avec toi! —

III

— Voici venir Lez-breiz, et avec lui une armée
bardée de fer;

Ha dindan-han eunn azénik weun
Hag eur c'hapez kanab enn hé benn ;

Eur pachik bihan évit banden,
Béa éo, a glévann, eur gwall-zen.

— Chétu Lorgnez o tont gant-ann hent,
Eur strollad soudarded 'nn hé kichen ;

Eur strollad soudarded dren hé gein :
Dek zo, ha dek all, ha dek ouspenn.

M'int tigont gand ar c'hoadik kesten ;
Poan vézo, maestr paour, d'hon em zifenn.

— Té iel' da welet ped zo ann-hé
Pa en défont tanvet va dir-mé !

Na stok da c'hlézé deuz va c'hlézé,
Ha déomp-ni rog d'ho kahouet-hé.

IV

— Ha deiz-mad d'id-dé marc'hek Lez-breiz.

— Déiz-mad d'id-dé marc'hek al-Lorgnez,

— Deuet-onn-mé a beurz va roué,
Da lémel digan-id da vuhé.

Il monte un petit âne blanc, qui porte un licou de chanvre ;

Pour toute escorte il a un petit page ; c'est, dit-on, un terrible homme !

— Voici Lorgnez qui arrive avec une troupe nombreuse ;

Avec une troupe derrière lui ; ils sont dix, et dix autres, et dix encore.

Ils vont entrer dans le petit bois de châtaigniers ; nous aurons bien du mal à nous défendre, mon pauvre maître !

— Tu iras voir combien ils sont quand ils auront goûté mon fer.

Allons ! choque ton épée contre mon épée, et marchons à leur rencontre !

IV

— Hé ! Bonjour, chevalier Lez-breiz. — Bonjour, chevalier Lorgnez.

— Je suis venu, par ordre de mon roi, t'ôter la vie.

— Teuz 'met mont da lar da da roué,
Mé ra forz out-hen, 'vel ann-oud-dé!

Mé ra forz out-hen, 'vel ann-oud-dé,
'Vel deuz ta ç'hlézé 'vel deuz ta né!

Kerz da Bariz é-mesk ar merc'hed
Da zougen da zila alaouret,

Pé mé a lakai da wad ken ien
Ewid eunn tamm houarn pé ar ven.

— Marc'hek Lez-breiz, d'in a lévéret,
É pé goat éh oc'hu bet ganet?

Distéran mével zo em banden
A lemfé ho tok diwar ho penn! —

Ha Lez-breiz pa en deuz hé glévet,
Hé ç'hlézé vraz en deuz diwennet.

— Ma na teuz ked anavet va zad,
Mé réio dit anavoud hé vap! —

V

— Hast azo war-nn-hoc'h mont gand ar c'hoad?
'Sotret hoc'h harnez gant poultr ha gwad.

— Tu peux aller dire à ton roi que je me moque de lui comme de toi !

Que je me moque de lui comme de toi, comme de ton épée, comme des tiens !

Retourne à Paris, au milieu des femmes, porter tes habits dorés,

Ou je rendrai ton sang aussi froid qu'un morceau de fer ou que la pierre.

— Chevalier Lez-breiz, veuillez me dire en quel bois vous avez été mis au monde ?

Le dernier valet de ma suite ferait sauter votre casque de dessus votre tête ! —

Lez-breiz, à ces mots, dégaina sa grande épée.

— Si tu n'as pas connu mon père, je te ferai connaître son fils ! —

v

— Vous êtes bien pressé, que vous courez ainsi à travers la forêt ? Votre armure est souillée de poussière et de sang.

Deut tré em minic'hi d'ho néta.

— O klask eunn feunteun bennag, ma zad ;

Kerc'hat dour dréman d'am maestr iaouank,

A zo kouet enn engann, hen skuiz-stank ;

Trizek soudard, lazet dindan han,

Ar marc'hek Al-lorgnez da gentan !

Ha mé meuz diskaret kémend-all,

Lammet kuit ho deuz gret ar ré all. —

VI

Breizad mad 'nn hé chalon na véé,

Neb awal'ch hé c'halon na c'hoarzé,

O gwelet ann géot ha hen ruiet

Gant gwad ann gallaoned milliget,

Ann otrou Lez-breiz enn hé goansé

Hag o tiskuiz, o sellet out-hé.

Da zalc'hout sonj mad deuz ann emgann

'Ma bet savet ann barzonek-man ;

O véza kanet gan dud a Vréiz

Ha d'ann énor ann otrou Lez-breiz.

Ha ra vézo kanet tro-war-dro

Da lakat laouen ann dud a vro !

Venez vous laver dans mon ermitage. — Je
cherche une fontaine, mon père;

Je cherche de l'eau pour mon jeune maître, qui
vient de tomber en combattant, épuisé de fatigue;

Treize soldats tués sous lui, et le chevalier Lor-
gnez des premiers!

Et moi j'en ai abattu autant; les autres ont pris la
fuite. —

VI

Il n'eût pas été bon Breton au fond de son cœur,
celui qui n'eût pas ri de tout son cœur,

En voyant l'herbe rougie du sang des Français
maudits,

Et le seigneur Lez-breiz assis et se délassant à les
regarder.

Ce chant a été composé pour garder à tout jamais
le souvenir du combat;

Et pour être chanté par les gens de la Bretagne,
en l'honneur du seigneur Lez-breiz.

Puisse-t-il être chanté à la ronde pour réjouir
ceux du pays!

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

D'autres ballades du même cycle et sur le même thème national, après avoir fait combattre et vaincre par le héros Breton mille rivaux terribles que lui oppose toujours le roi de France, finissent par lui en susciter un d'une nature différente et d'une moins facile conquête : c'est le diable en personne, qui a pris la figure d'un nègre attaché au service du roi. Mais aidé de son jeune page, aidé surtout du merveilleux pouvoir d'un rameau trempé d'eau bénite qu'il secoue sur son adversaire, le Breton en vient aussi aisément à bout que des autres ; et le roi et toute sa cour, témoins du combat, demeurent consternés, désespérant de pouvoir jamais soumettre un si redoutable ennemi.

Sur la fin de sa vie, il se retira, dit-on, dans une grotte du bois du Ruskek, à l'extrémité de la paroisse de Lokefret dans les montagnes de la Cornouaille, près de laquelle, selon certaines traditions, existait jadis son château, et il y passa plusieurs années dans la société d'un vieil ermite, faisant pénitence, donnant des remèdes aux malades, et opérant même des miracles. Un matin, comme il ne sortait point selon sa coutume pour aller à la fontaine, son ami regarda par la lucarne de sa cellule, et le voyant couché, il l'appela plusieurs fois ; mais *Lez-breiz* ne répondit pas ;... il était mort !

On nous a montré, dans le bois du Ruskek, une grotte en ruines qui offre les traces de deux cellules contiguës, et qui passe pour avoir été l'ermitage des deux solitaires. On nous a aussi assuré qu'il existe une balladé, faisant suite à celle qu'on vient de lire, d'après laquelle le moine, compagnon de *Lez-breiz*, est le même qui rencontra le jeune page du chevalier courant à travers la forêt et cherchant de l'eau pour son maître, après le combat ; mais on n'a pu nous la chanter.

AZÉNOR-LA-PALE.

ARGUMENT.

Les titres généalogiques des Kermorvan nous apprennent qu'un seigneur de cette famille, nommé Ives ou Iwen, épousa, en l'année 1400, une héritière de la maison de Kergroadez, appelée Azénor¹ ; mais ces titres n'entrent dans aucun détail sur cette union, et nous en ignorions encore et le motif et les suites, si notre poésie populaire ne s'était chargée de suppléer ici, comme en maint autre cas, au silence de la chronique. D'après un barde de Cornouaille, Azénor aimait un pauvre cadet de famille du manoir de Mezléan, qu'on destinait à l'état ecclésiastique, et elle l'aurait épousé si ses parents, qui voulaient s'allier aux Kermorvan, n'y avaient mis obstacle en la forçant de donner sa main à Iwen. On va voir si les projets qu'ils fondaient sur ce mariage se réalisèrent.

¹ *Réformations de la noblesse de Bretagne*, t. III, p. 68.

XVII

AZÉNORIK-GLAZ.

(Les Kerof.)

'Zénorik-glaz zo dimézet,
Hogen pas d'hé vuian-karet;

'Zénorik glaz zo dimézet,
Hogen pas d'hé dousik kloarek.

I

'Zénorik oa tal ar feunten,
Ha gant-hi eur brouz séi mélen;

Ar lez ar feunten, hi eunan,
O pakad éno bleun balan,

Da ober eur boukédik koant;
Eur bouked dar c'hloarek Mezléan.

Bud é oa hi tal ar feunten
Pà dréménaz 'nn otrou Iwen,

XVII

AZÉ NOR - LA - PALE.

(Dialecte de Cornouaille.)

La petite Azénor-la-Pâle est fiancée, mais non pas
à son plus aimé ;

La petite Azénor-la-Pâle est fiancée, mais non pas
à son doux clerc.

I

La petite Azénor était assise auprès de la fontaine,
vêtue d'une robe de soie jaune ;

Au bord de la fontaine, toute seule, assemblant
des fleurs de genêt,

Pour en faire un bouquet, un joli petit bouquet au
clerc de Mezléan.

Elle était assise près de la fontaine, lorsque passa
messire Iwen,

'Nn otrou Iwen, ar hé varc'h glaz,
Kerkent enn eur rédadén braz ;

Kerkent, enn eur rédadén braz
Hag out-hi a-dreuz a zellaz.

— Hou-man a vézo va fried
Pé n'em bo, 'vit gwir, groeg é-bed! —

II

Kloarek Mezléan a lavaré
Da dud hé vaner enn dé oé :

— Pélec'h z-euz eur c'hémengader,
A skriffenn d'am zouz eul lizer?

— Kémengadérien vo kavet,
Hogen é véhint ré zived.

— Va matézik d'in lévéret,
Pétra zo ama kévélet ?

— Azénor mé na ouzonn ket.
Biskoaz da skol né onn-mé bet ;

Azénor mé na ouzonn ket
Digoret hen hag é welfet. —

Pé oa laket war hi barlen,
'Zénorik a zeuaz d'hé lenn.

Messire Iwen sur son cheval blanc, tout à coup, au grand galop;

Tout à coup, au grand galop, qui la regarda du coin de l'œil.

— Celle-ci sera ma femme, ou, certes, je n'en aurai point ! —

II

Le clerc de Mezléan disait aux gens de son manoir un jour :

— Où y a-t-il un messenger, que j'écrive à ma douce amie ?

— Des messagers, on en trouvera, mais ils arriveront trop tard.

— Ma petite servante, dites-moi, quelle nouvelle m'apporte cette lettre ?

— Azénor, je n'en sais rien, je n'ai jamais été à l'école ;

Azénor, je n'en sais rien ; ouvrez-la, et vous verrez. —

Elle la posa sur ses genoux, et se mit à la lire.

Né oa ked évid hé lenn mad,
Gand ann daélou hé daoulagad.

— Mar gwir a lar al lizer-man,
Ma-hen tost da vervel bréman ! —

III

Né oa ked hé c'homz peur laret,
Pé d'al lœur-zi oa diskennet.

— Pétra névé zo ean ti-man
Pa wélann 'nn daou ber ouz aun tan ?

Pa wélann 'nn-daou ber ouz ann tan,
'Nn hini braz ha 'nn hini bihan ?

Pétra névé zo enn ti-man,
Pa erru sonérien aman ?

Pa erru sonérien aman,
Hag ar pachigou Kermorvan.

— Enn ti-man deuz nétra hénoaz,
Némed ho eured zo arc'hoaz.

— Mar dé benn-arc'hoaz ma eured,
Mont a rinn a-bred da gousket,

Hag ané-han né zavinn ket,
Ken da lienna, vinn savet. —

Elle n'en pouvait venir à bout, tant elle avait de larmes aux yeux.

— Si cette lettre dit vrai, il est sur le point de mourir !—

III

En parlant de la sorte, elle descendit au rez-de-chaussée.

— Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison, que je vois au feu les deux broches ?

Que je vois les deux broches au feu, la grande et la petite ?

Qu'y a-t-il de nouveau céans, que les *sonneurs* arrivent ?

Que les *sonneurs* arrivent ici et les petits pages de Kermorvan.

— Ce soir il n'y a rien de nouveau céans, mais vos noces ont lieu demain.

— Si mes noces ont lieu demain, je m'irai coucher de bonne heure,

Et je ne me lèverai que pour être ensevelie. —

Tronoz beuré pa zihunaz,
Hé matézik-gambr erruaz ;

Hé matézik-gamb erruaz,
Ha d'ar prénestr én em lakaz.

— Mé wel ann hend, ha poultr tré'nn-han
Gant kalz a ronsed tont aman.

Ann otrou Iwen 'penn-kentan,
Ra vo torret hé c'houg gant-han !

D'hé heul, ha fleçh ha varc'heien
Ha kalz zudjantil hed-ann-hend.

Ha dindan-hen 'nn inkané wenn,
Eur stern alaoueret 'nn hé gerc'hen ;

Eur stern alaouret penn-da benn,
Eunn dipr voulouz ru war hé kéin.

— Malloz d'ann heur a zeu aman !
D'am zad, d'am mamm, ar ré gentan !

Difennuz é d'ann dud iaouank,
Da heulia, er bed-man, ho c'hoant. —

IV

Azénorik-glaz a welzé
O font d'ann iliz ann dé sé.

Le lendemain, à son réveil, entra sa petite servante ;

Sa petite servante entra et se mit à la fenêtre.

— Je vois sur le chemin une grande poussière qui s'élève, et beaucoup de chevaux qui viennent ici.

Messire Iwen est à leur tête, puisse-t-il se casser le cou !

A sa suite, des chevaliers et des écuyers, et une foule de gentilshommes le long du chemin.

Il monte un cheval blanc qui porte sur le poitrail un harnais doré ;

Un harnais doré tout du long, et sur le dos une housse de velours rouge.

— Maudite soit l'heure qui l'amène ! maudits soient mon père et ma mère tout les premiers !

Jamais les jeunes gens, en ce monde, ne feront ce que leur cœur désire. —

IV

La petite Azénor-la-Pâle pleurait en allant à l'église ce jour-là.

Azénorik a c'houlenné
A-biou Mezléan pa dréméné :

— Va fried, ma plij gan-hoc'h-hui,
Mé iel' eunn tammik tré ann ti ?

— Evit fé-té na iéfec'h ket,
Arc'hoaz a réfec'h, mar kéret. —

Azénorik paour a welzé,
Né gavé den hé fréalzé ;

Né gavé den hé fréalzé,
'Med hé matézik, hi a ré.

— Tévet, itron, né wélet ket,
Gand Doué é vihet paet. —

Azénorik glaz a welzé
É-tal ann oter da greiz-té ;

- Adal 'nn oter bétég 'nn or zal,
Oa klévet hé galon strakal.

— Tostait, ma merc'h, em c'hichen,
Lakfenn war ho pez ar walen.

— Poan zo gan-in tostad aman,
Pa n'am euz ann hini garann.

— Azénorik pec'hi a ret,
Eunn den a-féson hoc'h euz bet ;

La petite Azénor demandait en passant près de Mezléan :

— Mon mari, je vous en supplie, laissez-moi entrer un moment dans cette maison ?

— Pour aujourd'hui, vous n'entrerez pas ; demain, si cela vous fait plaisir. —

La pauvre petite Azénor pleurait, et personne ne la consolait ;

Et personne ne la consolait, que sa petite servante.

— Taisez-vous, madame, ne pleurez pas ; le bon Dieu vous récompensera. —

La petite Azénor pleurait auprès de l'autel, à midi ;

De l'autel à la porte de l'église, on entendait son cœur se fendre.

— Approchez, ma fille, que je vous passe l'anneau au doigt.

— Ce que je fais me semble bien dur ; je n'épouse point celui que j'aime.

— Petite Azénor, vous péchez ; vous épousez un homme comme il faut ;

Perc'hen ean argant hag enn aour,
Ha kloarek Mezléan a zo paour.

— Pa vinn gant hen o klask ma boed
Sé na ra tra da zen é-bed. —

V.

Aténorik à c'houlenné
E Kermorvan pa tigoé :

— Va mamm-gaer, d'in-mé lévérét,
Pélec'h é ma va gwélé gret.

— Étal ann gamb ar varc'hek du ;
Mé ia d'hé ziskoi d'hoc'h dous-tu. —

War hé daou-lin n'em strinkaz krenn,
Diflaket hé bléo mélen ;

War ann douar, gant gwir enkréz.
— Ma doué ! pez ouz-in truéz ! —

VI

— Va mamm itrôn, ha mé ho ped,
Pélec'h é ma oet ma fried.

— Er c'hamb d'ann nec'h é ma kousket
Oet-hu di hag hé fréalzét. —

Un homme qui a de l'or et de l'argent, et le clerc de Mezléan est pauvre.

— Quand je serais réduite à mendier avec lui mon pain, cela ne regarderait personne !

V

La petite Azénot disait en arrivant à Kermorvan :

— Ma belle-mère, dites-moi, où mon lit est-il fait ?

— Près de la chambre du chevalier noir ; je vais vous y conduire. —

Elle tomba sur ses deux genoux, ses blonds cheveux épars ;

Elle tomba à terre, l'âme brisée de douleur. —
Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

VI

— Madame ma mère, s'il vous plaît, où est allée ma femme ?

— Se coucher dans la chambre haute ; montez-y et consolez-la. —

Pa zeuz-hé tré barz ar gamb :

— Eur-vad ha joa, intanv iaouank !

— Itron Varia hag ann Drinded !

'Vit eunn intanv em c'héméréd ?

— 'Vit 'nn intanv n'ho kémérann ket,

Hogen é berrig é vihet.

Chétu aman brouz ma eured

A dal, a gredann, trégont skoed.

Hou-man vo d'ar vatez vihan

Deuz bet gan-in kalzik a boan,

A tougé lizériou kollet...

A Mezléan d'hon zi, va fried.

Chétu eur vantel névé flamm

Zo bet brodet d'in gand va mamm ;

— Hou-man vo roet d'ar véléien

Da bédi Dou évid-on-men.

'Vit va groaz ha va chapeled

Ar ré zé vo d'hoc'h, ma fried ;

Miret-hé mad, ha mé ho ped,

Ma zalc'hfec'h sonj deuz ho eured. —

Quand il entra dans la chambre : — Bonheur et joie, jeune veuf !

— Par Notre-Dame et la Trinité ! est-ce que vous me prenez pour un veuf ?

— Je ne vous prends point pour un veuf, mais dans peu vous le serez.

Voici ma robe de fiancée, qui vaut, je pense, trente écus.

Ce sera pour la petite servante, à qui j'ai donné bien des peines,

Qui portait des lettres perdues... de Mezléan chez nous, mon mari.

Voici un manteau tout neuf que m'a brodé ma mère ;

Celui-ci sera pour les prêtres, afin qu'ils prient Dieu pour mon âme.

Quant à ma croix et à mon chapelet, ils seront pour vous, mon mari ;

Gardez-les bien, je vous en prie, comme un souvenir de vos noces. —

VII

— Pétra zo digwet er ger-mé
Pa zon 'r c'hléier war ho gosté ?

— Azénor mervel é deuz gret
Hé fenn war barlen hé fried. —

Maner Hénan, war eunn dol grenn,
Ez-éo bet savet ar werz-men ;

Maner Hénan, 'tal Pond-Aven,
Da vud kanet da virvikenn.

Barz ann otrou kouz hé zavaz,
Hag eunn démézel hé skrivaz.

VII

— Qu'est-il arrivé au hameau, que les cloches sonnent en tintant ?

— Azénor vient de mourir, la tête sur les genoux de son mari. —

Au manoir du Hénan, sur une petite table, a été faite cette ballade ;

Au manoir du Hénan, près de Pont-Aven, pour être à tout jamais chantée.

Le barde du vieux seigneur l'a composée, et une demoiselle l'a écrite.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Nous avons visité les châteaux de Kermorvan et de Kergroadez; ce dernier a été rebâti au xvii^e siècle; nous avons vu la fontaine au bord de laquelle Azénor était assise, et cueillait des fleurs de genets pour en faire un bouquet à « son doux clerc de Mezléan, » quand le seigneur de Kermorvan passa et flétrit soudain d'un regard son bonheur et ses fleurs d'amour. Mezléan est en ruines; il n'en reste plus qu'un portail, défendu par une galerie à créneaux et à machicoulis, et des pans de murs croûtés, tapissés de vitoliers sauvages.

Le barde termine sa ballade en nous apprenant qu'il l'a composée au château du Hénan, à quelques lieues du Kemperlé, en Basse-Cornouaille, et qu'une demoiselle (peut-être une des filles du sire de Guer, à qui devait appartenir alors ce château) l'a écrite sous sa dictée. Quand on descend le cours de la jolie rivière d'Aven pour gagner la pleine mer, on voit la tour féodale qui s'élève sur la rive droite. Elle est légère, élégante, festonnée de dentelles de granit, et du plus délicat travail qu'ait produit l'art du xiv^e siècle. Peut-être quelque matelot Léonnais, débarqué sur ces côtes, raconta l'histoire d'Azénor au seigneur du Hénan, dont le barde la mit en vers. Peut-être le barde voyageait-il dans le pays de Léon, lorsque l'événement eut lieu. On s'épuiserait en conjectures; mais l'auteur lui-même offrirait matière à bien des suppositions. Son existence est un problème. Comment se trouve-t-il en Bretagne, à la fin du xiv^e siècle, un seigneur qui a son barde domestique? en Bretagne, où pas un seul titre ne mentionne de bardes au moyen âge? Le poète venait-il de la Cambrie, et fuyait-il les persécutions auxquelles les gens de son état se trouvaient en butte à cette époque désastreuse de l'histoire de son pays? Édouard en avait fait, dit-on, massacrer un grand nombre. Ses successeurs renouvelaient ses ordonnances atroces: « Que ménestrels, bardes, rimeurs, et autres vagabonds Gallois, disaient-elles, ne soient désormais soufferts de surcharger le pais, comme a été devant; mais soient-ils outrément

défendus sous peine d'emprisonnement d'un an ¹. » Et les prisons ne désemplissaient pas, et les exécuteurs des lois outrepassaient encore, par leurs rigueurs, les volontés du législateur.

Mais laissons les bardes parler eux-mêmes :

« Les larmes coulent à torrents sur tous les visages, s'écriait l'un d'eux.

N'avez-vous pas vu le cours du vent et des nuages ?

N'avez-vous pas vu les chênes qui mutuellement s'écrasent ?

N'avez-vous pas vu la mer s'élanter et ravager la terre ?

N'avez-vous pas vu le soleil détourné de sa course et perdu dans les airs ?

N'avez-vous pas vu les astres désertir leur orbite et tomber ?

Et ne voyez-vous pas que c'est la fin du monde !

Je crierais jusqu'à toi, Seigneur ! pourquoi l'Océan n'engloutit-il pas le monde ?

Et pourquoi nous laisses-tu plus longtemps nous torturer dans les angoisses ?

Il n'est plus d'asile pour nous, malheureux ! plus de conseil ! plus de refuge !

Plus de voie pour fuir notre lamentable destin ² ! »

Un autre s'adressait ainsi à Dieu : « O Christ ! ô mon Sauveur ! puissé-je descendre dans la tombe, aujourd'hui que le nom de barde est un vain nom, un nom mort ³ ! »

Quelques-uns n'auraient-ils pas, comme leurs pères au vi^e siècle, cherché un asile en Armorique ? Nous n'en avons aucune preuve, mais c'est possible ; en tout cas, l'épilogue d'Azénor nous attestant qu'à la fin du xiv^e siècle un seigneur Breton avait un barde domestique, et ce barde ayant pu venir d'outre-mer, on nous permettra de dire un mot de l'état des poètes Gallois à cette époque.

Malgré la conquête anglo-normande, les lois d'Hoel-le-Bon restèrent généralement en vigueur dans les cours et les châteaux des petits chefs Cambriens.

D'après ces lois, le barde domestique recevait de son patron un habit de laine, et de sa dame un vêtement de lin. En marche, il mon-

¹ *Les Ordinances de Galles*, n° vi, et *Record. Carnarvon*, n° v, f. 81 (sec^d xiv^e).

² *Myvyrian*, t. I, p. 396.

³ *Evau Evans, Welsh Bards*, p. 46.

tait un cheval de leur écurie. A Noël, à Pâques, et à la Pentecôte, il prenait place au banquet à côté du majordome, qui lui remettait la harpe entre les mains. Son patrimoine particulier était exempt d'impôts, et sa personne mise à l'abri de toute injure. Ses devoirs lui prescrivaient de chanter les événements qui avaient lieu, soit dans la famille même dont il faisait partie, soit dans celles qui avaient quelques rapports avec elle. Tel devait être le sujet ordinaire de ses chants¹. Les poésies de David-ap-Gwilym, barde domestique d'Ivor-Hael, qui mourut au commencement du xv^e siècle, nous prouvent qu'à cette époque cet état de choses régnait encore². En existait-il une ombre en Basse-Bretagne, au château du Hénan?

La ballade d'Azénor-la-Pâle est souvent confondue avec une autre, dont le titre et le sujet, à peu près semblables, prêtent facilement à la méprise.

¹ *Lots d'Hoel*, ch. 19, et Warrington, *Sketch of the bards*.

² Barzoumen, *Deviz ap Gwilym*, p. 13, 529 et pass. Voyez aussi une élogie de Robin-Zu, barde du même temps (*Cambrian quarterly magazine*, t. 1, p. 338).

LE SIÈGE DE GWENGAMP.

ARGUMENT.

La Bretagne, en l'année 1488, était tombée dans le plus déplorable état : attaquée au dehors, divisée au dedans, trahie par quelques-uns des siens, réduite à créer une monnaie de cuir marquée d'un point d'or, pour remédier à la ruine de ses finances, et gouvernée par un enfant. Mais toute vaincue et misérable qu'elle était, elle pouvait se relever encore, car elle était libre et luttait toujours. Parmi les déserteurs de la cause nationale se trouvait le vicomte de Rohan; il commandait l'armée française, et se battait contre le maréchal de Rieux et le sire de Châteaubriand, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, qu'il gagna contre son pays. Il mit le siège devant Rennes, qui fit à ses sommations cette fière et mémorable réponse : « Nous ne craignons le roy, ni toute sa puissance; partant, retournez et lui faites part de la joyeuse réponse que nous vous avons faite, car de nous n'aurez autre chose pour le présent. »

Il prit Dinan, puis Saint-Malo, dont la garnison se retira désarmée, un bâton blanc à la main. De là il vint assiéger Gwengamp, en qualité de lieutenant-général des armées du roi en Bretagne.

« Les Français, dit d'Argentré, ne laissaient de piller, massacrer et ravager le plat pays, et le vicomte de Rohan désirait fort de s'emparer des bonnes villes, tâchant de les attirer par douces paroles : mais les habitants de Gwengamp firent réponse ; que de mettre ladite ville ny autres villes entre ses mains, ils ne devaient le faire, ne devant ignorer ledit seigneur qu'elles ne fussent à la Duchesse, à laquelle, du vivant du feu Ducson père et depuis son décès, ils avaient fait serment de les garder, par ainsi le priaient de les tenir pour excusés de faire autre réponse jusques à savoir l'intention de la Duchesse. »

Rolland Gouiket, ou Gouyquet, commandait dans la ville ; la garnison était peu nombreuse : il arma tous les jeunes gens ; les posta dans le fort Saint-Léonard, au faubourg de Tréguier, et le premier assaut des Français fut repoussé vigoureusement. Le lendemain, ils revinrent à la charge, battirent le fort en brèche, et s'emparèrent des faubourgs. Gouiket fit une sortie et les repoussa encore. Le troisième jour, le vicomte de Rohan donne l'assaut à la ville même ; Gouiket est blessé sur la brèche d'un coup de pique ; on l'emporte ; sa femme le remplace, fait un massacre horrible des Français, et les force à demander une suspension d'armes. Le vicomte de Rohan profite du sursis, prend la ville par trahison et la livre au pillage. Mais il n'en jouit pas longtemps ; Gouiket, à peine guéri de sa blessure, s'étant annoncé avec un renfort considérable, les Français prirent l'alarme et abandonnèrent la ville.

Cet événement historique est le sujet du chant suivant, qui est un des plus répandus en Basse-Bretagne. Nous en avons recueilli plusieurs versions. M. le chevalier de Fréminville en a publié une dans ses curieuses recherches

sur les antiquités bretonnes. Le lecteur, en la comparant avec celle que nous donnons, pourra voir que les variantes qu'introduit la tradition dans les poésies populaires, n'en altèrent nullement l'essence, et portent sur de simples détails.

XVIII

SÉZIZ GWENGAMP.

(Les Tréger.)

— Porzer digoret ann nor-man !
Ann otrou Rohan zo aman,
Ha daouzek mil soudard gant-han,
Da lakat séziz war Gwengamp.

— Ann nor-man na vo digoret
Na d'hoc'h na da zen all é-bed,
Keu beurzo ann dukéz Anna
A zo mestrez war ann ger-ma.

— Digoret vo ann perzier-ma
D'ann brens disgwiron zo ama,
Hadaouzek mil soudard gant-han
Da lakat séziz war Gwengamp.

— Ma dorio a zo moralet
Ha ma mogerio krenvaet,
Fé vé gan-in deuz ho klévet,
Ker Gwengamp vo ket kéméret.

XVIII

LE SIÈGE DE GWENGAMP.

(Dialecte de Tréguier.)

— Portier, ouvrez cette porte! C'est le sire de Rohan qui est ici, et douze mille hommes avec lui, prêts à mettre le siège devant Gwengamp.

— Cette porte ne sera ouverte ni à vous ni à personne sans ordre de la duchesse Anne, à qui appartient cette ville.

— Ouvrira-t-on ces portes au prince déloyal qui est ici avec douze mille hommes, prêt à mettre le siège devant Gwengamp.

— Mes portes sont fortes et mes murailles crénelées; je rougirais de les écouter; la ville de Gwengamp ne sera point prise.

Na pa vint triwec'h miz azé,
Na vé ket kéméret gant-hé;
Karget ho kanon ! poan ha bec'h !
Ha gwélomp piou en dévo nec'h !

— Trégont bolod a zo aman,
Trégont bolod 'vit hé kargan ;
Na poultr na vank na plomb é-bed,
Na stin da ober ken-neubet. —

Trémé oa distroi ha pignet,
Gand eunn tenn poultr-gwenn oa tihet.
Gand eunn tenn poultr démeuz ar gamp,
Gand eunn den hanvet Gwazgarant.

Ann dukes Anna lavaré
D'ar c'hreg ar c'hanoniér neuzé :
— Tro Doué pétra vézo gret
Chétu ho pried paour tihet !

— Na pa vé ma fried maro
Me référé ma-unan ann 'nn hé dro !
Hag hé ganon mé hé gargo,
Tan ! ha gurun ! ha ni wélo ! —

Oa ket hé ger peur achuet,
Ar vogério zo bet frézet
Ann dorio a zo bet torret ;
Ha leun ann ger a zoudarded.

Quand ils passeraient là dix-huit mois, ils ne la prendraient pas. Chargez votre canon ; ça ! du courage ! et voyons qui se repentira !

— Il y a ici trente boulets, trente boulets pour le charger ; de poudre, nous n'en manquons pas, non plus que de plomb ni d'étain. —

Comme il revenait et montait, il fut blessé d'un coup de feu, d'un coup de feu par un soldat du camp nommé Gwazgarant.

La duchesse Anne dit alors à l'épouse du canonier : — Seigneur Dieu ! qu'allons-nous faire ; voilà votre pauvre mari blessé !

— Quand même mon mari serait mort, je saurais bien le remplacer ! Son canon, je le chargerai. — Feu et tonnerre ! et nous verrons ! —

Comme elle disait ces mots, les murailles furent brisées, les portes enfoncées ; la ville était pleine de soldats.

— D'hoc'h, soudarded, ar merc'hed koant,
Ha d'in ann aour hag ann argant,
Ann holl tensorio ker Gwengamp,
Hag ouspenn ann ger hé eunan ! —

Ann dukes Anna n'em strinkez
War hé daou-lin pa hé glévez :
— O Itron Varia-Gwir-Sikour,
Ma plijfé gan-hoc'h, hor sikour ! —

Ann dukez Anna pa glévaz,
Trések ann iliz a rédaz ;
Ha war hé daou-lin n'em stouaz,
Ha war ann douar ien ha noaz.

— Ha c'hui garfé gwerc'hez Vari
Gwelet ho ti da varchosi,
Ho sakristi da c'hao a gwin,
Hoc'h oter vraz da dol gégin ? —

Né oa ket peur-laret hé ger
A teuz eur spont braz gand ann ger ;
Gand eunn tenn kanon, oa losket,
Ha nao kant den a oa lazet ;

Ha gand ann strad ann héusan
Ha gand ann tier o krénan ;
Ha gand ar zon ann holl c'hliéier,
O sonet ho eunan é ker.

— A vous, soldats, les jolies filles, et à moi l'or et l'argent, tous les trésors de la ville de Gwengamp, et de plus la ville elle-même! —

La duchesse Anne se jeta à deux genoux en l'entendant parler ainsi : — Notre-Dame-de-Bon-Secours, je vous en supplie, venez à notre aide ! —

La duchesse Anne, en l'entendant, courut à l'église, et se jeta à deux genoux, sur la terre froide et nue.

— Voudriez-vous, Vierge Marie ! voir votre maison changée en écurie, votre sacristie en cellier, et votre maître-autel en table de cuisine? —

Elle parlait encore qu'une grande épouvante s'empara de la ville : un coup de canon venait d'être tiré et neuf cents hommes étaient tués ;

Et c'était le plus affreux désordre ; et les maisons tremblaient, et toutes les cloches sonnaient, sonnaient d'elles-mêmes dans la ville.

— Pachik, pachik, pachik bihan,
Té zo skanv, ha draant, ha buhan,
Kerz timad d'a bek ann tour plad,
Da c'hout piou d'é o vransellat.

Deuz ta gosté zo eur c'hlézé,
Mar kaez den-bennag azé,
Mar kaez den bennag o son
Plant da c'hlézé enn hé galon ! —

O font d'al laé a gané gé
O tont d'ann traon a gréné tré :
— Beg ann tour plad ed-onn-mé bet
Na den é-bet né meuz gwelet ;

Ha den éso né meuz gwelet,
Némert ar werc'hez benniget,
Ar werc'hez Vari hag hé mab,
Rézé a zo o vransellat. —

Ar breus disgwiron lavaré
D'hé zoudarded pa hé glévé :
— Sternomp hon kések, da d'ann hent !
Ha loskomp ho sier gand ar zent. —

— Page, mon page, petit page, tu es léger, gail-
lard et vif; monte vite au haut de la tour plate, pour
voir qui met les cloches en branle.

Tu portes une épée au côté; si tu trouves quel-
qu'un là, si tu trouves quelqu'un qui les sonne,
plonge-lui ton épée au cœur! —

En montant il chantait gaiement; en descendant il
tremblait fort. — Je suis monté jusqu'au haut de la
tour plate, et je n'ai vu personne;

Et je n'y ai vu personne que la Vierge bénie, la
Vierge Marie et son fils; ce sont eux qui mettent les
cloches en branle. —

Le prince déloyal dit alors à ses soldats: — Sel-
lons nos chevaux et en route! et laissons leurs mai-
sons aux saints! —

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Si le chant qu'on vient de lire est parfaitement d'accord avec l'histoire pour le fond et même pour certains détails, par exemple, la sommation faite à la ville par le vicomte de Rohan, et son refus, qui se retrouvent presque littéralement dans Bouchard et d'Argentré ; il en diffère essentiellement par d'autres. Ainsi Gouiket (le canonier ou le portier, comme l'auteur l'appelle) fut blessé non d'un coup de feu, mais d'un coup de pique à la cuisse, et ce n'est pas au moment où on l'emporta du lieu du combat et où sa femme prit sa place que l'ennemi s'empara de Gwengamp, mais plusieurs mois après ; enfin, la duchesse Anne ne se trouvait point dans la ville, et ce fut la nouvelle de l'approche du capitaine Gouiket, lequel avait trouvé moyen de sortir de la ville pour aller chercher du secours, qui, jetant l'épouvante parmi les Français, leur fit sonner le tocsin et abandonner leur conquête. Ces erreurs, très naturelles et très concevables après tout, nous portent à croire que ce chant, ou n'a pas été composé sur les lieux, ou est postérieur de quelques années à l'événement, car le poète populaire, lorsqu'il décrit ce qu'il a vu, est toujours de la plus minutieuse exactitude.

Le vicomte de Rohan, « ce prince félon » (disgwiron), est demeuré l'objet de l'exécration du peuple.

D'un parjure, d'un traître, d'un homme qui a vendu son honneur et s'est souillé de quelque lâcheté honteuse, le montagnard Breton dit proverbialement : « Il mange à l'auge comme Rohan. »

Dibri a ra d'ann éo evel ma ra Rohan.

Cette auge, en 1488, était la table du roi de France.

La ville de Gwengamp a élevé une statue au brave Gouiket : cette statue le représentait la tête nue, les cheveux longs, armé de toutes pièces, avec une épée à la main. La révolution l'a détruite ; tous les

Bretons forment des vœux pour qu'on la rétablisse. L'épouse de Gouiket a pris rang à côté de Jeanne de Montfort, cette autre héroïne Bretonne; les paysans l'appellent Tomina Al-Léan, noms que des titres de famille ont francisés en Thomine Le Moine. La mère de celui qui écrit ces lignes est leur dernier descendant.

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

ARGUMENT.

Les fêtes du carnaval étaient prohibées dès le ^v^e siècle. Le concile de Tours punit de peines très sévères, que nos divers statuts synodaux ont fait revivre, ceux qui prennent part à ses orgies. Les prédicateurs bretons citent, pour en détourner, mille faits épouvantables. Ils racontent qu'un jeune homme ne put parvenir à arracher son masque, et le porta toute sa vie collé sur son visage ; qu'un autre ne put se dépouiller d'une peau de taureau dont il s'était revêtu, fut changé en bête et revenait la nuit rôder et mugir autour de sa demeure ; qu'un troisième, dont voici l'histoire, fut puni d'une manière plus épouvantable encore.

ENED ROSPORDEN.

(Les Kerné.)

D'ar seizved deiz war-n-ugent demeure ar miz
 [c'houevrer
 Deuz ar bloa mil-pevar kant, pevar-ugent ha
 [c'houec'h.
 Enn dévéziou Meur-larjé, é ger a Rosporden
 A zo c'houarvet eur reuz braz.—Chilaouet cristenien!

Tri den iaouank dirollet oa 'nn eunn hostaliri ;
 Gand ar gwin leiz ar poudou zeuz ho gwad da virvi.
 P'an défant evet awalc'h hag ho c'hofou karget :
 — Gwiskomp-ni crec'hen loenned ha damp-ni da
 [redek!

Ann trédé potr ann ezho , ar potr ann distéran,
 O welet hé vinoned o pellat diout-han,
 A iez raktal d'ar garnel, hé benn en deuz laket
 Hé benn barz eur penn-maro ; heuzuz oa da welet !

XIX

LE CARNAVAL DE ROSPORDEN.

(Dialecte de Cornouaille.)

Le vingt-septième jour du mois de février de l'année mil quatre cent quatre-vingt-six , pendant les jours gras , est arrivé un grand malheur dans la ville de Rosporden. — Écoutez, chrétiens !

•

Trois jeunes débauchés étaient en une hôtellerie ; le vin qu'ils buvaient à plein pot faisait bouillir leur sang ; quand ils eurent assez bu et assez rempli leur panse : — Habillons-nous de peaux de bêtes et allons courir !

L'un de ces trois garçons, le plus chétif, voyant ses camarades s'éloigner, s'en alla droit au cimetière, et plaça sur sa tête, sur sa tête, une tête de mort ! C'était horrible à voir !

•

Ha toullou ann daou-lagad enaoué diou goulou ;
Hag a lammé 'vel eunn diaoul, é-kreiztré ar ruou.
Ar vugalé a dec'hé enn eur spont braz ra-z-han,
Koulz hag ann dud reiz si-ken , a redé dirak-han.

Ober a réjont ho zro heb dont da 'nem gahouet
E korn-demeuz ar ger-zé pé oant ho zri digwet.
Neuzé ioudal ! ha lampat ! ha godisal ho zri :
— Otrou Doué pélec'h oud ? Deuz gan-omp da
[c'hoari. —

Doué skuiz hoc'h ho gwelet a skoaz eunn tol pouner,
Ken a rez eur grenaden d'ann holl diri ar ger ;
Koventi rant 'nn ho c'halon ann holl vourc'hizied,
Ken na gredjont oa erruet ann divez euz ar bed.

Distrei rez ann disteran kent da zonet d'ar ger,
Da zigas ar penn-maro enn-dro barz ar garner ;
Hag hen da vont d'hé bédi, 'nn eur drei hé gein dé-
[zha :
— Deuz d'ann zi ta, penn-maro, deuz arc'hoaz da
[goania. —

Neuzé hen a iez d'hé di, o kémeret hé boz,
E zalaz barz hé wélé da gousket hed ann noz.
Tronoz vintin pa zavaz, hen mont da labourat,
Heb koun'bet mui d'ann derc'hent ken nébeut d'ann
[ébat.

Et dans les trous des deux yeux, il mit deux lumières, et s'élança comme un démon, à travers les rues; les enfants tout effrayés fuyaient devant lui, et les hommes raisonnables eux-mêmes, s'éloignaient à son approche.

Ils avaient fait leur tour sans se rencontrer, quand ils arrivèrent tous trois ensemble, dans un coin de cette ville.

Et eux, alors de hurler, et de bondir, et de railler tous trois. — Seigneur Dieu! où es-tu? Viens t'ébattre avec nous! —

Dieu, fatigué de les voir, frappa un grand coup qui fit trembler toutes les maisons de la ville; tous les habitants se recueillirent dans leur cœur, croyant que la fin du monde était venue.

Le plus jeune, avant de regagner sa demeure, revint porter la tête de mort au cimetière, et lui dit en s'en allant :

— Viens donc chez moi, tête de mort; viens-t'en demain souper. —

Alors il prit le chemin de sa maison; il se jeta sur son lit pour se reposer, et dormit toute la nuit; le lendemain matin, en se levant, il s'en alla travailler, sans plus songer à la veille et à la fête.

Hen monet da dap hé forc'h, monet da labourat,
'Nn eur gano ar boez hé benn, 'nn eur gano dizonj
[vad.

Pa oa ann dud da goania ar dro ann noz digor,
E klevjont unan-bennag a skoé ar ann nor.

Ar mével a zavaz trumm, o tigor ann nor déa,
Kement é oa estlammet, ma téuaz da goéa.
Ha daou zen all a lamjont, raktal 'vit hé sével,
Kemend é oant stravilet kémend oa red mervel.

Kerza ré ann Anaon kreiz ann ti a-dalé :
— Chétu mé deut da goanio, da goanio gan-oud-dé,
Damp-ni ta, ma minon kez, né ket pell deuz amé,
Damp-ni hon daou d'am dol-mé zo savet barz ma bé. —

Né oa ket hé c'her gant-hen, siouaz, peur achuet
Pa ioudaz ann den iaouank, enn eur spont garv meur-
[bet,
Né oa ket hé gomz gant-hen, hé gomz peur lavaret
Pa goézez krenn war hé benn ar paourkez diframmet,

Il saisit sa fourche, et s'en alla travailler, en chantant à tue-tête, en chantant sans souci.

Comme tout le monde soupait, vers l'heure où la nuit s'ouvre, on entendit quelqu'un qui frappait à la porte.

Le valet se leva aussitôt pour ouvrir; il fut si épouvanté, qu'il tomba à la renverse.

Deux autres personnes s'élancèrent à l'instant pour le relever; elles furent si troublées, qu'elles moururent subitement.

Le Mort s'avançait lentement jusqu'au milieu de la maison. — Me voici venu souper, souper avec toi. Allons donc, cher ami, ce n'est pas loin d'ici; allons nous asseoir ensemble à ma table, elle est dressée dans ma tombe.—

Hélas! il n'avait pas fini de parler, que le jeune homme éperdu jetait un cri épouvantable; il n'avait pas achevé, pas achevé, que la tête du malheureux frappait violemment la terre et s'y brisait.

NOTES.

ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Cette ballade fut chantée, dit-on, pour la première fois, par un révérend père capucin qui arrivait de Rosporden, et prêchait un soir dans la cathédrale de Kemper. Il venait de tonner contre les plaisirs du carnaval avec une telle véhémence, et s'était exalté à un tel point, qu'il était retombé dans son fauteuil, la tête dans les deux mains, épuisé de lassitude. Tout à coup il se dresse de toute sa hauteur; les lumières s'éteignent comme d'elles-mêmes; la petite lampe du sanctuaire reste seule allumée. La foule; un moment immobile, lève les yeux vers lui, et, au milieu des ténèbres et du silence général, il chante ce qu'on vient de lire.

Le peuple donne à ce capucin le nom de Père Morin (Ann tad Morin), et lui attribue la ballade; mais nous pensons que c'est par erreur, car Père Morin a dû mourir vers 1480. Le peuple en a fait un prophète : c'est lui qui prédisait aux Bretons leur union à la France, en punition de leurs péchés.

— Quand le ciel est rouge le soir, s'écriait-il un jour, vous dites la tempête viendra. Eh bien! regardez du côté du pays des Francs; l'horizon est en feu. En vérité, en vérité, je vous l'annonce, encore un peu de temps, et l'on verra le roi de France et le duc de Bretagne chevaucher en même selle et sur même cheval! — S'il est l'auteur de la ballade, ce qui supposerait une erreur de quelques années dans la date qu'elle porte, nous le soupçonnerions fort d'avoir embelli l'histoire. Nous avons entendu, il est vrai, raconter aux vieilles gens de Rosporden qu'un jeune homme de cette ville fut trouvé mort, un surlendemain de Mardi-Gras, des suites du carnaval, pendant lequel on l'avait vu parcourir la ville la tête dans le crâne d'un mort; mais ils ne disent mot de l'apparition merveilleuse qui semble appartenir à une tradition antérieure, également populaire en Allemagne, en Espagne et en France. Le caractère de notre Don Juan en sabots ne nous paraît pas moins fortement empreint de puissance et d'horreur

que le type élégant et poli des scènes allemande, espagnole et française. Leur création appartient à une civilisation avancée, la nôtre à un peuple dans toute la vigueur de ses mœurs primitives. Chez les uns, ce n'est qu'une statue outragée qui se meut, parle et punit; c'est le mort en personne, chez les autres, qui vient tirer vengeance de celui qui a profané son crâne, son crâne baptisé, tout ce qu'il y a de plus sacré pour un Breton, après Dieu, la Vierge et les saints.

ESSAIS
DE
TRADUCTIONS EN VERS.

Non ut vold,
Sed ut potud,

NENNIUS.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

Le fils de la duchesse a rassemblé naguère
Non loin de Plouaré des chevaliers nombreux :
Au pays des Saxons ils vont faire la guerre,
Et mon fils Silvestik va partir avec eux.

Une nuit, j'entendis chanter dans la vallée,
La chanson de mon fils aux filles de Kerlaz,
Et moi de me lever, en sursaut réveillée :
— Seigneur Dieu ! pauvre enfant , ne reviendras-tu pas !

Tu fuis au loin , tu fuis ! Avec toi fuit ma joie ,
Hélas ! je reste seule, et je pleure céans ;
Peut-être es-tu blessé, peut-être es-tu la proie
De quelque monstre affreux au fond de l'Océan.

Comme moi, tous les jours, ta douce Manna pleure ;
Vous seriez fiancés ; chaque soir , au retour ,
Elle t'embrasserait au seuil de la demeure ,
Et tes petits enfants sauteraient alentour .

Mon pigeon veut couvrir ; demain j'irai le prendre
Dans le creux du rocher , dès que le jour luira ;
Et lui lier au col une lettre bien tendre
Avec mon ruban d'or ¹ , — et mon fils reviendra !

¹ Le ruban de noccs.

— Lève-toi , lève-toi , ma blanche colombelle ,
Dis-moi , volerais-tu jusqu'à mon pauvre enfant :
L'air est doux , le ciel pur , la mer est calme et belle ;
Dis , volerais-tu voir s'il est encor vivant .

— Mon pigeon ! mon pigeon ! Dieu ! ce pourrait-il être ?
Lui , qui rase les flots ! C'est lui ! C'est lui ! — Bonjour
Et bonheur , Silvestik , et prenez cette lettre .
— Dans trois ans , bel oiseau , je serai de retour . —

Un an passa , deux ans , trois ans ; point de message !
— Je ne te verrai plus , adieu , mon pauvre enfant !
J'irai chercher tes os tout le long du rivage ,
J'irai les recueillir , les baiser en pleurant !

Cependant un vaisseau parti pour la conquête ,
Égaré sur les mers , à demi fracassé ,
Sans rames et sans mâts , battu par la tempête ,
Vers les rescifs du bord venait d'être poussé .

Depuis combien de temps n'avait-il vu la terre ?
Il était plein de morts , — Silvestik avec eux ;
Mais sa douce Manna , son père , ni sa mère ,
Hélas ! ni nul ami , n'avait fermé ses yeux .

LE BARON DE JAUIOZ,

I

Lavant un jour à la rivière,
J'entendis l'oiseau noir chanter :
— Tina, tu ne t'en doutes guère,
Le baron vient de t'acheter.

— Ma mère, est-ce vrai, je vous prie,
Ce qu'il a dit, en son latin,
L'oiseau de mort dans la prairie,
Le vilain oiseau, ce matin ?

— Tina, je ne saurais vous dire,
Votre père vous le dira.

— Mon père, est-il vrai que le sire
Loin du pays m'emmènera ?

— Je n'en sais rien, mais votre frère
Sans doute le saura bien, lui !

— Lann, est-il vrai que pour sa terre
Je dois partir ? — Dès aujourd'hui !

Dès ce soir, à la nuit tombante,
Vous le suivrez dans son pays ;
C'est chose conclue, et la vente,
Et votre départ et le prix !

— Mettrai-je ma robe de laine,
Dites-moi, ma mère, en partant,
Ou le corset rouge qu'Hélène
M'essayait hier, en chantant ?

— Votre robe neuve ? qu'importe !
Ah ! qu'importe ma pauvre enfant !
Voyez-vous au seuil de la porte
Ce cheval noir ?... Il vous attend. —

II

Comme elle quittait la chaumière,
Elle ouït les cloches sonner,
Sonner l'heure de la prière,
Et se mit alors à pleurer ;

— Adieu, bonne vierge Marie,
Et vous aussi, Jésus mon Dieu,
Adieu, cloches de ma patrie,
Cloches de ma paroisse, adieu ! —

En passant près du Lac des Peines,
Elle vit sur l'onde cinglant
De petites nacelles pleines
De trépassés vêtus de blanc ;

Et comme elle pressait sa fuite
A travers les Vallons du Sang,
Elle les vit tous à sa suite,
Tous à sa suite s'élançant.

Sur sa poitrine haletante
Sa tête tombait de douleur,
Et ses dents claquaient d'épouvante,
Et son sang se glaçait au cœur.

III

— Asseyez-vous un peu, madame,
On va préparer le repas,
Remettez vos sens et votre âme,
Le souper ne tardera pas. —

Près du foyer, courbé par l'âge,
Les cheveux blancs, la barbe aussi,
Plus noir qu'un corbeau de la plage,
L'œil en feu, Jauioz est assis.

— La voici donc, la jeune fille
Que je demandai si souvent !
Elle est, par ma foi, bien gentille !
M'aimerez-vous, ma belle enfant ?

Venez avec moi, ma mignonne ;
Venez, que je vous fasse voir
Tous les trésors que je vous donne,
Tous mes trésors, tout mon avoir.

Comptez-les ! en voilà, j'espère !
Comptez ces écus par monceaux.
— J'aimerais bien mieux chez mon père
Près du feu compter les copeaux.

— Descendons au cellier, ma mie,
Goûter de mon vin le plus doux.
— J'aime mieux l'eau de la prairie
Dont les chevaux boivent chez nous.

— Venez choisir manteau de fête,
Doublé de plume et de satin.
— Si ma mère me l'avait faite,
J'aimerais mieux jupe de lin.

— Et maintenant au vestiaire,
Voyons quelque riche feston !
— J'aime mieux la tresse grossière
Que m'ourlait ma sœur, au canton.

— A juger par ce que vous dites,
J'ai peur que vous ne m'aimiez pas;
Que cent fois et cent fois maudite,
Soit l'heure où je vous vis, là-bas !

Que n'ai-je eu la langue moins folle !
Au moment de vous marchander,
Que n'ai-je perdu la parole !
Quand rien ne peut vous dérider !

IV

— Petits oiseaux, je vous en prie,
Écoutez, écoutez ma voix !
Je reste, et vous, vers la patrie
Vous revolez tous à la fois !

Vous revolez vers la prairie,
Où je folâtrais au printemps,
Comme vous joyeuse ; — la vie
M'était bien douce dans ce temps.

En gagnant vos vieilles tourelles,
Vos clochers, vos nids sous les toits,
Portez, oiseaux, de mes nouvelles,
A ceux que je laisse en nos bois ;

A ma pauvre petite mère,
A ma mère que j'aime tant ;
A ma sœur Hélène, à mon père
Que je vis pleurer en partant ;

Au bon père qui m'a bercée
Tout enfant sur ses deux genoux ;
Au prêtre qui m'a baptisée,
A monsieur le recteur, à tous ;

Allez, et n'oubliez personne,
A tous pour moi dites adieu,
A mon frère... qu'on lui pardonne !
Allez, chers oiseaux du bon Dieu.

V

Trois mois après, dans la chaumière
Chacun reposait ; — aucun bruit
Au dedans, ni sur la bruyère :
Il était bien près de minuit.

Or, on entendit, à la porte,
Murmurer une douce voix,
Pareille à la plainte qu'apporte
La brise des mers ou des bois :

— Faites prier pour moi, ma mère,
Priez aussi, prenez le deuil ;
Car on me porte au cimetière,
Votre fille est dans le cercueil.

LE FRÈRE DE LAIT.

I

Gwennola, la plus belle ainsi que la plus sage
Des filles des seigneurs de notre voisinage ,

A la Saint-Korantin avait eu dix-huit ans :
Sa mère et ses deux sœurs avaient depuis longtemps

Laisse leur place vide au banc commun de l'âtre :
Tous les siens étaient morts , excepté sa marâtre.

C'était pitié , vraiment, de la voir chaque jour
Assise , seule , en pleurs , au perron de la tour ;

Cherchant , hélas en vain , comme au ciel une étoile ,
A l'horizon des mers, cherchant la blanche voile ,

Qui devait ramener son espoir, son sauveur ;
Le seul être , ici-bas , qui l'appelât ma sœur.

— A quoi rêvez-vous donc ? Allez garder la vache ;
Je ne vous nourris pas pour chômer, que je sache ! —

Trois heures avant l'aube , il fallait se lever
Pour allumer le feu , l'hiver, et tout laver,

Tout ranger au manoir , aller à la fontaine
Avec un seau-fêlé , dans le fond de la plaine.

La nuit était obscure et l'eau trouble ; un guerrier
Se tenait sur le bord, près de son destrier.

— Dites-moi, jeune fille, êtes-vous fiancée ? —
Moi (que j'étais enfant et sotte et sans pensée !),

Je dis : — Je n'en sais rien. — Vous ne savez ? Comment ?
Avez-vous un époux ? — Un époux ? Non vraiment !

— Hé bien ! prenez ma bague, et sache votre mère
Qu'un jeune chevalier, qui revient de la guerre,

Dont le page a péri, qui lui-même est blessé,
Vous a donné ce gage et vous est fiancé ;

Mais qu'il doit revenir, guéri de sa blessure,
Vous chercher dans un mois et trois jours. Je le jure ! —

Il part ; elle regarde en tremblant l'annelet :
C'était la bague d'or de son frère de lait !

II

Il s'était écoulé, deux, trois, quatre semaines,
Sans que le chevalier reparut aux domaines.

— Vous êtes jeune, et moi je vais bientôt mourir,
Ma fille ; il faut pourtant songer à l'avenir ;

Je vous trouve un parti qui me semble fort sage,
Le jeune homme vous aime, il s'entend au ménage,

Il est doux, économe, et cité par chacun,
Enfin c'est un mari comme il vous en faut un.

— Si vous le permettez, j'épouserai mon frère :
Il est, depuis un mois, de retour de la guerre ;

Il m'a donné sa bague, il est mon fiancé ;
Son jeune page est mort, et lui-même est blessé ;

Mais il sera bientôt guéri de sa blessure ;
Il me viendra chercher ; il a dit : — Je le jure ! —

— Que murmurez-vous là ? Sortez , sortez d'ici ;
Allez ! je n'entends pas qu'on me raisonne ainsi ;

Vous épouserez Job. — Un valet-d'écurie !
Ah ! si ma pauvre mère était encore en-vie !

— Sortez , vous dis-je , allez pleurnicher dans la cour ;
Dans trois jours nous mettrons bon ordre à votre amour. —

III

Le fossoyeur allait de village en village ,
En sonnant sa sonnette , accomplir son message.

— Venez , jeunes et vieux ; venez , venez prier ;
C'est pour l'âme qui fut monsieur le chevalier.

Blessé mortellement , il revint de la guerre
Mourir au vieux manoir dans les bras de sa mère.

Venez prier pour lui : c'était un bon chrétien ;
Il fut homme de cœur , il fut homme de bien.

Au coucher du soleil aura lieu la veillée ,
Puis après , le convoi passera dans l'allée :

Venez , jeunes et vieux , venez , venez prier ,
C'est pour l'âme qui fut monsieur le chevalier. —

IV

— Sans attendre la fin , vous quittez la partie ?
— Si je pars ?... Je devrais être déjà partie.

Je n'y puis plus tenir et suis toute en émoi ,
De trouver un bouvier face à face avec moi.

— Elle me fait pitié , cette pauvre-petite !
Dans la paroisse entière , on la plaint , l'on s'irrite !

A la voir ce matin pleurer de tout son cœur ,
Tout le monde pleurait , et même le recteur ;

Tout le monde pleurait dans l'église , en prière ,
Tous , et jeunes et vieux , tous , hors la belle-mère .

En revenant du bourg , plus le *bénédicte* sonnait ,
Plus on la consolait , plus son cœur se fendait .

A la place d'honneur , à table , on l'a conduite ;
Elle n'a pu manger morceau qui lui profite .

On a voulu la prendre et la désabiller ;
Elle a jeté sa bague et brisé son collier ;

Déchiré ses rubans , son bandeau , pris la fuite
Les cheveux en désordre : on est à sa poursuite . —

V

Les flambeaux étaient morts ; le manoir sommeillait ;
Seule au hameau voisin , Gwennolaik veillait .

— Qui frappe-là ? — C'est moi ! — Comment , c'est toi ! mon
Et , franchissant d'un bond le seuil de la chaumière , [frère ! —

Elle était dans ses bras ; et le cheval à fui ,
Les emportant tous deux , elle derrière lui ,

L'entourant de ses bras comme d'une ceinture ,
Et livrant à la nuit sa noire chevelure .

— Dieu ! que nous allons vite ! Il me semble vraiment
Que nous avons franchi la plaine en un moment !

Est-elle encore loin , mon frère , ta demeure ?
— Tiens-moi bien , nous allons arriver tout à l'heure .

— Que je me trouve heureuse ici derrière toi ! —
(Pendant les hiboux, avec des cris d'effroi,

Fuyaient de toutes parts vers leur sombre demeure.)

— Sommes-nous encor loin ? — Tiens-moi bien !... Tout à l'heure!

— Je te trouve bien beau , mon frère , et bien grandi !
Que ton cheval est souple et son galop hardi ,

Et ton casque brillant et claire ton armure !

Mais, au moins, es-tu bien guéri de ta blessure ?

Tes cheveux sont mouillés ; Dieu ! ton cœur est glacé !
Tu me sembles avoir bien froid , mon fiancé.

Sommes-nous encor loin, dis ? — Non ! non ! tout s'apprête ,
N'entends-tu pas les sons du biniou de la fête ? —

Le cheval à ces mots s'arrêta tout fumant ,
Et tressaille , en poussant un long hennissement.

A leurs regards s'offrait une belle prairie ;
Mille danseurs joyeux foulaient l'herbe fleurie ;

Des arbres , aux fruits d'or , et la mer alentour ,
Et sur les monts au loin , les premiers feux du jour ;

Un ruisseau clair et pur parcourait la prairie ,
Des âmes y buvant revenaient à la vie ;

Ce n'était que chansons et fête en tous les cœurs :
Gwennola retrouva sa mère et ses deux sœurs.